

Le Thermalisme

**La Fédération Internationale (Mondiale)
du Thermalisme et du Climatisme
et
l'Organisation Mondiale de la Santé**

GUY EBRARD
Président de la F.I.T.E.C.
de 1969 à 1998

LE THERMALISME

Don de la nature, de tout pays, de tout temps, il peut avoir des réveils éclatants et se développer largement. Il s'endort parfois mais ne meurt pas car il est frappé d'Eternité.

La Caution que lui a donné l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est une référence indiscutable.

Son Histoire ne s'improvise pas mais s'est construite patiemment...

Le Docteur Guy EBRARD a été au service du Thermalisme pendant 40 années :

- Président de la Fédération Thermale et Climatique Française de 1960 à 2000.
- Vice-Président de la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme de 1960 à 1969 et Président de 1969 à 1998.

Il en rappelle ici quelques étapes.

A cet égard, les Secrétaires Généraux, qui se sont succédé, sont étroitement associés à ce travail.

On doit beaucoup à l'un d'entre eux, Monsieur Claude OGAY :

- Directeur de la Station Thermale d'Yverdon-les-Bains en Suisse (1978 à 2002),
- Secrétaire Général de la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme (FITEC) (13 années durant).

Son action a été essentielle pour la conservation des archives de la FITEC et sa contribution à un devoir de mémoire.

Qu'il trouve ici l'hommage de notre reconnaissance.

AVANT-PROPOS

La FITEC se réunit en Assemblée Générale et en Comité Exécutif chaque année, dans un pays différent.

La FITEC se réunit en Comité Directeur une fois par an dans un autre pays.

Les Commissions peuvent, en diverses occasions, se réunir dans divers pays.

*
* *

Le Président de la FITEC participe aux activités de l'OMS dans les pays qu'elle choisit et aux dates qu'elle retient.

Le Docteur Guy EBRARD a été observateur auprès de l'OMS de 1975 à 1984.

La FITEC s'étant vu attribuer le statut d'Organisation Non Gouvernementale (N.G.O.), le Docteur Guy EBRARD a été son Représentant de 1984 à 1998.

*
* *

La gestion de la FITEC tient à la grande qualité de divers Secrétaires Généraux qui s'y sont succédé :

- Professeur Claude KASPER (Suisse) de 1968 à octobre 1979
- Docteur Uwe LISOWSKI (Suisse) d'octobre 1979 à décembre 1982
- Monsieur Claude OGAY (Suisse) de janvier 1983 à mai 1987
- Monsieur Maxime VITU (Japon puis France) de mai 1987 à avril 1990
- Monsieur Claude OGAY (Suisse) d'avril 1990 à octobre 1998.

SOMMAIRE

Historique - Création - Etapes de la FITEC	5
Relations avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)	17
Assemblées Générales et Comités Directeurs de 1969 à 1998 ..	79
1 ^{re} Téléconférence de Pékin	143
Cinquantenaire de la FITEC	153
Vichy - Paris 22-24 octobre 1997	

HISTORIQUE DATE DE SA CRÉATION PRINCIPALES ÉTAPES DE SON EXISTENCE

La Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme – F.I.T.E.C. – a été créée en 1947 à Mariánské Lázně, sous l'égide du Ministère de la Santé Publique de Tchécoslovaquie.

Cette Fédération était l'héritière de l'« Association Balnéaire » créée en 1937 par l'Archiduc de Habsbourg, en raison de la tradition thermale de Hongrie.

1947 – Élection d'un Président en la personne de M. Auguste SCHIRMER, Conseiller National Suisse. Monsieur le Professeur MERKLEN (France), Doyen de la Faculté de Médecine de Nancy, est élu Vice-Président. Au décès du Professeur MERKLEN, le D^r Guy EBRARD (France) lui succède en qualité de Vice-Président.

1968 – le D^r Guy EBRARD, Vice-Président de la F.I.T.E.C. et Président de la Fédération Thermale et Climatique Française depuis 1964, est élu Président de la F.I.T.E.C. à la succession de M. SCHIRMER.

De **1968 à 1998**, le D^r Guy EBRARD a été réélu Président de la F.I.T.E.C.

Relations de la F.I.T.E.C. avec l'Organisation Mondiale de la Santé

C'est en 1978 que Guy EBRARD eut le privilège d'initier des relations entre la F.I.T.E.C. et l'Organisation Mondiale de la Santé, d'abord comme « observateur », puis comme Organisation Non Gouvernementale (N.G.O.). Le thermalisme a, dès lors, pris un rang institutionnel sur la place mondiale.

Le cinquantenaire de la F.I.T.E.C.

Le cinquantenaire de la création de la F.I.T.E.C. fut célébré avec solennité le 22 octobre 1997 à Vichy et le 24 octobre 1997 au Sénat à Paris.

1998 – Après trente années de responsabilité à la tête de la F.I.T.E.C., le D^r Guy EBRARD décide de ne pas renouveler son mandat. La Présidence de la F.I.T.E.C. est confiée à M. Nicolai STOROZHENKO, Président de la National Spa Association de Russie. La F.I.T.E.C. devient Fédération Mondiale du Thermalisme et de Climatisme.

Actes constitutifs de création de la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme

Le Congrès International des Bains s'est tenu le 2 septembre 1947 à Mariánské Lázně, en Tchécoslovaquie, sous la Présidence du D^r Jaroslav SOLC (Tchécoslovaquie). L'Ingénieur J. GALIA (Tchécoslovaquie) a lu les longues résolutions :

- la Fédération Balnéaire Internationale, fondée en 1937 à Budapest, est considérée comme dissoute.
- la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme, F.I.T.E.C. est créée.
- 1947 – le D^r Jaroslav SOLC est élu Président.
- Allocution du Professeur Justin BESANÇON (France).

Le Congrès International des Bains, s'est déroulé en Tchécoslovaquie, en 1947, à Mariánské-Lázně – Píestany

– INTRODUCTION

La Tchécoslovaquie a adressé ses réflexions et ses idées aux personnalités étrangères et tchécoslovaques qui s'intéressent au thermo-climatisme lorsqu'elles ont été invitées à participer au Congrès.

La seconde guerre mondiale ayant gravement affecté la santé publique dans tous les pays, même dans ceux qui n'y prirent pas directement part, de longs efforts seront nécessaires pour en faire disparaître les profondes traces. Pour y réussir, il nous faudra faire usage de tous les moyens à notre disposition.

Ce sont les ressources curatives naturelles qui, sans aucun doute, présentent le moyen le plus important. Il faudra donc concentrer tous les efforts

pour les rendre accessibles à tous ceux qui ont besoin de leurs bienfaits. Il est dans l'intérêt de ce grand but que toutes les nations contrôlent tous les moyens curatifs naturels, examinent en commun leurs vertus curatives et comparent leurs qualités spécifiques, afin de les utiliser de la manière la plus scientifique possible et, surtout, de les rendre accessibles sur une échelle internationale. De toutes les activités culturelles de la collectivité humaine, c'est le soin de la santé qui s'oppose le plus à l'idée d'autarcie, quelle qu'elle soit : s'il y a des sources naturelles réellement aptes à causer une amélioration générale de la santé de l'homme, qu'elles soient, aux meilleures conditions, mises au service de la santé de tous.

– COURS DU CONGRÈS

Le Comité d'Organisation réunissant tous ceux qui s'intéressent à la question balnéologique en Tchécoslovaquie, a inauguré les travaux préparatoires de l'organisation du Congrès en novembre 1946. Ces travaux ont progressé jusqu'au printemps 1947 de telle manière qu'il a été possible d'envoyer les invitations. Le Congrès a eu lieu à Mariánské-Lázně et Píesany, du 26 août au 2 septembre 1947.

Le Congrès s'est tenu sous le haut patronage du gouvernement tchécoslovaque.

19 États y étaient représentés et il réunissait 137 participants.

Certains délégués, au dernier moment, n'ont pu s'y rendre, par suite des difficultés découlant de la période d'après-guerre. C'est ainsi que trois États ont dû renoncer à y participer et que l'effectif de certaines délégations a été sensiblement diminué.

Le Congrès a été inauguré le 26 août 1947 à 11 h.

– SÉANCE D'OUVERTURE

La séance d'ouverture a eu lieu dans la grande salle du Casino de Mariánské-Lázně. À côté des fonctionnaires du Comité d'Organisation ont pris place au bureau présidentiel : le D^r Sold, Président, le D^r Z. A. Truska et le D^r V. Gerner, Vice-Présidents, l'Ing. J. Galia, Secrétaire Général et son adjoint le Dr B. Valner, et enfin les hôtes, M. le Ministre du Commerce Intérieur de la Tchécoslovaquie A. Zmrhal, le Président du Comité National Départemental et le Président du Comité National Local, MM. Zima et Kuzelovsky. Après le discours inaugural prononcé par le D^r Solc, Président du Comité d'Organisation, **le Ministre M. A. Zmrhal a accueilli au nom du gouvernement tchécoslovaque les participants et a présenté les excuses du Ministre de la Santé Publique, M. le Professeur Prochazka**, empêché de prendre part à la séance. Puis prirent la parole le D^r J. Syamberk, au nom du

Ministre de la Santé Publique, le D^r Kosta, au nom du Ministre de l'Information et M. Kuzelovsky au nom du Comité National Local.

Puis le Professeur Lenocho a accueilli les hôtes en latin au nom des balnéologues tchécoslovaques. Après ces manifestations, le Président, le Dr Solc, est passé au programme du jour :

1. Élection du Président. Sur la proposition du Professeur Morales Macedo (Pérou), le D^r J. Solc (Tchécoslovaquie) a été élu par acclamation à l'unanimité, Président du Congrès.

2. *Règlement exécutif.* Le projet du règlement exécutif préparé pour le Congrès et ses sections par le Comité d'Organisation a été voté à l'unanimité.

3. *Élection des Vice-présidents du Congrès, des Présidents et Vice-présidents des sections.* Le D^r Z.A. Truska, chef de la délégation tchécoslovaque a lu le projet d'élection qui a été accepté à l'unanimité. Parmi les membres élus, seul le délégué belge a déclaré ne pas pouvoir accepter cette fonction par suite d'insuffisance de temps.

4. *L'ingénieur J. Galia* a été confirmé dans la fonction de *Secrétaire Général*.

5. *Secrétaires des sections.* Sur la proposition du Président du Congrès et à l'accord des Présidents des sections nouvellement élus, les Secrétaires des 4 sections ont été nommés. Ensuite, sur la demande du Président, les nouveaux Vice-présidents du Congrès ont pris place au bureau présidentiel.

6. Parmi les délégués étrangers, le D^r Vollenweider (Suisse) a pris la parole. Il a remercié de l'invitation et de l'accueil fait par le Congrès et a souhaité au Congrès un plein succès.

Après le règlement de quelques questions administratives, le Président a clos la séance plénière inaugurale.

Comité Directeur du Congrès

Président	D ^r Jaroslav SOLC (Tchécoslovaquie)
Vice-Présidents	Pofesseur L. JUSTIN-BESANÇON (France) Auguste SCHRIMER (Suisse) D ^r J. DOBRZYNSKI (Pologne)
Secrétaire Général	Ing. J. GALIA (Tchécoslovaquie)

Travail des sections

Le programme du Congrès a été réparti en quatre sections :

- I. Section médicale
- II. Section technique
- III. Section économique
- IV. Section d'organisation

I. Section Médicale

Président	D ^r D. WILSON (Grande-Bretagne)
Vice-Présidents	Prof. L. JUSTIN-BESANÇON Prof. D ^r P. FARNETTI Prof. D ^r M. VIDA KOVIC D ^r O. ZIMMERMANN
Secrétaire	D ^r L. PRAZAK

II. Section Technique

Président	Prof. Ing. G. MORALES MACEDO (Pérou)
Vice-Présidents	D ^r O. BAUDISCH D ^r Ing. V. DASEK
Secrétaire	Ing. J. NOVOTNY

III. Section Économique

Président	Prof. Dr I. KARVAS (Tchécoslovaquie)
Vice-Présidents	D ^r K. KRAPF
Secrétaire	D ^r Ing. J. CHARVAT

III. Section d'Organisation

Président	M. Auguste SCHIRMER (Suisse)
Vice-Présidents	D ^r J. MACHACEK D ^r J. DOBRZYNSKI
Secrétaire	D ^r V. KOCK

Les débats du congrès ont abouti à la **séance plénière de clôture** qui a eu lieu le 2 septembre 1947 au matin, dans la grande salle de l'Hôtel Royal de Piestany.

Après l'inauguration et l'accueil des hôtes par le Président du Congrès, le D^r J. SOLC, l'Ing. J. GALIA a lu cette résolution :

Résolution de l'ing. J. Galio (Tchécoslovaquie)

I. Le Congrès recommande que dans les pays où cela ne se fait pas encore, l'assurance sociale accorde le traitement hydro-climatique dans tous les cas indiqués, car la cure hydro-climatique doit être considérée comme ayant une valeur équivalente à celle des autres méthodes thérapeutiques. On doit aussi reconnaître son importance en médecine préventive.

Au point de vue économique et social, le traitement hydro-climatique appliqué à temps est beaucoup moins coûteux que les dommages causés à la capacité de travail de l'homme.

II. Le Congrès recommande d'établir dans toutes les stations hydro-minérales importantes des hôpitaux thermaux, consacrés avant tout à la cure des maladies chroniques qui exigent une longue hospitalisation. De cette manière, on pourrait poursuivre l'exploitation des installations thermales pendant toute l'année, même en hiver.

III. Le Congrès recommande de développer les études d'hydrologie et de climatologie médicale dans les Facultés de Médecine, d'une part par l'établissement de nouveaux instituts hydro-climatologiques et cliniques dans les Facultés de Médecine où il n'y en a pas encore, et d'autre part par l'introduction des examens obligatoires d'hydroclimatologie médicale pour les étudiants en médecine.

IV. Le Congrès recommande de s'efforcer dans tous les pays d'unifier les recherches qui concernent les visiteurs des stations hydro-climatiques et les cures qui s'en suivent, les moyens économiques et l'exploitation des sources curatives naturelles, enfin d'observer systématiquement le développement des bains.

V. Ensuite la nécessité de la recherche des eaux minérales fut soulignée, spécialement en ce qui concerne les éléments qui se rencontrent sous forme de traces. On doit attirer spécialement l'attention sur l'équipement technique et sur les installations des bains, particulièrement celles destinées à capter, conduire et conserver les eaux minérales.

VI. Le Congrès recommande d'adresser aux Gouvernements de tous les États la demande suivante :

Les autorités compétentes de tous les États devraient faciliter le transfert des devises pour le séjour de cure à l'étranger. A cet effet, les conditions suivantes seront à observer :

a) Le montant des devises allouées à titre individuel devra être suffisant pour couvrir l'ensemble des frais découlant de la cure (transport, pension, traitement médical, etc..). Par conséquent, tous les pays ayant arrêté

un montant fixe pour les voyages touristiques à l'étranger seraient tenus, le cas échéant, d'accorder un supplément de devises pour couvrir les dépenses de cure.

b) D'autre part, il faudrait veiller, par un contrôle officiel, à ce que les devises soient utilisées exclusivement pour les buts de cure.

c) On devra accorder des facilités spéciales pour l'octroi des passeports et des visas aux voyageurs se rendant à l'étranger qui pourront démontrer la nécessité d'une cure.

d) Le Congrès recommande aussi aux autorités compétentes de favoriser l'échange international sur la base de conventions spéciales de ceux qui ont besoin d'un traitement hydro-climatique.

VII. Le Congrès recommande de consacrer une attention spéciale à une forme unifiée de comptabilité d'entreprise.

VIII. a) – L'Association Balnéaire Internationale, fondée à Budapest en 1937 sous la présidence de l'Archiduc Franz de Habsbourg, est considérée de facto comme liquidée, et les délégations représentées au Congrès 1947 ne se sentent plus liées par les résolutions de la Fédération précédente.

b) Pour garantir la coopération internationale parmi les pays intéressés aux problèmes hydro-climatiques sur le terrain scientifique et pratique, médical, technique, économique et touristique, la fondation d'une nouvelle Fédération Thermale et Climatique Internationale a été décidée en principe.

c) Pour préparer la fondation de cette Fédération Thermale et Climatique Internationale et prendre soin provisoirement des intérêts internationaux en hydro-climatologie, l'Assemblée Générale du Congrès constitue une Commission provisoire se composant d'un délégué de chaque pays prenant part au Congrès de 1947 (Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Égypte, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie, Mexique, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie) ainsi que de toutes les autres nations qui sont cordialement invitées à désigner un délégué pour compléter ce comité qui, de toute façon, commencera ses travaux avant trois mois.

d) Cette Commission désignera un Comité Exécutif ayant son siège à Prague. Il choisira le lieu de réunion et sera composé d'un délégué de chacun des pays suivants : Autriche, Belgique, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie, Palestine, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie.

e) La délégation tchécoslovaque est invitée à nommer le Président ; les délégations de la France et de la Suisse nommeront deux Vice-Présidents.

f) Pour faire entrer la Fédération Thermale et Climatique Internationale en activité, l'Assemblée Générale du Congrès concède l'approbation des statuts et règlements à la commission mentionnée dans le point « c ». L'approbation sera réalisée par écrit et ratifiée par l'Assemblée Générale du Congrès.

IX. Enfin le Congrès a étudié à fond la création d'un Institut International d'hydro-climatologie.

Les délégués ont été unanimes à reconnaître :

a) que cet Institut International rendrait des services sur tous les plans scientifiques, médicaux, économiques, techniques, etc.

b) qu'il permettrait de réaliser des économies de travail et d'argent, en fournissant sans délai des solutions aux problèmes posés dans le domaine de l'hydro-climatologie.

c) qu'il aiderait la planification du développement thermal pour la santé publique, dans le domaine médico-social.

Le Congrès constate qu'il s'agit d'une œuvre urgente et qu'il pense aider la future Fédération Thermale et Climatique Internationale en mettant à sa disposition ce moyen de travail indispensable.

En conséquence, le Congrès émet le vœu qu'un Institut National projeté en Tchécoslovaquie soit mis à la disposition de l'hydro-climatologie internationale.

Cet institut aurait les buts suivants : constater, observer, apprécier scientifiquement la situation de l'hydro-climatologie à tous les points de vue, publier sous une forme convenable les résultats de ces études et d'autres renseignements obtenus, et encourager par coopération scientifique des spécialistes hydro-climatologues de tous les pays et de toutes les branches.

La résolution a été, dans tous ses termes, acceptée à l'unanimité.

Ensuite, le Professeur JUSTIN-BESANÇON (France) a prononcé le discours suivant :

« Monsieur le Président, Excellence, Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un honneur et un plaisir tout à la fois, d'être l'interprète de mes distingués collègues de la Vice-Présidence du Congrès et de tous les délégués étrangers pour exprimer mes sentiments de gratitude.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter en premier pour l'affabilité et l'impartialité avec lesquelles vous avez exercé vos hautes fonctions. Grâce à vous, les débats de ce Congrès se sont poursuivis dans une atmosphère infiniment cordiale et harmonieuse. C'est un succès dont vous avez le droit d'être fier et auquel nous applaudissons.

Laissez-moi aussi, Monsieur le Secrétaire Général, vous "exprimer notre admiration pour la parfaite organisation de ce Congrès. Nous nous rendons parfaitement compte de l'énorme travail que cela a nécessité. Vos collaboratrices et collaborateurs nous ont émerveillés par leur bonne grâce autant que par leur capacité. Dans notre souvenir, cette réunion restera le modèle des Congrès Internationaux.

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire, vous serez nos interprètes qualifiés pour adresser au Gouvernement de la République Tchécoslovaque l'expression de notre déférente reconnaissance.

Au glorieux Président Dr Benes, dont le courage héroïque et la perspicacité ont fait l'admiration du monde, à l'éminent Président du Conseil M. Klement Gottwald, à M. le Ministre de la Santé Publique et le Ministre du Commerce Intérieur qui nous a si aimablement reçus à Mariánské-Lázně, à MM. les Commissaires de Slovaquie que nous avons applaudis hier soir, vous transmettez l'hommage de notre respect et de notre gratitude. Vous leur direz quelle profonde impression nous ramenons de ce pays en pleine Renaissance, nous assistons au début d'une nouvelle ère de gloire pour la Tchécoslovaquie, *Ex preterito, Spes in futurum*. Vous leur direz aussi que nos cœurs se sont serrés en voyant le spectacle de vos ruines et de vos souffrances et que nous avons eu une pensée émue pour vos glorieux martyrs de la guerre et de la Résistance.

Dans ce renouveau de la Tchécoslovaquie, nous sommes convaincus que les stations thermales et climatiques qui sont parmi les premières du monde, auront un rôle éminent. Nous les avons admirées en détail et nous vous donnons l'assurance que, de retour dans nos pays, nous ferons connaître aux médecins comme aux malades les merveilles hydro-climatiques de votre République.

A vous, mes chers collègues tchécoslovaques, revient l'honneur d'avoir conçu, organisé et mené à bien ce remarquable Congrès dont les travaux constructifs feront date dans l'histoire de l'hydro-climatologie internationale. Ses travaux ont abordé tous les chapitres de l'hydro-climatologie internationale, si bien que chacun de nous, paraphrasant le mot de Terence, peut dire : je suis hydro-climatologue et rien de ce qui est hydro-climatique ne m'est étranger.

Pour terminer, il nous reste, comme Président de Section, à féliciter les délégués qui ont si bien travaillé dans chaque section. Leur mérite est d'autant plus grand que les charmes de la campagne et des jardins, des forêts et des collines pouvaient les attirer hors des séances. Mesdames et Mesdemoiselles qui avez accompagné les délégués auprès de tous les bains, toutes les piscines, et qui avez souvent écouté attentivement les explications techniques, vous méritez qu'on vous rende hommage, car vous avez dédaigné la recommandation du sage antique qui disait : « je ne comprends pas qu'on ait des oreilles pour entendre quand on a des pieds pour aller se promener ». Gloire aux femmes des congressistes.

Monsieur le Président, nous n'avons qu'un mot pour résumer nos sentiments et ce mot est :

Děkuji ! Thank you ! Merci ! »

Discours de clôture

Ont suivi de brefs discours par le Dr SVAMBERK, du Ministère de la Santé Publique, M. NIGRIN, du Ministère du Commerce Extérieur et le Dr Z.A. TRUSKA, du Commissariat à l'Industrie et au Commerce.

Sur la proposition du Président, il a été décidé à l'unanimité d'envoyer des télégrammes d'hommage au Président de la République Tchécoslovaque, le Dr Ed. BENES, au chef du Gouvernement Tchécoslovaque, M. GOTTWALD, aux ministres tchécoslovaques de la Santé Publique, du Commerce Intérieur, du Commerce Extérieur, de l'Information et aux Commissaires de l'Industrie et du Commerce et de la Santé Publique. Des télégrammes ont été également envoyés à tous les ressorts de la Santé des 19 États représentés au Congrès.

Le Président du Congrès a prononcé ensuite son discours de clôture dans lequel il a souligné le travail de tous ceux qui, directement ou indirectement, ont coopéré au succès du Congrès. Il a de même insisté sur l'atmosphère amicale au milieu de laquelle le Congrès s'est déroulé et il a émis le souhait qu'il en soit de même dans l'avenir.

La gouvernance de la F.I.T.E.C.

1949. Augustin SHIRMER, Conseiller National suisse, est élu Président de la F.I.T.E.C.

L'un des 4 vice-Présidents nommé à ses côtés est le doyen MERKLEN, doyen de la Faculté de Médecine de Nancy, Président de la Fédération Thermale et Climatique Française.

Le Dr Guy EBRARD (France) est élu successivement Président de la Fédération Thermale et Climatique Française, **en 1960 il est élu vice-Président de la F.I.T.E.C.**

1969. Le Président SHIRMER démissionne. Guy EBRARD, vice-Président, est désigné par la F.I.T.E.C. pour lui succéder. Il demeurera Président de la Fédération Thermale et Climatique Française.

1969-1998. Après avoir été vice-président de la F.I.T.E.C., de 1960 à 1969, et président vingt neuf années, Guy EBRARD décide à Moscou de ne pas renouveler son mandat.

Sa succession est confiée à Nicolaï STOROJENKO, président de la National Spa Association de Russie.

La F.I.T.E.C. devient Fédération Mondiale du Thermalisme et du Climatisme.

OMS

RELATIONS AVEC

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

1969 – le D^r Guy EBRARD (France), Président de la F.I.T.E.C., propose que la F.I.T.E.C. engage des relations avec l'Organisation Mondiale de la Santé au titre d'Organisation Non Gouvernementale et ouvre une nouvelle page.

Le Président Guy EBRARD observe que dans les grands pays à vocation thermale, le thermalisme compte plus d'adversaires que d'adeptes. Il estime que la crédibilité du thermalisme sera renforcée auprès des Gouvernements par la collaboration avec l'Institution Internationale chargée de la Santé, à laquelle participent régulièrement tous les pays représentés par leur Ministre de la Santé.

*
* *

Le Président Guy EBRARD obtient du Directeur Régional de l'Europe, que la F.I.T.E.C. soit désignée comme Observateur, c'est-à-dire reçoive le droit de participer aux séances de l'Europe et d'y intervenir en fin de séance, 10 mn au plus.

Guy EBRARD tiendra le rôle d'Observateur du 12/09/78 (Londres) au 27/06/86 (Helsinki).

Le Président Guy EBRARD demande qu'au statut d'Observateur soit substitué pour la F.I.T.E.C. le statut d'Organisation Non Gouvernementale (NGO). Ce statut donne à son représentant le statut officiel de participer et d'intervenir dans chaque séance. Ceci constitue une rencontre obligée, annuelle, avec le Ministre de la Santé de chaque pays ou avec le Directeur Général de la Santé qui le représente. Ce fut en particulier le cas pour la France où le Président de la F.I.T.E.C., Guy EBRARD, entretenait des relations permanentes et personnelles avec les Ministres de la Santé qui se sont succédés.

*
* *

Le thermalisme avait plus d'adversaires que d'adeptes en France et la mention internationale qui pouvait lui être apportée m'était apparue comme un soutien décisif.

Dans ces conditions, en qualité de Président de la F.I.T.E.C., **j'ai pensé qu'un rapprochement avec l'Organisation Mondiale de la Santé était souhaitable.**

L'Organisation Mondiale de la Santé était-elle prête à s'intéresser au thermalisme ? Certainement pas. Elle s'était prononcée à Vienne le 12/03/1972 à l'occasion d'une consultation de l'O.M.S. relative au « projet de normes régionales européennes pour les eaux minérales naturelles » Tous les participants (italiens, tchécoslovaques, norvégiens, anglais, suisses) ont estimé qu'aucun des documents examinés n'attestait la véracité des allégations selon lesquelles « l'administration des eaux minérales par voie orale était favorable à la santé ».

Le groupe de travail a en outre convenu à l'unanimité, d'établir les recommandations suivantes concernant l'avant-propos des normes européennes pour les eaux minérales naturelles.

Définition des eaux minérales naturelles : la mention « a des propriétés favorables à la santé en raison de ses qualités particulières » doit être supprimée, faute de preuves.

Les considérations sur l'hygiène et l'étiquetage, et les allégations thérapeutiques qui lui succèdent, constituent une barrière négative pour les eaux minérales.

Annexe 1

Mai 1972

Rapport de la 2^e consultation de l'OMS concernant le projet de norme régionale européenne pour les eaux minérales naturelles.



FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION
10, rue de la Liberté - Tour de l'Éducation - Gênes - CODON FAO/AGS, Italie - Tél. 5797



WORLD HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
1211 Genève, 27 Avenue Appia - GENEVE - UNISANTE - Genève - Tél. 24 60 61

(CX 3/L.3 NW)
(CX 3/40.3)

CX/MIN 72/3
Mai 1972

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITE DU CODEX SUR LES EAUX MINERALES NATURELLES

Quatrième session, Vienne, 12-17 juin 1971

COMITE DE COORDINATION POUR L'EUROPE

Neuvième session, Vienne, 14-16 juin 1972

RAPPORT DE LA DEUXIEME CONSULTATION DE L'OMS CONCERNANT LE PROJET DE
NORME REGIONALE EUROPEENNE POUR LES EAUX MINERALES NATURELLES
(14-16 mars 1972, Genève)

I
PARTICIPANTS

Professeur G. Peters, Institut de pharmacologie de l'Université, 21 rue du Bugnon, 1011 Lausanne, Suisse

Professeur A. Giotti, Directeur de l'Institut de pharmacologie de l'Université de Florence, Viale Morgagni, 65, Florence, Italie

Professeur D. Henschler, Institut de toxicologie et de pharmacologie de l'Université, 87 Würzburg, République fédérale d'Allemagne

*/ Professeur H. Baskova, Académie des sciences de Tchécoslovaquie, Praesidium Národní Trída 3, Prague 1, Tchécoslovaquie.

Dr. C. Amiel, Hôpital Louis Mourier, 178 rue des Renouillers, 92 Colombes, France

Dr. P.K.M. Lund, Seksjon for Klinisk Farmakologi, Apoteket Ullevål Sykehus, Kirkeveien 166, Oslo, Norvège

Professeur I. Macdonald, Professeur de physiologie appliquée, Département de physiologie, Guy's Hospital Medical School, St. Thomas Street, Londres SE1 9RT, Angleterre

Dr. J.I. Munn, Service des additifs alimentaires, OMS (Secrétaire)

M. G.O. Iermode, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO (Observateur)

M. H. McNally, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, (Observateur)

*/ Professeur G. Hügl, Représentant de l'Office fédéral de la santé publique de la Confédération suisse (Commission du Codex Alimentarius, Suisse)

Dr. N.U. Vogels, Représentant de l'Office fédéral de la santé publique de la Confédération suisse (Commission du Codex Alimentarius, Suisse), Président des Verbandes Schweiz. Mineralquellen, Bahnhofstrasse 73, 8001 Zürich (Observateur)

En outre, le Dr. L. Ivan (CNR), M.S. Jarama (CNR), M. S. Sholber (USSR) et le Dr. M. Abdussalam (WHO) ont participé à la consultation. Le Dr. V. Fattorasso, Directeur (WHO) et le Dr. J.M. Lu, Chef de service (FAO) y ont assisté à quelques séances.

Le Groupe a élu comme Président le Professeur G. Peters, et le Professeur I. Macdonald a accepté d'exercer les fonctions de Rapporteur.

*/ N'a pu assister à la Consultation, mais a soumis des communications.

*/ N'a pu assister à la Consultation et s'est fait représenter par le Dr. Vogels.

WH/C2331

II HISTORIQUE ET OBJET DE LA CONSULTATION

La présente Consultation était chargée de réexaminer les allégations relatives à la "santé", c'est-à-dire aux propriétés thérapeutiques ou prophylactiques des eaux minérales naturelles lorsqu'elles sont absorbées par voie orale, pour remplacer en totalité ou en partie l'eau de boisson. De telles allégations figuraient dans le projet de norme régionale européenne pour les eaux minérales naturelles. Le Comité de Travail a été prié par l'OMS de procéder à une évaluation scientifique des données pertinentes disponibles, compte tenu des avis du corps médical.

Lors de l'examen de l'avant-projet de norme pour les eaux minérales naturelles par la Commission du Codex Alimentarius, en avril 1971, la section "Définitive" de la norme a prêté à controverse. La principale difficulté que l'on n'a pu résoudre à la session concernait la validité, dans une norme internationale, de la mention de "propriétés favorables à la santé" et de "propriétés physiologiques favorables". En fin de compte, il a été recommandé que l'OMS émette une opinion médicale à propos de ces allégations et que les gouvernements des pays où il est reconnu que des eaux minérales naturelles possèdent de telles propriétés soumettent pour examen les données scientifiques dont ils disposent.

En mai 1971, des experts-conseils réunis à Genève ont examiné 26 communications scientifiques soumises par les gouvernements français et suisse. Toutefois, compte tenu du champ d'application prévu pour la norme, et du petit nombre comme de l'insuffisance des données disponibles, cette réunion n'a pu formuler de recommandation unanime. Il a été convenu qu'une autre consultation aurait lieu pour permettre d'étudier des données supplémentaires pertinentes. En outre, on a proposé certains principes applicables à l'exécution des études relatives aux eaux minérales sur l'animal et sur l'homme.

Un sommaire de ces conclusions, ainsi qu'une proposition de l'OMS visant à modifier la définition des eaux minérales naturelles en insérant la phrase "sous réserve que celles-ci soient mises en évidence par des méthodes modernes généralement reconnues" ont été soumis au Comité de coordination pour l'Europe, en octobre 1971. Cette proposition n'a généralement pas été acceptée, bien que l'on soit convenu de la transmettre pour observations aux fonctionnaires compétents des gouvernements. De plus, on a décidé que le champ d'application de l'avant-projet de norme ne s'étendrait qu'aux eaux minérales naturelles utilisées comme boissons ou comme eaux de table. Il a également été convenu que la norme serait réexaminée à la prochaine réunion du Comité.

A la suite de ces initiatives, il a été décidé qu'une deuxième consultation sur les eaux minérales naturelles se réunirait pour formuler l'opinion antérieurement sollicitée. Outre les rapports soumis précédemment, on a examiné de nombreux autres articles pertinents extraits de la documentation récente sur les eaux minérales naturelles.

III EXAMEN DES DONNEES

Il a été décidé tout d'abord d'examiner les données du point de vue a) des allégations thérapeutiques et prophylactiques, et b) des propriétés toxicologiques. Les membres de la Consultation sont convenus que l'expression "propriétés physiologiques favorables" n'avait aucune signification précise. Il a été décidé d'appliquer les critères ci-après aux renseignements soumis:

- 1) l'évaluation clinique doit être conforme aux principes internationaux reconnus pour l'évaluation des médicaments; c'est-à-dire que les directives applicables à l'évaluation devraient suivre celles définies dans les "Principes applicables à l'étude préclinique de l'innocuité des médicaments", document No 341 de l'OMS (1966) et dans les "Principes applicables à l'évaluation clinique des médicaments", document de l'OMS No 40 (1968);
- 2) seule l'administration par voie orale des eaux minérales doit être envisagée;
- 3) l'expérimentation sur animaux ne sera envisagée que si les résultats présentent de l'intérêt pour la consommation humaine.

Les données scientifiques soumises auparavant (28 documents) ont été examinées à nouveau. Un rapport écrit du Professeur Rasková a évalué en détail 21 autres articles provenant surtout de la documentation tchécoslovaque. En outre, 26 communications

La liste des références bibliographiques a également été étudiée. Les articles publiés dans des revues, cités dans l'index Medline et les autres accessibles ont été jugés pertinents. On a également examiné les documents cités par le Ministère de la Santé publique et de la sécurité sociale, le Comité national italien de l'eau Alimentaria et le Président du Comité du Codex sur les eaux minérales naturelles. On trouvera aux annexes I et II sous les titres "Rapports anciens" et "Rapports récents" une liste de ces documents.

Les renseignements précédemment soumis par les gouvernements et les documents supplémentaires étudiés ont été jugés suffisamment représentatifs des publications de la région. Les gouvernements intéressés avaient été invités à communiquer de nouvelles données scientifiques avant la présente consultation, mais aucune n'était venue parvenue à la date de la réunion.

IX CONCLUSIONS

Le Groupe de travail a formulé à l'égard des conclusions suivantes:

1. Aucun des documents examinés n'atteste la véracité des allégations selon lesquelles l'administration par voie orale d'eau minérale est favorable à la santé.
2. La documentation étudiée n'a fourni aucune preuve d'effet favorable - selon, par les critères en vigueur - dans le traitement d'une quelconque affection ou maladie, à l'exception de l'eau minérale ferrugineuse dans les états de carence en fer.
3. On n'a relevé aucune preuve de la véracité de l'allégation selon laquelle l'eau minérale a des propriétés prophylactiques.
4. Certains effets pharmacologiques des eaux minérales administrées à des animaux de laboratoire ont été démontrés, mais la plupart des données n'ont pas été contrôlées de manière adéquate.
5. Nul effet pharmacologique de l'eau minérale chez les animaux n'a été démontré qui ne pût être expliqué par l'influence d'un constituant connu de l'eau minérale. Le Groupe de travail n'a trouvé dans les documents évalués aucune preuve que les eaux minérales contiennent des substances inconnues exerçant une action pharmacologique.
6. Quelques effets pharmacologiques, mais non thérapeutiques, des eaux minérales ont été démontrés chez l'homme. Les effets de ce genre qui ont été observés semblent imputables à la présence de constituants connus dans l'eau. La plupart des études sur l'homme n'ont pas été faites avec des témoins adéquats, et on a souvent recherché des effets pharmacologiques aussi bien que thérapeutiques chez des malades dont l'état n'était pas bien défini.
7. Les données disponibles ont indiqué que certaines eaux minérales contenaient des substances à des degrés de concentration tels qu'elles pourraient être nocives si elles constituaient la seule source d'eau.
8. La radioactivité de faible intensité observée dans certaines eaux minérales pourrait devenir importante si elle venait s'ajouter à une forte irradiation naturelle.
9. En ce qui concerne les allégations relatives aux propriétés thérapeutiques des eaux minérales, le Groupe de travail les a évaluées de la même manière qu'il évaluerait les allégations relatives aux propriétés thérapeutiques des médicaments. La fréquence d'évaluation selon laquelle les eaux minérales ne sauraient être considérées comme des médicaments tout en ayant cependant une valeur prophylactique ou thérapeutique constitue une contradiction.
10. Le Groupe de travail ne voit aucune raison de faire des recherches sur la toxicité des eaux minérales si l'on connaît déjà de leurs divers constituants pris séparément et considérés globalement.
11. Il conviendrait de réunir un autre Groupe de travail si la publication de futurs travaux scientifiques semble de nature à modifier les présentes conclusions.

II. INTRODUCTION

Le groupe de travail est convenu d'appliquer à l'ensemble des eaux minérales suivantes concernant l'examen des eaux minérales naturelles les règles générales suivantes :

DEFINITION DES EAUX MINÉRALES NATURELLES

1. La mention "à des propriétés curatives à la source en raison de ses qualités particulières ou" doit être supprimée suite le risque d'abus. La mention "à des propriétés physiologiques curatives" doit être supprimée, de même que la mention "à des propriétés curatives".

SYSTÈME

2. La qualité microbiologique de l'eau minérale ne doit pas être inférieure à celle recommandée par l'OMS dans les "Normes internationales pour l'eau de boisson", 2ème édition (1971).
3. Les eaux minérales ne doivent contenir aucune substance susceptible de nuire à la santé des enfants ou des adultes, y compris les autres médicaments, ou des maladies atteints de diverses affections, même si toute l'eau est absorbée par des personnes est de l'eau minérale d'une seule et même marque. Lorsque des eaux minérales contiennent des substances connues en quantités supérieures à celles contenues dans les mélanges d'aliments courants, leur innocuité doit être démontrée par des tests de toxicité adéquats.
4. La radioactivité des eaux minérales sera mesurée à intervalles réguliers et ne doit pas excéder des niveaux inoffensifs chez un sujet satisfaisant son besoin de boisson avec une marque particulière d'eau minérale, et exposé aux sources de rayonnement prévalant dans la communauté dont il fait partie.

ÉTIQUETAGE

5. L'étiquetage des bouteilles avec indication des résultats de l'analyse chimique des eaux doit être rendu obligatoire. De plus, l'étiquetage des bouteilles doit indiquer le degré de radioactivité de l'eau. Les mentions relatives aux propriétés favorables à la santé seront interdites.

ALLÉGATIONS THÉRAPEUTIQUES

6. Chaque fois que des allégations thérapeutiques sont formulées à propos d'une eau minérale, elles seront soumises aux autorités nationales compétentes pour l'évaluation et l'autorisation des médicaments. Les eaux minérales seront assujetties aux lois et règlements régissant la vente des médicaments dans les divers pays.

Le 15/07/1977, au cours de la 27^e session du Comité Régional de l'Europe qui s'est tenue à Munich, dans le cadre des « Voyages internationaux pour motifs de santé » était abordé le sujet sur « la coopération internationale pour assurer une utilisation optimale des stations de santé utilisant des facteurs thérapeutiques naturels ».

On entendait par station de santé utilisant les facteurs thérapeutiques naturels, les établissements de soins appliquant une thérapeutique complexe ayant habituellement recours à divers moyens de traitement combinés et faisant partie intégrante du système global de protection de la santé.

Les divers moyens mis en œuvre étaient :

- soit des méthodes classiques : physiothérapie, diététique, réadaptation,...
- soit des facteurs naturels spécifiques locaux : eau minérale en cure interne, dérivés des eaux minérales (gaz, vapeurs), boues thermo-minérales...

La fréquentation internationale était estimée à :

- 30 000 curistes en République Fédérale Allemande
- 12 000 curistes en Roumanie
- 8 500 curistes en France
- 15 000 curistes en Yougoslavie

Bien que ce rapport ne corresponde pas à la réalité de fréquentation des stations thermales dans les pays concernés, il constituait une approche intéressante pour le traitement, dans une station thermale, qui revêt un caractère de thérapeutique médicale. Il faut établir un lien entre le médecin traitant et le médecin de l'établissement de soins et définir le rôle des stations dans l'éducation sanitaire et sociale.

Annexe 2

1977

Comité Régional de l'Europe - 27^e session à Munich, 6-10 septembre 1977.
« Voyages internationaux pour motif de santé »



ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ
ЗДРАВООХРАНЕНИЯ

REGIONAL COMMITTEE FOR EUROPE COMITE REGIONAL DE L'EUROPE
ЕВРОПЕЙСКИЙ РЕГИОНАЛЬНЫЙ КОМИТЕТ

Vingt-neuvième session
Moscú, 4-10 septembre 1972

EUR/RC77/10
15 juillet 1977

Point 17 de l'ordre du jour provisoire

ORIGINAL : FRANÇAIS

VOYAGES INTERNATIONAUX POUR MOTIFS DE SANTE

La coopération internationale pour assurer une utilisation optimale des stations de santé
utilisant des facteurs thérapeutiques naturels.

1. Etat de la question

1.1 Définition

On entend par "stations de santé utilisant des facteurs thérapeutiques naturels" des stations où les établissements de soins appliquent une thérapeutique complexe, ont habituellement recours à divers moyens de traitement corporels et font ainsi partie intégrante du système global de restauration de la santé.

On peut répartir en deux groupes complémentaires les divers moyens qui sont mis en oeuvre :

- a) les méthodes classiques telles que la physiothérapie, l'électrothérapie, la diététique, la gymnastique, la rééducation et la réadaptation, etc. Ces méthodes ne sont pas spécifiques des stations de santé et sont habituellement mises en oeuvre dans de nombreux centres spécialisés en dehors de ces stations;
- b) les facteurs naturels spécifiques locaux, tels que l'eau minérale (en cure interne ou externe), les dérivés des eaux minérales (gas, vapeurs, etc.), les bains thermo-minéraux, les facteurs climatiques, etc. Au contraire des précédents, ces facteurs sont caractéristiques des traitements appliqués dans les stations de santé.

Un même établissement de soins utilise obligatoirement des méthodes classiques et des facteurs thérapeutiques naturels spécifiques locaux. Par contre, il est bien évident que le choix des techniques ou des éléments dans chacun de ces deux groupes dépend du domaine pathologique auquel le traitement d'ensemble s'applique.

1.2 Différents types de soins

Les traitements complexes appliqués dans les stations de santé peuvent être mis en oeuvre dans divers buts médicaux :

- a) Traitement curatif d'un état pathologique déterminé. Dans ce cas, la thérapeutique appliquée dans une station de santé n'exclut pas obligatoirement d'autres procédés de traitement (médicamenteux par exemple), mais peut parfaitement venir s'insérer dans le cadre d'un schéma thérapeutique d'ensemble de la maladie.

2.2. Fréquentation internationale

Un certain nombre de patients qui fréquentent les stations de santé des Etats Membres de la Région de l'Europe de l'OMS viennent de l'étranger. Dans la plupart des cas, le voyage a été effectué pour raison médicale et sans le seul but de suivre un traitement dans une station de santé appropriée.

Pour les mêmes raisons que précédemment, il est difficile d'établir une estimation globale et précise de l'importance de ces déplacements internationaux pour raison de santé. Toutefois, il semble que cette fréquentation n'est pas négligeable, comme le montrent les quelques chiffres annuels ci-après qui concernent les curistes étrangers qui ont fréquenté des stations de santé utilisant les eaux minérales et les bœnes parmi les éléments naturels spécifiques locaux :

République fédérale d'Allemagne	30 000 (soit environ 1,6% du nombre total des malades fréquentant ces stations);
Roumanie	12 000 (soit environ 2,6% du nombre total des malades fréquentant ces stations);
France	8 500 (soit environ 1,7% du nombre total des malades fréquentant ces stations);
Yougoslavie	15 000.

A l'intérieur d'un même pays, le pourcentage de curistes étrangers est très variable d'une station à l'autre. Une étude faite dans diverses stations de santé yougoslaves montre, par exemple, que ce pourcentage, pratiquement nul dans certaines stations, peut avoiser 50% dans d'autres.

Enfin, le nombre des voyages internationaux pour raison de santé est important par rapport à l'ensemble des déplacements internationaux de tous ordres. C'est ainsi qu'en Yougoslavie, dans la République de Slovénie, un étranger sur huit environ vient suivre un traitement dans une station de santé pour des raisons médicales.

2.3. Conditions de traitement des curistes étrangers

Les conditions dans lesquelles les curistes étrangers effectuent leur traitement sont de deux sortes : certains viennent suivre le traitement à titre payé, sans être remboursés par la sécurité sociale. Selon le cas, ils sont hébergés à l'hôtel, dans un sanatorium ou en milieu hospitalier. Pour d'autres, le traitement est pratiqué avec l'accord de la sécurité sociale qui rembourse alors la totalité ou une partie des frais engagés. Dans ce dernier cas, la prise en charge paraît conditionnée par deux facteurs principaux : d'une part, le traitement répond à un besoin médical dûment constaté, d'autre part, une convention internationale existe entre l'organisme de sécurité sociale et certains établissements de soins étrangers.

Des accords de ce genre existent par exemple entre la Suède, la Norvège et d'autres pays. Pour la Suède, le nombre des déplacements effectués dans le cadre de ces conventions est de l'ordre de 1500 par an, et la Norvège a signé avec un établissement de soins de Yougoslavie une convention portant sur le traitement de 1000 malades répartis sur trois années. D'autres pays étudient actuellement la possibilité de passer des accords de ce genre.

Lorsque les conventions réalisées portent sur un nombre suffisant de malades, les établissements de soins concernés emploient en général du personnel soignant parlant la langue du pays d'origine des malades, ce qui permet de leur offrir un environnement général particulièrement intéressant pour la bonne réalisation du traitement.

Appelons enfin qu'en ce domaine la législation de la Communauté européenne prévoit que les organismes de sécurité sociale des pays membres doivent prendre en charge le traitement à l'étranger lorsqu'il n'y a pas de thérapeutique équivalente dans le pays d'origine du malade.

2.4. Motifs du traitement à l'étranger

Le curiste peut souhaiter suivre un traitement à l'étranger pour des motifs de simple convenance personnelle. Mais lorsque le voyage entre dans le cadre des conventions passées par les organismes de sécurité sociale, deux facteurs importants paraissent le justifier :

- les pays d'origine des curistes ne possèdent pas de facteurs naturels spécifiques locaux correspondant à certaines indications médicales précises, ou n'ont pas créé de station de santé médicalement équipée, souvent parce qu'ils n'ont pas de tradition en ce domaine;

d) Personnel : le personnel médical et auxiliaire doit être suffisamment nombreux, qualifié et adapté à la spécialisation de l'établissement.

Enfin, il ne faut pas oublier que beaucoup de malades présentent une polypathologie : il est alors très utile que les installations médicales éventuelles permettent de traiter les divers aspects de ces atteintes organiques. Souvent, ce domaine fait aussi l'objet de législations nationales, de sorte que contre pour le classement des stations, une étude comparée devrait permettre de dégager des recommandations quant aux normes minimales qu'il serait souhaitable d'exiger.

3.4 Information des médecins et des organismes de santé

Dans la mesure où les études prépondérantes ci-dessus permettraient de préciser l'intérêt thérapeutique et social des traitements dans les stations de santé et de déterminer des normes minimales pour l'homologation des stations et des établissements de soins, il conviendrait d'assurer une diffusion de cette information auprès des médecins et des organismes de santé des divers pays de la Région de l'Europe de l'Ouest.

En effet, ceux-ci ne possèdent bien souvent que des informations fragmentaires dans lesquelles les intérêts thérapeutiques médicaux et les vocations touristiques ne sont pas toujours nettement séparés.

Il faudrait donc envisager de publier à l'échelle internationale, sous l'égide d'une autorité indépendante et à caractère sanitaire, les caractéristiques médicales et les indications thérapeutiques des stations qui répondraient aux normes minimales souhaitables.

3.5 Conditions d'admission des patients

Le traitement dans une station de soins revêt un caractère de thérapeutique médicale. Il faut donc veiller à ce qu'aucun malade ne puisse bénéficier de tout ou partie de ces soins sans avoir subi un examen médical préalable pour préciser si son cas doit faire l'objet du traitement en question et s'il n'y a pas de contre-indications.

De même, une liaison doit s'établir entre le médecin traitant et le médecin de l'établissement de soins. Il est en particulier nécessaire que ce dernier adresse à la fin du traitement un rapport détaillé sur le comportement des malades. Il serait bon de formuler des recommandations dans ce sens.

3.6 Rôle des stations de santé dans l'éducation sanitaire et sociale

On a vu plus haut que le séjour dans les établissements de santé peut également jouer un rôle intéressant dans le cadre de l'éducation sanitaire et sociale (1.2.10). Cet aspect particulier a déjà fait l'objet de quelques travaux, particulièrement dans les pays qui possèdent une tradition ancienne dans l'utilisation de ce genre de ressources thérapeutiques.

Il serait intéressant de rassembler les informations disponibles dans ce domaine et éventuellement de susciter de nouvelles recherches afin de déterminer sur des bases scientifiques les domaines où les stations de santé utilisant des facteurs thérapeutiques naturels peuvent être particulièrement intéressantes dans l'éducation sanitaire et sociale.

S'appuyant sur les documents relatifs aux « Voyages internationaux pour motifs de santé », la F.I.T.E.C. a cru pouvoir prendre contact avec le Bureau Régional de l'Europe et entamer ses pourparlers. **Ce fut l'occasion pour le Directeur Régional, d'accepter, à la suite d'entretiens et d'une assez longue correspondance, que la F.I.T.E.C. soit présente comme Observateur aux réunions du Comité Régional de l'Europe.**

Ceci accordait au Président de la F.I.T.E.C. un rôle d'Observateur ayant droit d'intervenir dix minutes au plus, à la suite des débats de chaque session.

La première session à laquelle j'assistais comme Observateur eut lieu à Londres et j'eus l'occasion d'y présenter, en présence du Prince Charles, l'allocation suivante.

Annexe 3

1978

Bureau de l'Europe – Londres, 18-24 septembre 1978.

Intervention du Dr Guy Ebrard.

(en présence du Prince Charles)

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Organisation

BUREAU DE L'EUROPE

Londres - 18-24 Septembre 1978

Intervention du Docteur Guy EBRARD
Président de la Fédération Internationale
du Rhumatisme et du Climatisme
(Discussion technique du 24 Septembre)

Monsieur le Président, Messieurs,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me donner la parole. Je conserve le meilleur souvenir d'avoir pris l'initiative de convoier en Observatoire, dans la perspective de liens durables et constants, la Fédération Internationale du Rhumatisme et du Climatisme qui regroupe les instances nationales représentatives de 26 pays. Sans doute appartenait-il au Bureau de l'Europe de rappeler la contribution médicale et sanitaire qu'apportent, dans cette région du monde à dix millions de malades et plus de deux millions de rhumatisants, non pas des eaux miraculeuses dont je ne parlai pas mais des stations homologuées formant un cadre thérapeutique global où se conjuguent des éléments spécifiques appliqués suivant la nature et l'évolution de la maladie et permettant une réhabilitation du malade. Cette homologation nécessite une législation particulière à chaque pays.

Régulation des facteurs naturels spécifiques : l'atmosphère, de ses dérivés, les sels et les gaz, eau minérale associée à des substances végétales et minérales constituant les bains dont les effets sédimentaires et analgésiques ont un effet sédatif sur les douleurs. Autant de facteurs étudiés scientifiquement dans leur composition chimique, leurs propriétés physico-chimiques et pharmacologiques, leur radioactivité, leurs propriétés thérapeutiques, leurs effets climatiques.

Réglementation relative à l'organisation des soins et à la délivrance des indications médicales et de leurs contre-indications, au recours aux thérapeutiques, qui découlent en rhumatologie par exemple du traitement des maladies présentant des inflammations en poussée aiguë ou des formes très évolutives.

Réglementation de l'apportation des soins par la prescription et la surveillance médicale de médecins spécialisés et leur collaboration avec des auxiliaires médicaux dispensant au moyen d'équipements adaptés la technique thérapeutique, la diététique, la kinésithérapie.

.../...

Ainsi les expériences continues effectuées avec des travaux et des observations récents ont permis de constater qu'exercer, au lieu de, la gymnastique, les massages, les étirements volontaires, les réflexes cutanés, antalgiques, au lieu des cataplasmes sur la douleur et que des techniques thermales appropriées en baignoire ou en piscine, améliorent en rétablissant la fonction articulaire et préviennent les récidives et l'invalidité.

Est-il besoin de rappeler que le repos sans surveillance médicale est préjudiciable pour la thérapie de souffrir souvent si associée à la réhabilitation et la réinsertion sociale.

La rhumatologie est un bon exemple, numériquement important, de la contribution thérapeutique des cures : c'était sans doute puis un recours un peu délaissé en raison de la pauvreté des moyens thérapeutiques dont disposait la médecine.

Puis survint l'âge d'or de la chimiothérapie et la révolution des antibiotiques qui a transformé la condition des hommes et doublé leur espérance de vie, apportant des victoires renouvelées sur les fléaux millénaires de l'immunité. L'O.M.S. en a été le témoin déçu et la main agissante pour la santé des peuples.

Mais déjà la médecine ne se trouvait-elle pas confrontée avec une doute croissante, aux limites et aux effets marginaux de ces prestigieuses découvertes qu'ont constitué l'antibiothérapie, la corticothérapie au développement de résistances, à des phénomènes d'intolérance, de sensibilisation ; déjà des cris d'alarme sont lancés contre leur surconsommation afin de conserver toute leur efficacité à cette arme majeure lorsqu'elle est indispensable à un pronostic vital et fonctionnel. Ainsi se fait jour la nécessité de thérapeutiques plus douces, de thérapeutiques moins dénuées de toxicité dans les maladies au long cours dont la rhumatologie est un exemple.

Dans cette perspective la thérapie thermique reprend une actualité qu'avaient pu estomper, sans l'effacer complètement, les grandes découvertes thérapeutiques modernes. Elle permet le sovrage de certains médicaments, restaure la structure et les défenses naturelles de l'organisme en agissant sur le terrain du patient.

Parallèlement à cette révolution médicale, l'évolution sociale a ouvert de plus en plus largement l'accès de cette thérapeutique à la population prise en charge, sous contrôle médical, par les organes de protection sociale alors que jadis elle était réservée à des couches sociales aisées. De nombreux pays d'Europe disposent de stations thermales pourvus d'un convention pour leurs malades afin que ceux-ci puissent être traités comme des pays étrangers.

Et l'importance économique de cette thérapie ne saurait être prise sous silence, car les dépenses médicales sont loin d'être négligeables. Outre que les dépenses thermales entraînent une réduction de la consommation d'autres entrées et réduisent l'absentéisme professionnel, elles allègent les dépenses de santé, préoccupation de tous les États, au lieu de les accroître comme l'antibiothérapie, les corticoïdes, les chimiothérapies, etc.

.../.../...

Cette évolution médicale, socio-économique, se situe dans le cadre plus large de l'évolution de la société contemporaine et dans la prise de conscience du caractère social, fragile et dépendant de l'environnement naturel de notre biosphère. Les stations thermales ne constituent-elles pas des réserves d'espaces verts, d'une nature par essence protégée du bruit et de la pollution,

Pour conclure ce bref rappel de la contribution des stations thermales à la santé publique, notamment dans les affections rhumatologiques comme dans d'autres secteurs de la pathologie, puis-je m'autoriser Messieurs à dire devant vous qu'un thermalisme hautement médical et scientifique doit être intégré à la médecine de notre temps, intervenir à son heure chez un malade bien préparé en association avec d'autres thérapeutiques, avec d'autres moyens naturels tels que la rééducation, la climatothérapie, la diététique, la cure doit être aussi et surtout privilégiée pour l'éducation sanitaire du malade à qui il s'adresse dans son unité, sa complexité, son originalité, d'un malade considéré dans sa vie familiale, professionnelle, sociale.

Les quelques réflexions, Monsieur le Président, dans le prolongement d'un rapport qui a été présenté l'an dernier à Munich, me conduisent à considérer à l'occasion du rapport sur la rhumatologie, l'intérêt qu'il y aurait à approfondir les statistiques, à réunir une documentation de base cohérente et à la diffuser dans les Etats membres : des études devraient être entreprises sur la législation comparée, sur les normes minima d'homologation et de classement des stations thermales, sur la liste de leurs caractéristiques médicales, de leurs contre-indications et de leurs indications, sur la durée optimale des cures thermales, sur la sous-consommation médicamenteuse après la cure et la diminution de l'absentéisme professionnel, bref sur l'influence des cures thermales sur les dépenses de santé, sur l'allègement des lits hospitaliers qui pourrait résulter d'une utilisation optimale des capacités sanitaires des stations thermales, sur leur rôle dans la prévention, etc ..., etc ...

C'est dire que la plus vieille thérapeutique naturelle, dont la permanence à travers les siècles est un fait remarquable à souligner puisqu'elle a su résister à tous les bouleversements thérapeutiques du siècle passé, est-elle encore capable de nous offrir des sujets renouvelles de réflexion, dans l'intérêt de la santé des hommes et de la qualité de leur vie. Sur un sujet d'une aussi haute importance, la Fédération Internationale de Thermalisme et du Climatisme est prête, Monsieur le Président, Messieurs, à vous apporter toute sa collaboration.

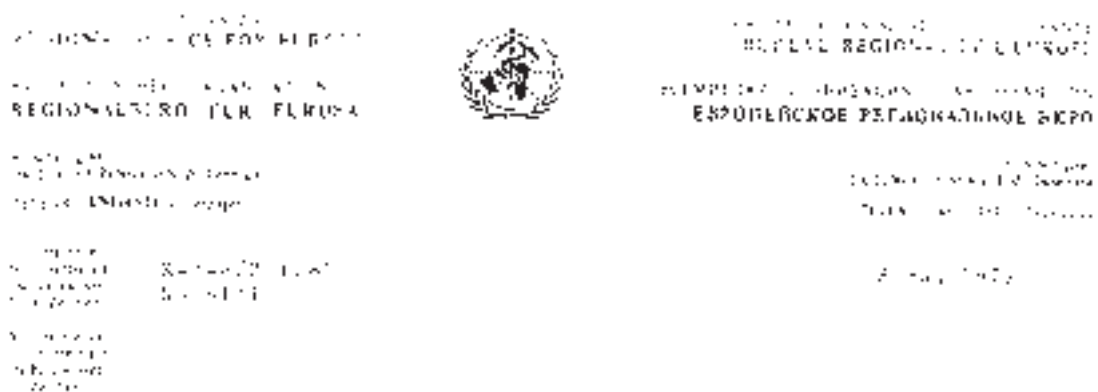
Par lettre du 8/06/1979, le D^r KAPRIO, Directeur Régional de l'O.M.S. me convie à participer à la 29^e session qui se tiendra à Helsinki, dont le thème est « *la formation permanente des personnels de santé et son évaluation* ».

Annexe 4

1979

29^e session du Comité Régional de l'Europe – Helsinki, 11-15 sept. 1979.

Désigner un observateur pour assister à la réunion.



Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les copies de votre lettre du 8 juin 1979, ainsi que les copies de la lettre de l'Organisation Mondiale de la Santé du 11-15 septembre 1979.

Le D^r Kaprio se trouve en déplacement à Genève pour l'Assemblée Médicale de la Santé et pour la Conférence pour l'Europe de votre lettre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement.

Y. K. Kaprio

M. Y. K. Kaprio
Directeur
Bureau du Directeur régional

Monsieur le Directeur
Organisation Mondiale de la Santé
Département de l'Europe
2000 Paris
France



REGIONAL COMMITTEE OF THE
INTERNATIONAL UNION OF PURE AND APPLIED CHEMISTRY
EUROPEAN REGIONAL COMMITTEE

REGIONAL OFFICE FOR EUROPE
P.O. BOX 100000, 00100 HELSINKI
FINLAND
TELEPHONE 010 358 0161 110000

Paris 8 June 1979

Document
Number
Date
Page

Ref. 48.2(28)
202.01.1

Document
Number
Date
Page

Monsieur le Docteur Guy Elbert,
Président,
Fédération Internationale de la Chimie
et du Climatisme,
16 rue de l'Entreprise,
75008 Paris,
France.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre lettre du 23 avril par laquelle j'ai appris avec plaisir que la FEICIC désire étre adhérente à des relations officielles avec l'UICM ou tout qu'organisme ou non gouvernementale, d'attendre donc avec intérêt le dossier que vous préparez pour entrer dans une période de relations de travail dont deux aspects et j'espère beaucoup que cette collaboration sera étroite et fructueuse.

Concernant le vingt-neuvième session du Comité Régional de l'Europe, la session se tiendra à Helsinki du 11 au 15 septembre 1979 sur l'invitation du gouvernement de la Finlande et j'ai le plaisir de vous inviter à desquam un observateur pour assister à notre réunion.

La séance inaugurale aura lieu le lundi 10 septembre 1979 à 18 heures dans le Grand Auditorium de l'Université d'Helsinki, et les sessions de travail se dérouleront dans le Finlanda Hall (Salle des Congrès), à partir du mardi 11 septembre à 9 heures. Vous trouverez en joint un Bulletin d'information contenant des détails complètement sur les différents participants relatifs à la session.

Vous voudrez bien trouver en joint l'ordre du jour provisoire de la session, les documents techniques de cette année ainsi que pour thème "La formation permanente des personnes de science et leur éducation".

Les travaux de travail du Comité seront l'allemand, l'anglais, le français et le russe. Toute intervention présentée dans l'une de ces quatre langues sera traduite dans les trois autres, et les résolutions qui en sera préparées aux fins de l'adoption des problèmes relatifs de la session sera rédigés dans la langue correspondante. Tous les documents du Comité régional seront distribués dans les quatre langues de travail.

Vous trouverez, Monsieur le Président, l'assurance de ma collaboration personnelle.

Heikki Kipinä
Dr. Heikki Kipinä
Director General

Document
Number
Date
Page

Le Congrès d'Helsinki a entraîné le début des relations officielles avec l'O.M.S. À cette occasion, le Président de la F.I.T.E.C. a rencontré le Dr KAPRIO, ainsi que le D^r VUORI, Fonctionnaire Régional pour les soins de santé primaire. Le D^r VUORI a proposé de venir à Paris du 4 au 8 février 1980 et a adressé au Président de la F.I.T.E.C. un projet de lettre établissant des relations entre la F.I.T.E.C. et l'O.M.S.

Annexe 5

31.12.1979

Projet de lettre établissant les relations de travail entre la F.I.T.E.C. et l'O.M.S.



WORLD HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE
WELTGEZONDHEITSORGANISATION
S. EMBASSY, 2, RUE SULTAN, DE L'AVENUE DE L'UNION

Paris 31 décembre 1979

REGIONAL OFFICE FOR EUROPE
BUREAU REGIONAL DE L'EUROPE
REGIONALBIRO FÜR EUROPA
REGIONALBUREAU FÜR EUROPA

Document
No. WHA/61/1
Date 26/12/79
Classification

Document
No. WHA/61/1
Date 26/12/79
Classification

PROJET DE LETTRE

Monsieur et cher Collègue,

L'Organisation mondiale de la Santé estime que ses relations avec les organisations non gouvernementales peuvent efficacement contribuer à la réalisation de ses objectifs généraux ; elle se félicite donc de la possibilité de renforcer ses relations avec la Fédération internationale du Thermalisme et du Climatisme (FITEC).

Je voudrais attirer votre attention sur les principaux critères à remplir pour permettre l'établissement de relations officielles avec l'OMS. L'organisation non gouvernementale en cause doit avoir des objectifs conformes à ceux qui sont indiqués dans la Constitution de l'OMS ; elle doit être d'ampleur internationale, d'une importance reconnue et représenter une proportion notable des personnes travaillant dans ce domaine particulier ; enfin, elle doit posséder un organe directeur habilité à parler au nom de ses membres.

En ce qui concerne la procédure, toute demande d'admission à des relations officielles avec l'Organisation ne pourra être soumise aux organes délibérants de l'OMS qu'à l'issue d'une période de relations de travail d'au moins deux ans.

P.S. : comme mentionné

Pour que les ressources et les compétences offertes par les organisations non gouvernementales soient rationnellement et fréquemment utilisées, il importe que soit clairement définie dans chaque cas la manière dont ces organisations peuvent contribuer à la réalisation des objectifs généraux de l'Organisation mondiale de la Santé, et que cette collaboration soit orientée en harmonie avec le programme général de travail de l'OMS et, le cas échéant, avec ses programmes à moyen terme.

L'objet de cette lettre est de tracer le cadre de nos relations de travail en définissant les larges objectifs de notre collaboration et en établissant un accord sur un programme de travail conjoint pour les deux années qui viennent, entre l'OMS et la FITEC.

Vous trouverez en annexe, pour considération, une note indiquant des éléments possibles du programme de travail conjoint, établis à partir des objectifs généraux mentionnés plus haut. Je serai heureux de recevoir vos commentaires sur ce programme, ainsi que vos suggestions sur d'éventuels sujets que vous aimeriez y voir ajouter.

Je pense que vous avez déjà reçu les documents fondamentaux de l'OMS, le sixième programme général de travail et le projet de budget programme du Bureau régional de l'Europe pour la période 1980 et 1981.

Il a été convenu avec les services compétents du Siège de l'OMS que la composition de la FITEC et son programme de travail étant principalement européens, c'est avec le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe que seront établies les relations de travail. Le Dr Hannu Vuori, fonctionnaire régional pour les Soins de Santé primaires, sera le fonctionnaire désigné par l'OMS pour s'occuper de tous les aspects techniques de votre collaboration avec l'Organisation ; il sera à votre disposition pour toute consultation sur le programme de travail exposé ci-dessus comme sur toute autre question.

Vers la fin de la période biennale, une consultation réunira le fonctionnaire technique désigné par l'OMS et le ou les représentants de la FITEC ; à cette occasion, il sera procédé à une évaluation de la mesure dans laquelle le programme de travail conjoint aura été réalisé.

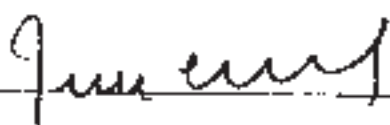
N° 61/1

St. Gervais, 1979

Si les propositions ci-dessus sont jugées acceptables par la FITEC, vous voudrez bien countersigner cette lettre, ce qui marquera l'acceptation, tant par l'OMS que par la FITEC, de la base de leurs relations de travail qui débiteront du jour de la signature. L'original signé de cette lettre est à renvoyer à l'OMS.

Dans l'attente de votre réponse, et comptant sur une fructueuse collaboration future avec votre organisation, je vous prie d'agréer, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de ma considération distinguée.

Au nom de la Fédération internationale du Thermalisme et du Climatisme, j'accepte le contenu de cette lettre en tant que base de nos relations de travail pendant les deux années à venir.

Signé : 

Date : 19 septembre 1979

1979-1982

La Direction Régionale, par lettre du 8 août 1979, désigne, pour l'établissement de ses relations de travail, le Docteur Hannu VUORI, Fonctionnaire Régional pour les soins de santé primaires.

Le 22 août 1979, un volume important de documents est adressé au Bureau Régional de Copenhague.

La **30^e session du Bureau Régional de l'Europe eut lieu à Fez (Maroc)** en 1980. La **F.I.T.E.C. était représentée par son Premier Vice-Président, le Pr Ludwig VON MANGER-KOENIG.**

Le 8 février 1980, le Dr VUORI se rend à Paris. Il adresse une lettre, le 25/2/80 confirmant que les relations de travail ont été fixées au 19 septembre 1979.

La 31^e session du Bureau Régional de l'Europe se déroula à Berlin-Est (République Fédérale Allemande).

Le **Dr David MACFAYDEN succède au Dr VUORI.** Il confirme qu'il est responsable des missions et souhaite rencontrer le Président de la F.I.T.E.C.

Il semble que le dossier de la F.I.T.E.C. ait été perdu à la suite des changements intervenus. Le Professeur VON MANGER-KOENIG, représentant l'Allemagne Fédérale au Bureau Exécutif de l'OMS s'en inquiète en qualité de Vice-Président de la F.I.T.E.C..

Le D^r MACFAYDEN cède la place au D^r W. FRITSCHKE. Ce dernier confirme qu'il reprend le dossier et fixe les relations de travail à dater du 23 octobre 1982.

1982 – La 32^e session du Bureau Régional de l'Europe se déroula à Copenhague en 1982. Le **Dr Guy EBRARD y assista au titre d'Observateur et prononça le discours joint.**

Annexe 6

1982

Comité Régional de l'Europe – 32^e session – Copenhague, 29 septembre 1982.
Intervention du D^r Guy EBRARD

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DU THERMALISME ET DU CLIMATISME
INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR BALNEOLOGIE UND KLIMATOLOGIE

IN LAYERS OF OTHER G. EBERARD COMM. 80-1034, DE L'ETROPE 17-22 1981 0
COPYRIGHT 19 80-1034, 1-81

Young men in Prison, Me, 1990, 2000, 2001, 2002

Le 25 septembre 1968, appelé, pour la première fois en observateur à la 200^e Session de votre Bureau régional à LOMBARDY, le 1^{er} d'ici, au nom de la FEDERATION INTERNATIONALE DE TUTORIATISM et de l'UNION 1968, une brève intervention en remerciement Monsieur EMBRE de l'y pour avoir.

de rappelés, à l'incrimination d'une discussion sur le traitement des affections rhéumatoïdiques, la contribution médicale et scientifique qu'apportent, à plus de deux millions de rhumatisants, la million de visiteurs du musée d'Europe :

Situés dans des lieux privilégiés, dotés d'équipements adéquats, en vue d'appliquer les traitements, placés sous le contrôle des Universités, dispensés par un corps médical nombreux et spécialisé, par des assistantes médicales particulièrement bien formés, kinésithérapeutes, techniciens thermiques, appuyés sur des soins infirmiers de qualité, vivifiés par une recherche scientifique de haut niveau.

la plus vieille thérapeutique du monde, a eu résonner aux bouleversements thérapeutiques et garde sa place dans au plan thérapeutique d'ensemble, dans le cadre d'orientations thérapeutiques bien précises, réévaluées par les Praxéops Lablès.

Elle constitue un complément, judicieusement prescrit et corrigé ou appliqué, à des thérapeutiques aussi prestigieuses que la psychomotricité ou l'hydrokinésithérapie. La douleur s'oppose, elle constitue leur prolongement ou leur relais utile par leur parfaite tolérance : les deux délaissés dans les années soixante, l'un prédominant dans le traitement des affections du terrain.

La route française, outre qu'elle avait acquis des titres de noblesse anciens, a pu rajouter son message, le codifier, l'élaborer. L'expérimentation pharmacologique et physiologique, l'analyse fondamentale des eaux, les observations cliniques, ont inscrit la crémothérapie au rang des thérapeutiques avec ses indications et contre-indications. Elle bénéficie donc de soutien de budget, au sein des Etats, modelé en fonction de la place que chacun d'entre eux lui accorde. Elle constitue un véritable outil thérapeutique dans les pays de l'Europe de l'Ouest (Italie, Allemagne, France, Suisse, Autriche, Belgique, Pays-Bas). Partout où elle est appliquée, elle est, de surcroît l'élément d'une politique de prévention de grande portée sociale dans les pays d'Europe de l'Est (Hongrie, République tchèque, Pologne, Bulgarie, Roumanie par exemple) et dans ces pays, de plus en plus traditionnels thermales, les Instituts de recherche attribuent, de plus en plus, à leur modèle les données scientifiques qui le justifient, les honorent, soutiennent.

[illegible]

Me pareció muy buena la película, pero me gustó más, de los tres, el de los niños, de los que se llaman los "chicos de la calle", los que viven en la calle, los que no tienen familia.

celui-ci a déjà apporté une contribution à la lutte contre le cancer, les maladies chroniques à vocation respiratoire y sont bien préparées ; à la lutte contre l'alcoolisme ; les stations à vocation métabolique y contribuent ; à la lutte contre le vieillissement et à la réadaptation fonctionnelle ; les stations rhumatologiques n'y exploitent ; en faveur de la santé des travailleurs ; les stations dermatologiques y résistent d'une manière spécifique, pour reprendre quelques exemples...

Au point où la promotion de la santé s'élève le longement aux questions relatives au mode de vie de chacun, à la diététique et à la nutrition, aux personnes âgées à la prévention et aux conséquences des accidents, accidents cardiovasculaires, accidents de la route et traumatologie, accidents au travail, le Ministère rappelle que le Ministère a tout à fait, dans chacun de ces domaines, une contribution à vos travaux.

La thérapeutique thermique, les stations thermales, constituent en ces éléments d'une politique sanitaire d'ensemble, s'inscrivent dans un environnement sanitaire, elles participent à la santé de plusieurs millions d'individus dans un contexte étiologique favorable.

La Fédération Internationale de Thermalisme et du Climatisme vous apportera pour sa part son concours dans la recherche de l'objectif d'une carte pour tous pour l'an 2000.

Elle laisse le soin à vos instances exécutives d'approuver la place qui peut lui être attribuée dans les chapitres et les options qui résument le budget programme 1984 - 1985 et dans les buts proposés pour 1986-1987.

Elle est disposée à recevoir, ou à diligenter ceux qui l'inspirent les visiteurs qui viendront à lui être confrontés, en vue de recenser les ressources qu'elle représente et les potentiels qui sont les siens.

Ainsi pourra être fixée, dans les objectifs, la place et son itinéraire, qui doit être la sienne pour l'avenir, en fonction de celle qu'elle tient déjà dans le présent.

En étant appelée à s'insérer à vos côtés au titre de l'Institut de la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme, sera en outre d'un autre plan et la part des responsabilités qui vous paraîtront devoir lui incomber dans le développement de la santé pour tous et notamment des problèmes de la prévention et celui des modes de vie.

À cette occasion, une réunion eut lieu à Copenhague dans le bureau du Dr WHABA, en présence du Docteur EBRARD, Président de la F.I.T.E.C., du Professeur Von Manger KOENIG (RFA), Vice-Président de la FITEC et Membre du Comité Exécutif de l'OMS et de Monsieur FREY, Directeur Général de la Santé de la Confédération Helvétique et Vice-Président de la FITEC. Il est décidé d'organiser un colloque à Abano, en liaison avec la FITEC, en préambule à l'admission au titre de NGO.

1983 – La 33^e session du Bureau Régional de l'Europe se déroula à Madrid. La F.I.T.E.C. était représentée par son Président, le Dr Guy EBRARD.

Le début des relations avec l'OMS aura souffert de 3 années de retard, le dossier ayant été consécutivement égaré par les services de Copenhague. C'est ainsi que le rapport annuel du Directeur Régional, par son courrier du 12/04/1983, précise que les relations de travail entre l'OMS et la FITEC, ont débuté en 1982, alors qu'elles ont commencé en réalité au 19 septembre 1979.

Annexe 7

1982

Confirmation début des relations de travail O.M.S/ F.I.T.E.C. au 19.09.1979.

M^{me} Hana HERMANOVA est désignée comme nouveau responsable.

Bref, après ces nombreux atermoiements et avant l'engagement de la procédure officielle, il est demandé à la F.I.T.E.C. d'informer l'O.M.S. sur ses intentions et d'élaborer un programme d'action avec l'ensemble des autres Bureaux Régionaux, condition indispensable pour établir des relations officielles.

La visite rendue le 11 octobre 1983, au D^r MUTALIK par le Docteur EBRARD, Président de la F.I.T.E.C. et Monsieur FREY, Vice-Président, entraîne la mise en œuvre de relations avec d'autres pays, bien que le thermalisme soit essentiellement l'affaire du Bureau Régional de l'Europe.

Par courrier du 14/11/1983, le D^r FRITSCHÉ fait parvenir au Président de la F.I.T.E.C. les adresses des différents Bureaux Régionaux.

Annexe 8

1983

Adresses et attributions territoriales des divers Bureaux Régionaux O.M.S.



WORLD HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE
WELTGESUNDHEITSORGANISATION
JAGHAT D DAKHILATIS LIPASOGANVITHON

REGIONAL OFFICE FOR EUROPE
BUREAU REGIONAL DE L'EUROPE
REGIONALBURO FÜR EUROPA
REGIONALBURO FÜR EUROPA

Paris 14 November 1982

11.11.1982
N° 11.11.1982
11.11.1982
11.11.1982

N3/27/2

11.11.1982
N° 11.11.1982
11.11.1982
11.11.1982

Monsieur le Docteur Guy Ebrard
Président de la
Fédération Internationale de
Thermalisme et de Climatisme
10, rue de l'Estrapade
75006 Paris
France

Monsieur le Président,

Comme suite à votre lettre en date du 4 novembre 1982, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, afin de compléter votre information sur notre organisation, les adresses et les attributions territoriales des divers bureaux régionaux.

J'espère que, grâce à ces renseignements, vous serez à même d'élaborer comme vous le souhaitez, un programme d'action avec les autres bureaux régionaux qui vous permettra d'engager une procédure en vue d'établir des relations officielles entre la FITEC et l'OMS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

W. Fritzsche

Dr W. Fritzsche
Chef de la coordination avec
d'autres organisations

ADDRESSES OF THE BUREAU OF HEALTH

Dr. Conlan A.A. Quenem
Regional Director
World Health Organization
Regional Office for Africa
P.O. Box 1517
Brazzaville
Congo

Telex 5221
UNISANTE BRASZAVILLE
Phone 81 15 40/45
(R/F)

1001 Monsieur le Docteur Conlan A.A. Quenem
Directeur régional
Organisation mondiale de la Santé
Bureau régional de l'Afrique
Boîte postale 6, etc.

Dr. Carlyle Sierra de Macedo
Regional Director
World Health Organization
Regional Office for the Americas/
Pan American Sanitary Bureau
525, 23rd Street N.W.
Washington D.C. 20037
USA/Etats Unis d'Amérique

2Telex 023-248338paab
OFSPANPAN WASHINGTON
Phone (202) 361-370

(Bureau régional des Amériques)

Dr. Hassanin Abdul-Razouq Gergawy
Regional Director
World Health Organization
Regional Office for the Eastern Mediterranean
P.O. Box 1517
Alexandria-21511
Arab Republic of Egypt

Telex 5468
5402
UNISANTE ALEXANDRIE
Phone 80 23 1
80 78 4

1002 Directeur régional
Organisation mondiale de la Santé
Bureau régional de la Méditerranée orientale, etc.

(Office address: Schiess Pasha Street, Mazarita, Alexandria)

Dr. U. K. K.
Regional Director
World Health Organization
Regional Office for South-East Asia
World Health House
Indraprastha Estate
Mahatma Gandhi Road
New Delhi 110002
India

Telex 31224
31219
WHO NEW DELHI 11000
Phone 27 01 81-8

(Bureau régional de l'Asie du Sud-Est)

Dr. H. Nakajima
Regional Director
World Health Organization
Regional Office for the Western Pacific
P.O. Box 2932

Telex 027-40355who pm
075 77652who ph
075-63256who ps
UNISANTE MANILA
Phone 39 20 41

Manila
Philippines
(Bureau régional du Pacifique occidental)
(Office address: United Nations Avenue, Ermita, Manila)

Dr. Leo A. Maptia
Regional Director
World Health Organization
Regional Office for Europe
2, Scheffelaan
DK-2100 Copenhagen Ø

Telex 13158 who dk
UNISANTE COPENHAGEN
Phone 29 01 11

Bureaux Régionaux de l'O.M.S.

Bureau Régional pour l'Europe	27 pays
Bureau Régional pour l'Afrique	43 pays
Bureau Régional pour l'Amérique	29 pays
Bureau Régional Est Méditerranéen	23 pays
Bureau Régional Asie du Sud-Est	10 pays
Bureau Régional Ouest Pacifique	15 pays
Soit au total	156 pays

C'est ainsi que furent saisis les Bureaux Régionaux suivants :

- Brazzaville (Congo)
- Washington (États-Unis)
- Alexandrie (Égypte)
- New-Delhi (Inde)
- Manille (Philippines)

Le Directeur Régional, le D^r L.A. KAPRIO, a bien voulu soumettre à la F.I.T.E.C. le budget-programme de la région européenne pour la période biennale 1984-1985 et l'aperçu préliminaire des buts proposés pour 1986 à 1989.

Après examen de ces documents, il apparaît que la stratégie régionale, en vue de « la Santé pour tous d'ici l'an 2000 », évoque les principaux problèmes de santé et apparentés, relevés dans la région européenne, qu'ils soient ou non liés au mode de vie ou à l'environnement physique et social ; on y trouve notamment relatés, les problèmes suivants :

1. l'état de santé, les facteurs sociaux culturels connexes
2. les facteurs sociaux et culturels importants aux fins de la santé
3. les facteurs de risques et d'environnement physique et chimique
4. les problèmes économiques et la santé
5. les problèmes liés aux systèmes des besoins de santé et notamment l'accroissement iatrogène lié au développement technologique
6. les problèmes liés au financement des besoins de santé
7. les dépenses futures

Il a été tenu compte, par ailleurs, des rapports existants, outre le projet de programme pour l'exercice financier 84/85, de la stratégie régionale en vue de la Santé pour tous en l'An 2000 et le 7^e programme général de travail.

Stratégie régionale en vue de la santé en l'an 2000

Les questions relatives aux modes de vie :

La promotion de la santé par l'éducation du public et l'information pour la santé, tant en ce qui concerne les individus que les travailleurs, pouvant

avoir notamment une place privilégiée dans le programme pour les maladies vasculaires liées à la profession, qu'au programme de santé pour les personnes âgées.

Il est à noter que ces programmes étudiant les niveaux secondaires et tertiaires des besoins de santé, laissent apparaître l'importance des Hôpitaux et autres établissements de santé dans ce programme.

Les établissements thermaux constituent, dans les états membres, un des éléments d'une armature sociale, ainsi que les hôpitaux thermaux qu'ils comportent.

Ainsi, il apparaît que la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme « F.I.T.E.C. » s'intéresse tout particulièrement à une coopération avec l'OMS dans le cadre de l'annexe 1 de la liste ordonnée des programmes de l'OMS pour le 7^e programme général de travail pour les années 1984 à 1989.

Afin de satisfaire aux préoccupations de l'OMS, nous avons soigneusement étudié les programmes en référence et relevé les têtes de chapitres ou les programmes dans lesquels notre organisation internationale pourrait se trouver, pour tout ou partie, concernée. Il s'entend bien qu'il ne saurait s'agir pour elle de prétendre s'intéresser à tout ce qui est mentionné, mais qu'elle offre ainsi un cadre de réflexion exhaustif aux Responsables de l'OMS, susceptibles d'articuler les programmes et d'insérer l'organisation non gouvernementale au gré des opportunités, dans tel ou tel programme ou sous-programme.

La FITEC, invitée à entretenir annuellement, à titre d'Observateur, des relations de travail avec l'OMS a, de ce fait, participé, pour sa part, depuis 1978, aux différentes sessions du Comité Régional de l'Europe et a élargi ses relations de travail avec l'ensemble des Bureaux Régionaux.

Il convient de préciser que, hormis les relations entretenues avec un certain nombre de pays directement concernés, le thermalisme ne constitue pas cependant une ressource naturelle obligatoire dans l'ensemble des pays.

Toutefois, s'acquittant de la demande de l'O.M.S., des relations ont été entretenues avec des Bureaux régionaux par l'intermédiaire de correspondances pouvant amener la désignation d'experts.

Afin de concrétiser la persistance et la qualité des relations de travail entre la F.I.T.E.C. et le Bureau Régional de l'Europe, le Docteur *Kaprio*, Directeur du Bureau Régional de l'Europe, a participé personnellement à l'Assemblée des Délégués de la F.I.T.E.C. qui s'est tenue en France, à Evian, en octobre 1983. Il a tenu à souligner que sa présence témoignait de sa préoccupation de voir des relations officielles de travail s'établir entre la F.I.T.E.C. et l'OMS.

Demande d'admission de la F.I.T.E.C. à l'O.M.S. comme Organisation Non Gouvernementale - NGO

Le **3 septembre 1984**, une demande d'admission est déposée auprès du Professeur ROUX (France - Ministère de la Santé), Président du Comité Exécutif de l'OMS : elle résume l'historique des relations et des demandes.

Annexe 9

1984

Courrier adressé le 3/09/1984 par le D^r Guy EBRARD au P^r ROUX, Directeur Général de la Santé (France) et Président du Comité Exécutif de l'OMS.

FEDÉRATION INTERNATIONALE DU THERMALISME ET DU CLIMATISME
INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR BALNEOLOGIE UND KLIMATOLOGIE

Le 11 Septembre 1994

OBJET : Adresse de la FETM en qualité de
Membre auprès de l'U.N.E.S.C.O.

LE PRÉSIDENT,

Monsieur le Président,

En vous remerciant de votre accueil et, plus particulièrement, de votre accueil au Comité Exécutif de l'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, je dois vous adresser, en votre qualité d'ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE, de la FÉDÉRATION INTERNATIONALE DU THERMALISME ET DU CLIMATISME, dont vous trouverez ci-joint le Statut (pièce n° 1)

■
■ ■

RAPPEL HISTORIQUE

Le problème du Thermalisme et du Climatisme a été abordé internationalement depuis de 1920, par un document préparé à l'occasion de la Conférence du Centre Régional de l'Europe, en 1927 et intitulé :

"Voyages Internationaux pour motifs de Santé" (document EHC RC/27/10 - Pièce n° 2)

Depuis 1925, la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme, a été invitée à participer, titre d'observateur, à l'Assemblée Régionale de l'Europe et à travailler en plus, en vue de ses préoccupations, dans un autre attachement, à savoir :

en 1928, à l'Assemblée de LONDRES (intervention du Dr FERRARD dans la discussion technique Pièce n° 3)

en 1929, comme Secrétaire à BRUXELLES

En 1930, au E.A.C. et la FETM a été représentée par le Président, M. MARCÉL KAPRIO, Président Vice-Président,

Président Vice-Président

et en 1931, au E.A.C. KAPRIO, intervention du Dr KAPRIO - pièce n° 4

Président Vice-Président

PRÉPARATION DU STATUT D'ADHÉSION AU TITRE 10 1994

Le 21 Mars 1994, la Commission Régionale de l'Europe, a été invitée à participer, titre d'observateur, à la Conférence Mondiale de la Santé, à l'occasion de la Conférence Mondiale de M. KAPRIO - Pièce n° 5, dont vous trouverez ci-joint le Statut de la FETM - à l'Annexe 10 (pièce n° 6)

Très respectueusement,

DESIGNATION DU Dr HANNU UDOLJ

- Le Directeur Régional, par lettre du 6 Août 1979 (PIECE N° 7), souligne pour l'établissement de ses relations de travail, le Docteur Hannu Udolj, Fonctionnaire Régional pour les soins de santé primaire, qui adresse une correspondance au Président de la FITEP, lettre du 31 Décembre 1979, à laquelle était joint le projet de lettre de la même date (PIECE N° 8).
- Le 22 Août 1979, un volume important de documents est adressé au siège de l'ADMINISTRATIF (PIECE N° 9).
- Monsieur VUOLJ se rend à PARIS, le 6 Février 1980 (copie lettre du 25/02/80 adressée à son retour, confirmant que les relations de travail ont été fixées au 19 Septembre 1980 (PIECE N° 10).

DESIGNATION DU Dr MACFAYDEN

- Monsieur VUOLJ, par sa lettre du 25 Février 1980, annonce qu'à partir du 1er Mars 1980, la responsabilité du dossier est confiée au Dr DAVID MACFAYDEN.
- Le Docteur ERHARD écrit à Monsieur VUOLJ, le 10 Mars 1980 (PIECE N° 11), pour lui indiquer que Monsieur MACFAYDEN est bien responsable du dossier.
- Monsieur MACFAYDEN accuse réception des lettres du 25 Février et du 10 Mars 1980, par courrier du 11 Avril 1980 (PIECE N° 12) et confirme qu'il est bien responsable de cette mission et souhaite pouvoir rencontrer le Président de la FITEP.
- Il semble que le dossier de la FITEP ait été perdu à la suite des changements intervenus; il n'a plus été retrouvé trace du dossier.
- Le Professeur VOY KANGER KOENIG, représentant l'Allemagne Fédérale au Bureau Exécutif du C.O.M.S., s'en inquiète, en qualité de Vice Président de la FITEP (copie de la lettre de M. MACFAYDEN du 3/2/81 (PIECE N° 13).
- Le Docteur ERHARD écrit au Docteur KANGIO, Directeur Régional, le 13 Juin 1982 pour lui exposer cette situation (PIECE N° 14).

INTERVENTION DU Dr K. FRITSCHER à la place du Dr MACFAYDEN

- Le 21 Juillet 1982, le Dr FRITSCHER répond à la lettre du Dr ERHARD et lui indique qu'il reprend le dossier (PIECE N° 15).
- Le Dr FRITSCHER répond à M. FRITSCHER, par lettre du 6 Août 1982, faisant le point chronologique de la situation (PIECE N° 16).
- La réponse du Dr FRITSCHER, du 7 Septembre 1982, fixe les modalités de travail à partir du 22 Octobre 1982 (PIECE N° 17).

DESIGNATION DE Madame HERMANOVA par M. FRITSCHER

- La lettre du Dr KANGIO, du 11 Avril 1983, portant acte que les relations ont cessé le 19 septembre 1979, mentionne Mme Hana HERMANOVA, comme remplaçant temporaire (PIECE N° 18).

.../...3

On constate que le dossier de la FITEC, perdu au Siège Regional de COPENHAGUE, a fixé une première fois ses relations de travail au :

14 Septembre 1979

mais au 29 Octobre 1982

Il n'a donc pas été tenu compte des relations antérieures et des délais longuement écoulés (lettre du 10 Novembre 1982 du Dr LIBRARD - PIÈCE N° 19 - annexes).

* * *

INTERVENTION DU Dr WHABA à COPENHAGUE - ORGANISATION d'un COLLOQUE OMS/FITEC

Le 29 Septembre 1982, à l'occasion de la 32ème Session de COPENHAGUE, une réunion est tenue dans le Bureau du Dr WHABA, en présence du Docteur FERRARD, Président de la FITEC, du Professeur M. S. KADALIA KERNIG (IPSA) Vice-Président de la FITEC et Membre du Comité Exécutif de l'OMS et du Monsieur FREY, Directeur Général de la Santé de la Confédération helvétique, Vice-Président de la FITEC.

Il est décidé d'organiser un colloque à GENEVE, en liaison avec la FITEC, en préambule à l'admission au titre de M.G.O.

** COLLOQUE d'ARAGO MONTEGROTTA, 14/17 Juin 1983

Vous trouverez ci-joint :

- ** PIÈCE N° 20 Copie du rapport sommaire ICP/ADR 019 (C) 3082E du 3/10/83
- ** PIÈCE N° 20 Bis copie du rapport du Groupe de Travail 2892E, comportant la liste des participants
- ** PIÈCE N° 21 un exemplaire des conclusions ICP/ADR 019
- ** PIÈCE N° 21 Bis copies d'extraits de presse, relatifs à la reconnaissance de la Balnéothérapie par l'OMS
- ** PIÈCE N° 21 Ter - copie des 14 interventions du Groupe de Travail

* * *

INTERVENTION AU SIÈGE DE GENEVE - Relations de travail avec l'ensemble des Bureaux Régionaux

Le 17 Août 1983, le Dr KARNIJOI, PIÈCE N° 22 informe la FITEC qu'il avait nommé le Dr METALIK, un Docteur de l'OMS à GENEVE, de la candidature au titre de M.G.O.

On peut penser, avant peut-être de faire appel de la FITEC qui pourrait une intervention (fait du non) comme du Bureau de l'Europe.

Le Président de la FITEC rend visite, le 17 Octobre 1983, au Docteur METALIK et est reçu en son absence par un de ses Collaborateurs qui souhaite que soient établies les relations de travail avec l'ensemble des Bureaux Régionaux, et lui d'interpellation à son sujet par la FITEC (lettre du Dr. METALIK du 19/11/83) faisant suite à cette visite - PIÈCE N° 23.

Il convient toutefois de préciser, que hormis les relations entretenues par la FITC avec un certain nombre de Pays directement concernés, le thématisme ne constitue pas toujours une ressource naturelle obligatoire dans l'ensemble des Pays.

Le Président, s'acquittant de la demande des services de GENEVE, s'est mis en rapport avec les Bureaux Régionaux, par une lettre (FITC N° 24) et les réponses qui ont été apportées par les Bureaux Régionaux sont, à elles seules, significatives des limites que connaît le Thématisme à l'échelon international, ce que des Adhérents de la FITC elle-même (Pièces N° 25 de 13 réponses)

*, *

Il apparaît ainsi, à l'examen du dossier, que la FITC a entretenu, avec continuité, des relations de travail avec le Bureau Régional de l'Europe, qui, par cette son interlocuteur privilégié en raison de la richesse du patrimoine thématique dans les Pays directement concernés par le Bureau de l'Europe.

L'admission de la FITC, au titre de NGO, a été retardée, comme le montre la durée du dossier, d'au moins trois ans, le dossier ayant été égaré et de nombreux responsables ayant eu, tout à tout, la charge de cette admission.

Il serait souhaitable que le Comité Exécutif prenne en compte cette situation et donne les perspectives concrètes d'un calendrier, dans la mesure où les motifs de cette admission, qui paraissent évidents dès l'abord au Directeur Régional de l'Europe, ne devraient pas être remis en question pour un quelconque motif.

Je vous prie de trouver ici, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Docteur Guy LERARD



Professeur ROUX
Ministère de la Santé
et du Comité Exécutif de l'OMS

Dr. Sule Ceylan
Dr. ZAPUN

Il est décidé d'organiser un colloque à Abano, du 15 au 17 juin 1983, en préambule à l'admission de la F.I.T.E.C. auprès de l'O.M.S., au titre de NGO.

Le groupe de travail pour l'évaluation de la contribution de la balnéothérapie à la santé des personnes âgées, présent à Abano-Montegrotto, a marqué une étape décisive dans l'intérêt porté par l'OMS au thermalisme.

Voici quelques extraits du rapport qui fut présenté :

Dans de nombreux pays, les services de santé modernes reconnaissent que la balnéologie est devenue une spécialité médicale regroupant plusieurs éléments. Le groupe de travail était réuni pour étudier les bienfaits procurés par la balnéothérapie et notamment son rôle social. D'autres questions connexes, telles que l'utilisation de saunas et la place de la diététique et des régimes alimentaires ont également été examinées.

Il a été convenu que lors de l'étude du rôle de la balnéothérapie pour la prévention de l'incapacité, le groupe de travail devrait garder présent à l'esprit les avantages possibles de la balnéothérapie pour d'autres groupes d'âge, et non seulement pour les personnes âgées.

Le groupe a accepté de se limiter à l'étude des ressources naturelles, telles que les eaux minérales (à usage interne ou externe), leurs dérivés (gaz, vapeurs, etc.), les boues thermominérales et les facteurs climatiques. Ces ressources naturelles sont souvent appelées différemment selon les pays.

La balnéothérapie est l'utilisation, dans le cadre des soins de santé, de ressources naturelles sur le lieu même d'existence de ces ressources.

L'utilisation de ces ressources doit donc reposer sur des programmes de soins, de prévention et de promotion destinés à améliorer la qualité de la vie de chacun.

Conclusions

1. La balnéothérapie a un rôle important à jouer dans le maintien de la santé et peut-être également dans la prévention de l'incapacité à un stade ultérieur de la vie. La diététique en est inséparable et, pour autant que l'état de santé du sujet le permet, le régime alimentaire devrait être celui qui convient aux besoins physiologiques d'un sujet en bonne santé du même groupe d'âge.
2. Il faut souligner le rôle non seulement médical mais également social de la balnéothérapie dans le système général de soins de santé.
3. Il faut poursuivre l'évaluation de l'étude des processus intervenant dans la balnéothérapie.

4. La balnéologie, en tant que discipline, recouvre de nombreuses composantes dont l'interaction est indispensable à la pleine application de la balnéothérapie.
5. La balnéothérapie supposant une approche pluridisciplinaire, il semblerait souhaitable, pour en poursuivre l'étude, de l'incorporer dans certains des programmes actuels de l'OMS, concernant par exemple les soins de santé primaires, la santé des personnes âgées, la prévention des incapacités et la réadaptation.
6. Outre l'énoncé des indications de la balnéothérapie chez les personnes âgées, il apparaît extrêmement important de mentionner également les contre-indications.

Actions recommandées

- La balnéothérapie pourrait être intégrée en tant que telle dans un ou plusieurs des programmes actuels de l'OMS.
- Il faudrait étudier l'utilisation de la balnéothérapie selon divers groupes d'âge.
- Il faudrait créer un système d'information à l'intention des utilisateurs de la balnéothérapie, précisant à la fois les avantages et les inconvénients des diverses méthodes disponibles.
- Il faudrait mettre en place un réseau de centres d'information afin de rassembler et de diffuser des informations scientifiques sur les avantages et les inconvénients de la balnéothérapie. Cette activité devrait relever, dans toute la mesure du possible, de l'Association Internationale de balnéologie et de climatologie et des instituts nationaux compétents.
- Il faudrait encourager la recherche afin de développer les connaissances dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'intérêt possible de la balnéothérapie pour ralentir les processus de dégénérescence afin de comparer le rapport coût/efficacité de la balnéothérapie et celui d'autres méthodes thérapeutiques.
- Il faut trouver les moyens d'identifier les besoins en matière de formation du personnel, aussi bien médical qu'auxiliaire, appelé à s'occuper de balnéothérapie.
- Il faudrait améliorer les méthodes actuelles d'évaluation de la capacité fonctionnelle des personnes âgées avant et après traitement.

Relations de travail avec l'ensemble des Bureaux Régionaux

Il convient toutefois de préciser que, hormis les relations entretenues par la F.I.T.E.C. avec un certain nombre de pays directement concernés, le thermalisme ne constitue pas toujours une ressource naturelle obligatoire dans l'ensemble des pays.

Le Président, s'acquittant de la demande des services de Genève, s'est mis en rapport avec les Bureaux Régionaux. Les réponses qui ont été apportées par les Bureaux Régionaux sont, à elles seules, significatives des limites que connaît le thermalisme à l'échelon international.

Il apparaît ainsi, à l'examen du dossier, que la F.I.T.E.C. a entretenu avec continuité, des relations de travail avec le Bureau Régional de l'Europe qui reste son interlocuteur privilégié en raison de la richesse du patrimoine thermal dans les pays directement concernés par le Bureau de l'Europe.

L'admission de la F.I.T.E.C. au titre de NGO a été retardée, comme le montre la lecture du dossier, d'au moins trois ans, le dossier ayant été égaré et de nombreux responsables ayant eu, tour à tour, la charge de cette admission.

Il serait souhaitable que le Comité Exécutif prenne en compte cette situation et donne les perspectives concrètes d'un calendrier, dans la mesure où cette admission, qui paraît évidente dès l'abord au Directeur Régional de l'Europe, ne devrait pas être remise en question pour un quelconque motif.

*

* *

Le 17 janvier 1986, la F.I.T.E.C. est reconnue auprès de l'O.M.S. comme Organisation Non Gouvernementale (N.G.O.)

Le **17 janvier 1986**, le Bureau Exécutif de l'O.M.S., après examen du rapport, **décide**, dans sa soixante-dix-septième session, **d'établir des relations officielles avec la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme.**

Annexe 10

1986

Première invitation officielle pour participer à la Trente Neuvième Assemblée Nationale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

WORLD HEALTH ORGANIZATION



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Terrace des Nations - St 1, II
Genève - St 77 16

Document
N° de distribution: PGB W3/S77/ (19)

Monsieur le Président
Fédération internationale des Américains
et du Climatisme
16, rue de l'Estrapade
F - 75026 Paris

Genève, le 27 février 1986

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la Trente-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé s'ouvrira le lundi 5 mai 1986, à midi, au Palais des Nations, à Genève (Suisse), et me fais un plaisir d'inviter votre organisation à s'y faire représenter.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire de cette Assemblée, tel qu'il a été préparé par le Conseil exécutif à sa soixante-dix-septième session. Le Conseil a également décidé que la Trente-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé ne devrait pas s'achever postérieurement au vendredi 16 mai 1986.

Les documents se rapportant à l'ordre du jour seront mis à la disposition de votre (vos) représentant(s), le jour où s'ouvrira l'Assemblée, dans des casiers marqués au nom de votre organisation.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître aussitôt que vous le pourrez - de préférence avant le 18 avril prochain - le nom et l'adresse du (des) représentant(s) que vous aurez désigné(s).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

Dr. E. Mahler
Directeur général

Le rôle de la coopération intersectorielle
dans les stratégies nationales de la santé pour tous

La coopération intersectorielle pour les objectifs sanitaires a été acceptée comme l'un des principes directeurs de la stratégie sanitaire adoptée à la Conférence internationale sur les soins de santé primaires (Alma-Ata, 1978, 1979) et approuvée en 1979 par la Trente-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé. Cette nouvelle stratégie procédait en nouvel ordre de priorité dans le secteur sanitaire, centrait l'action sur les soins de santé primaires et remplaçant le principe d'une action sanitaire axée essentiellement sur la maladie et les prestations à visée curative par une approche privilégiant la prévention de la mauvaise santé, l'élimination des risques sanitaires et la promotion de la santé. Ainsi conçue, l'amélioration de la santé implique beaucoup plus que les services fournis par le secteur sanitaire seul; la contribution que peuvent apporter d'autres secteurs - en particulier l'agriculture, l'élevage, l'alimentation, l'industrie, l'éducation, l'habitat, les travaux publics et les communications - a été explicitement reconnue comme étant d'une importance capitale pour améliorer le bien-être des populations et augmenter leurs chances de vivre en bonne santé.

Pour répondre à la nécessité de provoquer des mesures plus concrètes en matière de coopération intersectorielle pour la santé, le Conseil exécutif a décidé, à sa session de mai 1984, que les discussions techniques de 1986 porteraient sur l'action intersectorielle en faveur de la santé. En mai 1985, le Conseil a décidé que le sujet des discussions serait "Le rôle de la coopération intersectorielle dans les stratégies nationales pour la santé pour tous". Les discussions devraient donc porter sur les domaines prioritaires où une action intersectorielle peut être menée, à l'échelon des pays, dans le but d'obtenir les meilleurs résultats possibles au plan sanitaire, en particulier pour les groupes les plus vulnérables de la population dans les pays en développement et dans les pays développés. Les mesures à prendre aux échelons régional et interrégional et au plan intrarégional devraient également être déterminées.

Un document de base sur l'action intersectorielle en faveur de la santé (qui existe en anglais et en français) vous est envoyé sous pli séparé. Il expose les expériences de quelques pays de différentes régions et les enseignements que l'on peut en tirer. Il examine quelques-unes des principales questions touchant à la santé tant dans la stratégie globale du développement que dans les domaines qui ont des liens importants avec la santé. Un chapitre distinct est consacré à chacun des principaux thèmes des discussions : égalité devant la santé; agriculture - alimentation et nutrition; éducation, culture, information, modes de vie; environnement - eau et assainissement, habitat, industrie, famille. Vous recevrez en même temps un bref document complémentaire traitant de certains points pratiques, qui serviront de base aux discussions techniques proprement dites. Si vous désirez recevoir des exemplaires supplémentaires pour les distribuer à d'autres ministères, il vous seront envoyés sur demande.

En raison des vastes incidences du sujet de ces discussions techniques, les Etats Membres sont invités à rechercher les points de vue de tous les intéressés pour la préparation des thèmes susmentionnés, qui feront l'objet de discussions en petits groupes distincts siégeant simultanément. Les Etats Membres pourront donc envisager d'inclure dans leur délégation à la Trente-Troisième Assemblée mondiale de la Santé un ou plusieurs représentants des secteurs concernés.

Les discussions techniques, qui commenceront les matins des 7, 8 et 9 mai 1986, ne sont pas partie intégrante des travaux officiels de l'Assemblée, mais leur objectif, tel que l'a formulé la dernière Assemblée mondiale de la Santé, doit être de fournir aux délégués à l'Assemblée de la Santé l'occasion d'échanger des renseignements et l'expérience.

Le 27 février 1986, la F.I.T.E.C. reçoit la première invitation officielle pour participer à la Trente Neuvième Assemblée Mondiale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

Annexe 11

Information des pays membres de la F.I.T.E.C. Elaboration d'un programme de travail F.I.T.E.C./O.M.S. : « La recherche scientifique et les problèmes sociaux ».

LE COMITÉ DIRECTEUR INTERNATIONAL DE LA F.I.T.E.C. A L'HONNEUR D'INVITER
LES MEMBRES DE LA F.I.T.E.C. À PARTICIPER À LA TRENTIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ
QUI SE TIENDRA LE 5 MAI 1986 À GENÈVE.

Le Comité Directeur International de la F.I.T.E.C. a l'honneur d'inviter
les membres de la F.I.T.E.C. à participer à la Trentième Assemblée Mondiale de la Santé
qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

Le Comité Directeur

et
le

Le Comité Directeur International de la F.I.T.E.C. a l'honneur d'inviter les membres de la F.I.T.E.C. à participer à la Trentième Assemblée Mondiale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

Le Comité Directeur International de la F.I.T.E.C. a l'honneur d'inviter les membres de la F.I.T.E.C. à participer à la Trentième Assemblée Mondiale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

Le Comité Directeur International de la F.I.T.E.C. a l'honneur d'inviter les membres de la F.I.T.E.C. à participer à la Trentième Assemblée Mondiale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

Le Comité Directeur International de la F.I.T.E.C. a l'honneur d'inviter les membres de la F.I.T.E.C. à participer à la Trentième Assemblée Mondiale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

Le Comité Directeur International de la F.I.T.E.C. a l'honneur d'inviter les membres de la F.I.T.E.C. à participer à la Trentième Assemblée Mondiale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

Le Comité Directeur International de la F.I.T.E.C. a l'honneur d'inviter les membres de la F.I.T.E.C. à participer à la Trentième Assemblée Mondiale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

Le Comité Directeur International de la F.I.T.E.C. a l'honneur d'inviter les membres de la F.I.T.E.C. à participer à la Trentième Assemblée Mondiale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

Le Comité Directeur International de la F.I.T.E.C. a l'honneur d'inviter les membres de la F.I.T.E.C. à participer à la Trentième Assemblée Mondiale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

Le Comité Directeur International de la F.I.T.E.C. a l'honneur d'inviter les membres de la F.I.T.E.C. à participer à la Trentième Assemblée Mondiale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

Le Comité Directeur International de la F.I.T.E.C. a l'honneur d'inviter les membres de la F.I.T.E.C. à participer à la Trentième Assemblée Mondiale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

Le Comité Directeur International de la F.I.T.E.C. a l'honneur d'inviter les membres de la F.I.T.E.C. à participer à la Trentième Assemblée Mondiale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.

Je ne salue pas seulement les membres de l'Assemblée, mais aussi ceux de l'Union mondiale de la jeunesse.

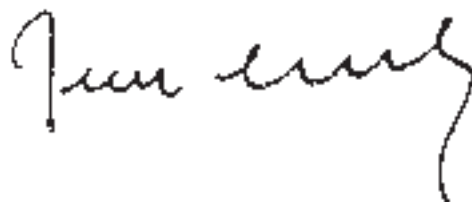
L'Assemblée qui a été prononcée, sous le patronage international de l'Organisation mondiale de la Santé, a organisé avec l'Organisation mondiale de la Santé, un plan de travail des fonctionnaires techniques responsables de l'organisation internationale ayant été désignés comme un intermédiaire.

Je souhaite donc que nous puissions nous adresser en votre faveur, la santé internationale, que vous voudriez bien accepter de nous prêter le concours de vos experts, pour qu'ils collaborent au programme de travail qui sera ultérieurement élaboré et dont vous aurez connaissance.

Je vous en remercie avec intérêt vos suggestions et vos propositions.

Avec cette attente, je vous prie d'accepter l'assurance de ma haute et noble la plus distinguée et de mes sentiments les plus dévoués.

G. ERARD
Président



PROJET DE LOI

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LES PROBLEMES SOCIAUX

I - RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR LES PROBLEMES CURATIFS RELEVANT DU THERMALISME

les facteurs naturels à usage thérapeutique dispensés sous contrôle médical

- a) les techniques utilisant les facteurs naturels dispensés par les Personnels des Etablissements Thermaux

balnéothérapie
fangothérapie
etc

- b) les techniques associées n'utilisant pas les facteurs naturels et dispensés par des auxiliaires médicaux

physiothérapie
électrothérapie
etc ...

Les cibles dans les étapes de la vie

Principales affections



les grands objectifs : les maladies de civilisation

Rhumatismes

Problèmes de l'appareil locomoteur
Réparation de l'appareil locomoteur

} Réhabilitation
fonctionnelle

Equilibre nerveux et santé mentale

Equilibre nutritionnel

Qualité de la vie et environnement

II - RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR TOUS LES PROBLEMES PREVENTIFS
POUVANT RELEVIER DU THERMALISME

- a) la lutte contre le tabac
- b) les problèmes de l'équilibre nutritionnel
- c) la lutte contre le stress
- d) les problèmes de cadre de vie et de l'environnement.

III - LES PROBLEMES SOCIAUX

Le thermalisme dans le cadre de "la santé pour tous en l'an 2000"

- Accessibilité des cures thermales pour tous
- Evaluation des possibilités ouvertes dans chaque pays membre
- Recommandations

IV - EVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE DU THERMALISME

Les économies qu'il entraîne pour le budget de la santé.

ECHANGE D'INFORMATIONS SCIENTIFIQUES ENTRE LA FITEC et l'OMS

LES METHODES

RECOMMANDATIONS A L'EGARD DES PAYS MEMBRES

La responsabilité des pays membres de la FITEC est directement engagée en ce qui concerne le niveau et la qualité scientifique des publications faisant référence;

Il leur est donc demandé de s'entourer de consultants ou d'experts incontestables, la valeur scientifique des travaux présentés devant être indiscutable.

ORGANISATION DES RELATIONS FITEC - OMS

- a) Le Président et le Bureau de la FITEC constituent l'organe de représentation de la FITEC auprès de l'OMS. Sa délégation est choisie dans son sein, tous les membres du Bureau ayant aptitude à y prendre part suivant leurs possibilités.
- b) Le Bureau de la FITEC a la responsabilité de la sélection des documents, au besoin après la consultation d'organismes qualifiés ou d'experts de son choix.
- c) Le Secrétaire Général de la FITEC centralise les documents scientifiques que la FITEC a seule qualité pour transmettre à l'OMS, les pays membres ne devant pas prendre d'initiatives isolées.

ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA FITEC

Une réforme des méthodes de travail de la FITEC s'avère nécessaire. Elle avait été déjà soulevée et doit faire l'objet des délibérations et des décisions du Comité Directeur.

- Il paraît souhaitable d'imposer une cohérence dans les travaux
- conjointement de la Commission Médicale et de la Commission Microbiologique
 - conjointement de la Commission Sociale et de la Commission Economique
 - de développer les activités de la Commission Technique
 - de rendre son rôle à la Commission Juridique en raison des incidences qui peuvent en résulter sur les travaux FITEC-OMS.

Renouvellement par l'O.M.S. de ses relations officielles avec la F.I.T.E.C.
présidée par Guy EBRARD, comme Organisation Non Gouvernementale
(N.G.O.)

*

* *

Annexe 12

O.M.S.

Admission de la F.I.T.E.C. en qualité de NGO le 17 janvier 1986

- renouvellement des relations officielles avec l’OMS janvier 1991
- renouvellement janvier 1992
- renouvellement avril 1994
- renouvellement janvier 1997



世界衛生組織執行委員會決議

قرار المجلس التنفيذي لمنظمة الصحة العالمية

RESOLUTION OF THE EXECUTIVE BOARD OF THE WHO

RÉSOLUTION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OMS

РЕЗОЛЮЦИЯ ИСПОЛНИТЕЛЬНОГО КОМИТЕТА ВОЗ

RESOLUCION DEL CONSEJO EJECUTIVO DE LA OMS

Soixante-dix-septième session

EB77.215

Points 27.1, 27.2 et 27.3 de l'ordre du jour

17 janvier 1986

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Comité permanent des Organisations non gouvernementales;¹

DÉCIDE d'établir des relations officielles avec les Organisations non gouvernementales suivantes :

Fédération internationale du Theriostisme et du Climatisme

Seizième séance, 17 janvier 1986

(EB77/SB/16)

¹ : ...

Monsieur le Président du Conseil
Général
Université de l'Alberta
Edmonton, Alberta

12 février 1997

007 881 44/97

Je vous appelle afin d'attirer votre attention sur le document périodique, par le Conseil exécutif, des relations avec les ASL (voir le paragraphe 4.1 et 4.2 du texte révisé). Il va de soi que des différences sur nos activités communes avec l'ASL vous seront certainement préjudiciables.

Je tiens à vous assurer que nous sommes heureux de bénéficier de la protection du secret et de la confidentialité de votre organisation en faveur de la réalisation des stratégies de la santé pour tous.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération très distinguée.


M. Stiller, M.D.
Directeur général

1



Organisation mondiale de la Santé
12, rue de l'Entreprise
75019 Paris

Monsieur le Docteur Guy Fournier
Président
Fédération internationale de
Thermalisme et de Climatisme
18 rue de l'Entreprise
75019 Paris

Monsieur le Docteur Guy Fournier
Président
Fédération internationale de
Thermalisme et de Climatisme
18 rue de l'Entreprise
75019 Paris

27 MAR 1991

Monsieur le Président,

Conformément aux Principes régissant les relations entre l'Organisation mondiale de la Santé et les organisations non gouvernementales, le Conseil exécutif de l'OMS a examiné les relations officielles avec votre organisation à sa quatre-vingt-septième session en janvier 1991. J'ai le plaisir de vous informer qu'il a décidé de maintenir les relations pour une nouvelle période d'un an en attendant les résultats d'efforts visant à stimuler la collaboration qui, à son avis, a été limitée. La décision prise au sujet de votre organisation indique qu'il faudra faire rapport sur les résultats de ces efforts au Conseil à sa réunion en janvier 1992. Vous trouverez ci-joint une copie de la déclaration en question.

Je joins aussi pour information une copie des Principes régissant les relations entre l'OMS et les ONG et j'attire votre attention sur la section 6 qui traite de l'examen des relations avec les ONG. Aux termes du paragraphe 6 "le plan de collaboration établi en fonction d'objectifs arrêtés d'un commun accord et définissant des activités... constituera la base des relations officielles".

Tout le Docteur Populin du Programme de Réadaptation, que le Docteur Chigau, Directeur de la Division des Maladies non transmissibles et de la Technologie de la Santé ont exprimé le désir de voir se développer la collaboration avec votre organisation. Nous vous invitons donc instamment à prendre contact avec les Docteurs Populin et Chigau, responsables techniques des relations avec votre organisation, pour explorer les possibilités de collaboration et établir un plan de travail pour la prochaine période de trois ans.

Je vous remercie pour votre lettre du 10 septembre 1990 au Directeur Régional de l'OMS de votre organisation M. Florian Frey a été chargé des relations avec l'OMS. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous communiquer vos observations relatives à ce télégramme et, le cas échéant, vos suggestions de suivi.

111 12 1 10313 1/2

Monsieur le Directeur des études
Président, Fédération internationale de
Normalisation et de Certification - F + I 000 - Paris

2. 0-36, 102, 1

27 MAR 1991

Au cas où vous souhaiteriez disposer d'autres informations sur un aspect quelconque de vos relations avec l'OMS, je vous rappelle que le Bureau de la Coordination extérieure serait heureux de vous aider.

Je me réjouis à l'avance de l'aide future que votre organisation pourra apporter à l'OMS.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.


Docteur Henri Nakajima
Directeur général

WORLD HEALTH ORGANIZATION



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Ref: WHA/48.2/1995

Date: 21/2/96

Ref: WHA/48.2/1995

ECO 215/348/1

Date: 21/2/96

Monsieur le Docteur Guy Ebrard
Président
Fédération Internationale du
Thermalisme et du Climatisme
16 rue de l'Estrapade
F - 75005 Paris

22 APR 1996

Monsieur le Président

Conformément à la décision EB87(15) qu'il a prise à sa quatre-vingt-septième session en janvier 1991, et dont vous avez reçu copie avec ma lettre du 27 mars 1991, le Conseil exécutif de l'OMS a examiné, à sa quatre-vingt-neuvième session en janvier 1992, un rapport sur les efforts déployés pour stimuler la collaboration entre l'OMS et la Fédération internationale du Thermalisme et du Climatisme. J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil a décidé de maintenir des relations officielles avec votre organisation.

Je m'associe aux membres du Conseil exécutif pour remercier votre organisation de son précieux soutien aux activités de l'Organisation mondiale de la Santé et me réjouis à l'avance du renforcement de notre collaboration en vue d'atteindre les objectifs de la Santé pour tous.

Le Bureau de la Coopération extérieure, qui est responsable au sein de l'OMS de la coordination générale avec les organisations non gouvernementales, se fait honneur de vous aider si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur vos relations avec l'Organisation.

Je tiens à vous remercier à nouveau de l'appui que vous apportez à l'Organisation mondiale de la Santé afin d'atteindre les objectifs d'intérêts communs.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Dr. Hiroshi Nakajima
Directeur général



Thérapie par l'eau chaude
Dossier n° 27-50

Thérapie par l'eau chaude
Bureau d'Hygiène et d'Épidémiologie

Dr G. Verine
Président
Fédération internationale du
Thermalisme et de Climatisme
16 rue de l'Entreprise
75009 Paris

le 13 avril 1964

Monsieur,

Conformément aux Principes régissant les relations entre l'Organisation mondiale de la santé et les organisations non gouvernementales, dont vous trouverez ci-joint un exemplaire, le Conseil exécutif des OMS a examiné la collaboration avec votre organisation à sa quatre-vingt-troisième session en janvier 1964. C'est le plaisir de vous informer que le Conseil a décidé de maintenir les relations officielles avec votre organisation pendant trois années supplémentaires.

Je me joins aux membres du Conseil exécutif pour remercier votre organisation de l'aide précieuse qu'elle a apportée à l'Organisation mondiale de la Santé et j'espère vivement que cette collaboration pour la réalisation des objectifs de la santé pour tous ira encore en se renforçant. Je vous rappelle à ce propos les termes du paragraphe 4.5 des Principes à savoir qu'un plan de collaboration établi en fonction d'objectifs arrêtés d'un commun accord et définissant des activités à mener au cours des trois années à venir constituera la base des relations officielles entre l'OMS et l'ONG concernée. Ce plan sera transmis aussi aux bureaux régionaux de l'OMS pour encourager une plus étroite collaboration au niveau régional s'il y a lieu.

Pour que nos deux organisations puissent collaborer avec le maximum d'efficacité, je vous engage donc vivement, si vous ne l'avez déjà fait, à prendre les dispositions nécessaires pour élaborer ce plan de travail en consultation avec Dr M. Khalilov, Chef par interim, Hygiène et Maladies non transmissibles, responsable technique chargé de la collaboration avec votre organisation.

Très cordialement,

Dr H. Edward Paris
INA/N61/145/1541

13 April 1961

Je vous rappelle également que la Division des Affaires
interinstitutionnelles se tient à votre disposition pour répondre à toute
question concernant votre statut d'organisation non gouvernementale et
relations officielles avec l'ONV. Pour tout complément d'information,
concernant des questions techniques, vous pouvez vous adresser au
Dr N. Khalilov.

Très bien à vous, Monsieur, à vos amitiés et en toute considération distinguée.

Docteur Hiroshi Nakajima
Directeur général



Téléphone Central-Exchange 791 1111
Dixie 791 2151

Télégraphes (poste-télégramme) OMW 821 OMW 1007

Pages de rapatriement 1001-1002

Vous référence

Vous référence

Monsieur le Docteur Guy Ebrand
Président
Fédération internationale du Eurythmisme
et du Chamanisme
16 rue de l'Esplanade
F-75006 Paris

19 FEV. 1997

Monsieur le Docteur

Conformément aux Principes régissant les relations entre l'Organisation mondiale de la Santé et les organisations non gouvernementales, dont vous trouverez ci-joint un exemplaire, le Conseil exécutif de l'OMS a examiné la collaboration avec votre organisation à sa quatre-vingt-dix-neuvième session en janvier 1997. Il a le plaisir de vous informer que le Conseil a décidé de maintenir les relations officielles avec votre organisation.

Je me joins aux membres du Conseil exécutif pour remercier votre organisation de l'aide précieuse qu'elle a apportée à l'Organisation mondiale de la Santé et j'espère vivement que cette collaboration pour la réalisation des objectifs de la santé pour tous ira encore en se renforçant. Je vous rappelle à ce propos les termes du paragraphe 4.5 des Principes à savoir qu'un "plan de collaboration" établi en fonction d'objectifs arrêtés d'un commun accord et définissant des activités à mener au cours des trois années à venir constituera la base des relations officielles entre l'OMS et l'ONG concernée. Ce plan sera transmis ainsi aux bureaux régionaux de l'OMS pour encourager une plus étroite collaboration au niveau régional. ("L'agenda")

Pour que nos deux organisations puissent collaborer avec le maximum d'efficacité, je vous engage donc vivement à vous en faire le fait, à prendre les dispositions nécessaires pour élaborer ce plan de travail en consultation avec le Dr M. Khattari, Responsable de l'Unité des Affections rhumatismales chroniques et Asthme, Responsable technique chargé de la collaboration avec votre organisation.

Je vous rappelle également que la Division des Affaires institutionnelles se tient à votre disposition pour répondre à toute question concernant votre statut d'organisation non gouvernementale en relations officielles avec l'OMS. Pour tout complément d'information concernant des questions techniques, vous pouvez vous adresser au Docteur Kindraev.

Veuillez agréer, Monsieur le Docteur, l'assurance de ma considération distinguée

(Signature)
Docteur H. H. Nakamura
Directeur général

PICT 11 102511-1001

Résumé des annexes

- Annexe 1 Mai 1972 - Rapport de la 2^e consultation de l'OMS concernant le projet de norme régionale européenne pour les eaux minérales naturelles.
- Annexe 2 1977 – Comité Régional de l'Europe - 27^e session à Munich, 6-10 septembre 1977.
« Voyages internationaux pour motif de santé ».
- Annexe 3 1978 – Bureau de l'Europe – Londres, 18-24 septembre 1978.
Intervention du Dr Guy Ebrard.
- Annexe 4 1979 – 29^e session du Comité Régional de l'Europe – Helsinki, 11-15 sept. 1979.
Désigner un observateur pour assister à la réunion.
- Annexe 5 31/12/1979 – Projet de lettre établissant les relations de travail entre la F.I.T.E.C. et l'OMS.
- Annexe 6 1982 – Comité Régional de l'Europe – 32^e session – Copenhague, 29 septembre 1982.
Intervention du D^r Guy Ebrard
- Annexe 7 1982 – Confirmation début des relations de travail OMS/ F.I.T.E.C. au 19/09/1979.
- Annexe 8 1983 – Adresses et attributions territoriales des divers Bureaux Régionaux OMS.
- Annexe 9 1984 – Courrier adressé le 3/09/1984 par le D^r Guy Ebrard au P^r ROUX, Directeur Général de la Santé (France) et Président du Comité Exécutif de l'OMS.
- Annexe 10 1986 – Première invitation officielle pour participer à la 39^e Assemblée Nationale de la Santé qui se tiendra le 5 mai 1986 à Genève.
- Annexe 11 Programme de travail F.I.T.E.C./OMS « La recherche scientifique et les problèmes sociaux ».
- Annexe 12 OMS/Admission de la F.I.T.E.C. en qualité de NGO le 17 janvier 1986

**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
ET COMITÉS DIRECTEURS
DE 1969 À 1998**

**Guy EBRARD : Vice-président de 1968 à 1969
Président de 1969 à 1998**

La F.I.T.E.C. se réunit :

- Une fois par an en Assemblée Générale, dans un pays différent**
- Une fois par an au moins, pour un Comité Directeur, dans un autre pays**
- Les Commissions se réunissent en diverses occasions**

Récapitulatif des Assemblées Générales et Comités Directeurs de 1969 à 1998

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Assemblée générale 28.09. . 02.10.1969	BADEN (Suisse)	<u>Général</u> : Problèmes de la rééducation et réadaptation dans les stations thermales Rapporteurs : - Prof. A. BÖNI et A. JUNG - Architecte O. GLAUS - Président A. SCHIRNER <u>Commission médicale et technique</u> : - La documentation des ressources géologiques et son influence sur son profil médical d'une station thermale (Ing. I. POTOCKI). - Observation et enregistrement automatique à l'occasion du jugement hydrogéologique des sources thermales (Ing. I. Vala). - Conditions balnéo-techniques dans la réhabilitation de l'appareil locomoteur (Dr F. NÜSCHELER). <u>Commission économique</u> : - Possibilités de meilleure exploitation économique des facteurs climatiques (Prof. K. INAMA). - Importance des cures thermales dans l'économie nationale (Dr A. VALENTE, Dr V. KRIZEK, Dr J. CHARVAT). - Taxe de séjour et « Kurtaxe » (Dr J. CHARVAT).	- Démission de M. A. SCHIRMER (Président) - Election - Dr G. EBRARD (Président) - Dr A. REZEK (3^{ème} Vice-Président) - Commission économique - M. P. KASPER (Président) - Prof. L. REBEUSEK (Vice-Président)
Comité Directeur 16.01.1970 19.04 – 20.04.1970	LISBONNE (Portugal) ROME (Italie)	- Organisation future et modification des commissions - Candidature de pays non-membres - Annuaire international thermal - Relations FITEC/SITH - Modification des statuts - Collaboration FITEC/ISMH	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Assemblée générale 30.09. 05.10.1970	ESTORIL (Portugal)	Général : Thermalisme social, son importance actuelle et son avenir. Rapporteurs : - Prof. OTT - Dr G. EBRARD - Les indications des stations thermales et climatiques doivent être contrôlées avec les méthodes scientifiques et cliniques. - Le caractère de luxe des cures thermales doit disparaître. - Les assurés doivent apprendre à considérer la cure thermique ou climatique comme un devoir vis-à-vis de leur santé. - Le rapport avec le médecin de famille et la coopération du client sont indispensables. - La réforme des cures thermales et climatiques a déjà commencé ; la combinaison de la thérapeutique balnéaire avec les principes de réactivation offerts par la médecine physique et avec les formes appropriées de la psychothérapie sont généralement acceptées. <u>Commission médicale :</u> - La climatologie médicale (Dr BENDA) - Le thermalisme social (Prof. CORBAIRE et BEUTEJAC) <u>Commission économique :</u> - Définition des conditions minimales pour une station climatique (Dr NOHL). - Appréciation économique des effets de la cure thermique (Dr CHARVAT, Dr KOCAB, P. KASPER et Dr SZAMBORSKI). - Marketing et thermalisme (P. KASPER)	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission technique (présidée par Ing. J. POTOCKI):</u> - Protection du milieu géographique des stations thermales contre les dangers de la civilisation (Ing. POTOCKI). - Géologie des stations thermales (Dr SEIFFERT). - Nomenclature internationale pour les stations thermales (Prof. FRICKE). - Nouveaux procédés de recherche et captation des stations thermales (Ing. VALA). - Planification des installations pour bains thermaux, suivant l'exemple de HEVIZ (Ing. SANDOR). - Géothermie (Dr DOWGIALLO). - Evolution des techniques hydro-minérales (Prof. NINARD). - La pompe à chaleur, sa rentabilité et son influence sur le bilan thermique d'un centre thermal (Ing. HERSCHE).	
Comité Directeur 30.09.1970 03.10.1970 16.04.1971	ESTORIL (Portugal) ZÜRICH (Suisse)	Séances réservées à l'organi-sation des réunions FITEC Collaboration FITEC - SITH	
Assemblée générale 03.10 – 06.10.1971	CHIANCIANO (Italie)	<u>Général</u>: Les travaux de l'Assemblée étaient axés en premier lieu sur la définition d'une politique thermique internationale pour l'amélioration de l'image du thermalisme et à la définition des conditions de fonctionnement d'une station climatique.	Invités par les organisateurs, Dr G. EBRARD, Président FITEC et Dr E. RÜTTEN, Vice-président FITEC, prirent part au Second Congrès Latino-Américain et premières journées internationales des eaux thermales et thalassothérapie au début décembre 1971 à Panivavida au Chili en présence du Président de la République du Chili, le Dr Salvador ALLENDE.

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission économique :</u> - Analyser la définition d'une politique thermale internationale pour l'amélioration de l'image du thermalisme. - Demander aux pays membres de prendre position au sujet de ce problème. - De designer une commission de rédaction comprenant des représentants d'Allemagne, de France, d'Italie, de Yougoslavie et de la Suisse, ayant pour mission d'établir les directives concernant la promotion d'une politique thermale internationale. - S'est occupée de la statistique thermale internationale et de la nécessité de l'unification des statistiques nationales afin de pouvoir comparer les données. <u>Commission technique :</u> - a préparé un dictionnaire de termes techniques de balnéologie. <u>Commission universitaire :</u> - a pris connaissance de l'état actuel de l'enseignement de l'hydro-climatologie médicale. - Examine la question de la recherche scientifique dans le cadre de la politique européenne des eaux minérales. <u>Commission médicale :</u> - Définition d'une politique du thermalisme international pour assurer sa promotion et refaire son image de marque. - Définition des conditions de fonctionnement et d'agrément d'une statistique climatique. - Définition d'une eau minérale. - Problèmes de biologie du milieu (écologie).	Le Président FITEC souligna entre autres les avantages du thermalisme pour la société. Dans un régime de protection sociale bien équilibré, largement étendu à toutes les couches de la population, le thermalisme freine la consommation des médicaments, après les cures : on sait le prix élevé des médicaments et parfois les inconvénients de leur usage excessif. La cure thermale est donc un facteur d'économie pour le budget social des Etats d'autant plus qu'il garantit au travail plus d'efficacité et moins d'absentéisme. Ce sont les observations statistiques que les pays à haut niveau thermal ont pu enregistrer et démontrer. Organisation Mondiale de la Santé OMS : notre Fédération a soumis le problème de la protection du milieu géographique des stations thermales, climatiques et balnéaires du monde entier. Principes modernes de traitement dans les stations thermales et climatiques. Considérer ces « Principes » comme document de base.

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission technique :</u> - Protection du milieu géographique des régions, zones et localités.	
Comité Directeur 03/04/06.10.1971 21.04.1972	CHIAN- CIANO (Italie) ISTANBUL (Turquie)	Les séances étaient vouées aux questions administratives et statutaires, à l'organisation du travail des commissions, aux programmes des réunions.	
Assemblée générale 01.10 . 05.10.1972	EFORIE (Roumanie)	<u>Général :</u> « Principes modernes et traitement dans les stations thermales et climatiques ». - Rapport introductif de la commission universitaire (Prof. O. YENAL, Turquie) « Bilan de l'enseignement de la thérapeutique thermale et climatique et définition d'un enseignement moderne de la thérapeutique thermale et climatique ». - Rapport introductif de la commission médicale (Dr COTTET, France) Aspects médicaux du projet concernant les « Principes modernes de traitement dans les stations thermales et climatiques ». - Application de la rééducation fonctionnelle (Prof. N. TELEKI, Dr L. MUNTEANU, Dr Gh. GEORGESCU, Roumanie).	Année internationale du thermalisme et du climatisme 1974 coïncidant avec le 25 ^{ème} anniversaire de la 1 ^{ère} assemblée générale de la FITEC. Emblème FITEC L'emblème aura un libellé court avec l'inscription latine « ubi thermae ibi salus » Relations avec l'Organisation Mondiale de la Santé OMS Une entrevue entre notre Président et le chef des programmes OMS, Dr MEILLAND, afin de délimiter une collaboration future a eu lieu début juillet.

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission universitaire :</u> Sous la Présidence du Prof. O. YENAL (Turquie) - Adopte la conception écologique de l'enseignement. - Affirme la nécessité d'un enseignement d'Hydroclimatologie médicale : • d'une part pour les étudiants en médecine, • d'autre part pour la formation approfondie des spécialistes. - Rappelle la liaison essentielle de l'enseignement et de la recherche médicale. <u>Commission médicale :</u> Sous la Présidence du Prof. T. DINOULESCU (Roumanie) - Reprise en considération du rôle des stations thermales. - Nouvelles rédactions de la définition des états de maladie et de guérison dans l'optique des conceptions écologiques. Les discussions ont porté sur les thèmes : a) Traitements d'ensemble dans les stations balnéaires (thermal, diététique, médicamenteux). b) Problèmes des modalités de diagnostic et de recherche dans les stations et les centres spécialisés. c) Problèmes de la durée de la cure thermique. d) Problèmes des relations de la médecine thermique avec les autres spécialités médicales. e) Nécessité de revoir et de redéfinir la place du thermalisme en rapport avec la prophylaxie, la thérapie et la réhabilitation. f) L'orientation vers l'introduction d'une méthodologie de récupération et de rééducation fonctionnelle.	L'OMS propose une période probatoire de 1 à 2 ans pendant laquelle elle suivra les travaux sur le thermalisme.

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission économique:</u> Sous la Présidence de M. P. KASPER (Suisse) Rapports sur : - Le catalogue des mesures à envisager concernant les « Principes modernes de traitement dans les stations thermales et climatiques. - Les critères et méthodes de pronostics balnéo-économiques. - La situation actuelle et la conception du développement futur des stations thermales en Hongrie. <u>Commission technique :</u> Sous la Présidence du Dr STEFANESCU (Roumanie) - L'utilisation de la technique d'exploration hydrogéologique afin d'élargir les zones d'intérêt thermal en Roumanie. - Etudes complexes sur les lacs aux eaux et boues thérapeutiques. - L'hôtel de cure, forme moderne dans la conception et la réalisation des établissements thermaux.	
Comité Directeur 01.10 et 04.10.1972 26.04.1972 28.04.1973 06.07.1973	EFORIE (Roumanie) BOLOGNA (Italie) SALSOMAGGIORE (Italie) Sur invitation de la Fédération italienne ZÜRICH (Suisse)	Les séances ont porté sur des questions administratives et statutaires, sur le travail des commissions et sur l'étude des « Principes » et des « Conditions minima ».	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Assemblée générale 30.09 – 04.10.1973	PYRENEES- OUEST (France)	<u>Général</u> : Les thèmes choisis - Principes modernes de traitement dans les stations thermales et climatiques. - Conditions minima de classement des stations thermales et climatiques. <u>Commission universitaire</u> : Sous la Présidence du Prof. M. MESSINI (Italie) - Année internationale du thermalisme. - FITEC-OMS, programme de collaboration. - Principes modernes de traitement dans les stations thermales et climatiques. - Conditions minima de classement des stations thermales et climatiques. - Guide thermal international. - FITEC-OMS- Programme de collaboration sur les maladies • Cardio-vasculaires • Gastro-entérites • De réadaptation fonctionnelle • Des voies respiratoires <u>Commission médicale</u> : Sous la Présidence du Prof. T. DINOULESCU (Roumanie) - Principes modernes de traitement dans les stations thermales et climatiques. - Conditions minima de classement des stations thermales et climatiques. La Commission médicale FITEC salue l'effort méritoire pour l'édition du guide international du thermalisme.	L'année internationale du thermalisme et du climatisme 1974 a trouvé un écho très heureux dans diverses manifestations des pays membres. Colloque scientifique international sur le thermalisme du 22 au 24 avril 1974 à Baden p. Vienne. Le programme scientifique comprenait les rapports suivants : - La ville d'eaux de demain – Station thermale et non pas hôpital (M. le Prof. V. WALLNER – Baden bei Wein. - Principes du thermalisme et des stations de cure (M. le Prof. C. KASPAR – St-Gall – Suisse). - Directives minima applicables au thermalisme et aux stations de cure (Dr G. HÜFNER Bonn – RFA). - Création d'une nouvelle image du thermalisme (M. le Directeur P. KASPAR – St-Moritz – Suisse). - Aspects économiques du thermalisme (M. le Prof. L. REBEUSEK – Celje – Slovénie.

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission économique :</u> Sous la Présidence de M. KASPER (Suisse) - Principes modernes de traitement dans les stations thermales et climatiques. - Conditions minima de classement des stations thermales et climatiques. - Séminaire de la Commission économique FITEC à Baden. - Nouvel emblème de la FITEC et son rayon d'application. - Année thermale 1974. - Guide thermal international. - Voyages d'études sur la base d'échanges. - Programme pour le congrès de Pologne. - Questionnaire OMS. <u>Commission technique :</u> Sous la Présidence du Prof. K. FRICKE (RFA) - Année internationale du thermalisme 1974 - Relations avec l'OMS. - Guide international du thermalisme. - Congrès de la FITEC en Pologne 1974. <u>Assemblée plénière des délégués :</u> Sous la Présidence du Dr G. EBRARD, Président FITEC, (France) Elle a adopté deux documents : • Principes modernes de traitement dans les stations thermales et climatiques. • Conditions minima de classement des stations thermales et climatiques. L'Assemblée a approuvé un emblème FITEC.	- Le rôle des stations de cure dans la conception touristique d'un pays (M. K. HAIN – Bad Hall – Haute Autriche).

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Comité Directeur 30.09.1973 16.11.1973 21.04.1974	CAUTERETS (France) ZÜRICH (Suisse) BADEN (Suisse)	Les délibérations se sont portées sur les « Principes modernes de traitement dans les stations thermales et climatiques » et les « Conditions minima de classement des sta- tions thermales et climatiques ».	
Assemblée générale 01.10 – 05.10.1974	VARSOVIE KRYNICA CRACOVIE (Pologne)	Congrès International du Thermalisme et du Climatisme Médical de la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme (FITEC) et de la International Society of Medical Hydrology (ISMH). <u>Thèmes principaux :</u> - Protection des stations thermales et cli- matiques contre les nuisances de l'environ- nement. - Prophylaxie et traitement des maladies de civilisation dans les stations thermales. <u>Commission médicale :</u> Sous la Présidence de Dr J. PASSA (France) - Les appareils circulatoire, respiratoire et neuro-psychique sont des plus sensibles aux stress de la civilisation moderne. <u>Commission économique :</u> Sous la Présidence de M. Peter KASPER (Suisse) - A traiter avant tout, les questions de mar- keting telles que la publicité et la promotion des ventes sous l'aspect des Principes de traitement moderne de la cure thermique et climatique.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission technique :</u> Sous la Présidence de O. GLAUS (Suisse) - L'aménagement de l'environnement des stations thermales et climatiques. - Le respect des exigences de la protection de l'environnement. - La lutte contre des édifices surdimensionnés. <u>Commission du thermalisme :</u> Sous la Présidence du Dr A. CARRIE (France) - Souhaite que la prise en charge et le remboursement des cures thermales et climatiques soient identiques à ceux de toute thérapeutique prescrite par un médecin. - Les membres de la commission sociale estiment que le développement du thermalisme exige un développement accru de la recherche médicale dans chaque station.	
Comité Directeur 30.09.1974 03.10.1974 11.04.1975	VARSOVIE (Pologne) KRYNICA (Pologne) KARLOV YVARY (Tchéquie)	Le Comité s'est préoccupé des problèmes administratifs et de l'organisation des réunions de la Fédération, de l'amélioration de la collaboration entre les différentes organisations spéciales s'occupant du thermalisme et décidé d'inviter au futur à prendre part aux Assemblées les Présidents des associations internationales concernées.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Assemblée générale 05.10. – 10.10.1975	BUDAPEST (Hongrie)	<u>Thèmes principaux :</u> - Les cures de boisson. - Les avantages de reclassement des malades après les cures thermales. - Différents types de stations thermales suivant • l'aménagement de l'urbanisme thermal • l'aménagement de l'architecture thermale. - Le rôle des organisations d'assurances sociales en faveur d'une occupation permanente des stations de cure. <u>Commission médicale et universitaire :</u> Sous la Présidence du Prof. O. YENAL (Turquie) - Rapport du Professeur S. BOZSOKY sur le rôle de la physiothérapie dans la prévention des maladies. <u>Commission économique :</u> Sous la Présidence de M. Peter KASPER (Suisse) Rapporteur : Dr G. HÜFNER (RFA) - L'importance de la cure thermale pour la réadaptation de malades et accidentés dans le procès du travail. <u>Commission technique :</u> Sous la Présidence du Prof. K. FRICKE (RFA) Rapporteur : M. O. GLAUS (Suisse) <u>Rapports suivants présentés :</u> - Planification et architecture des stations de cure (O. GLAUS, architecte diplômé, Suisse). - Tourisme et réhabilitation basés sur la planification et l'architecture des stations thermales (Anna BOSZNAY, Hongrie).	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		- Le rôle des hôtels pour l'évolution de la station (Dr Josef BORDA, Hongrie). - Les possibilités d'organisation du tourisme thermal en Hongrie et l'entretien des établissements touristiques (Dr KOVACS, Hongrie). - Questions actuelles concernant l'implantation de stations en Hongrie / Questions économiques, d'accueil et d'hygiène (Dr Laszlo VINCZE, Hongrie). - Les conditions géologiques, physico-chimiques de Burda, Turquie (Dr E. KANAN, Turquie). - Nouveaux établissements dans les environs de Sao Paolo (J.-P. PETRI, ingénieur diplômé, Brésil). <u>Commission du thermalisme social:</u> Sous la Présidence du Professeur R. ARATA (Italie) Colloque économique FITEC à St-Moritz Thème : - La situation du marché des stations thermales et climatiques d'aujourd'hui et leurs possibilités de promotion.	
Comité Directeur 05 et 07.10.1975 23 et 24.04.1976	BUDAPEST (Hongrie) BAD NEUENAHN (RFA)	Restructurer les commissions en renouvelant les bureaux respectifs lors de la prochaine assemblée.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Assemblée générale 17.10 – 24.10.1976	MER MORTE (Israël) TIBERIADE (Israël)	Thèmes généraux : - La prévention dans le thermalisme et le climatisme et ses aspects médicaux, sociaux, économiques. - L'élaboration de normes techniques relatives à l'hygiène dans le domaine thermal et climatique. <u>Commission technique :</u> Sous la Présidence du Dr SANDU (Roumanie) et Dr NINARD (France) Thème général : - Le rôle du thermalisme dans la thérapeutique moderne et sa place dans l'économie de la santé. Les sujets suivant retenus : - L'épuration des eaux minérales. - La protection des sources thermales. - Les procédés d'utilisation compatibles avec chaque type différent d'eau minérale, conditions et limites des modifications que l'on peut faire subir à ces diverses eaux. <u>Commission thermalisme social :</u> Sous la Présidence du Dr CARRIE (France) - Affirme le thermalisme est une thérapeutique à part entière.	
Comité Directeur 17 et 18.10.1976 26 mars 1977	JERUSALEM (Israël) SPA (Belgique)	Sur proposition italienne, il fut décidé de se préoccuper à l'avenir plus spécialement des problèmes juridiques du thermalisme.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Assemblée générale Septembre 1977	PARIS (France)	Thèmes généraux : Le rôle du thermalisme dans la thérapeutique moderne et sa place dans l'économie de la santé. - Rôle du thermalisme dans la thérapeutique moderne (Prof. LAROCHE et Dr FLURIN, France). - La place du thermalisme dans l'économie de la santé (Prof. WANNENWETSCH (RFA). - Problèmes économiques du rôle du thermalisme dans l'économie de la santé (Dr CALLIPO, Italie). <u>Commission technique :</u> Elle se préoccupa des questions suivantes : - Anciennes et nouvelles analyses des eaux minérales (Dr H. SENFTEN, Suisse). - La protection des sources thermales et minérales (Dr J. SANDU, Roumanie). - Conséquences scientifico-techniques provenant de la nouvelle législation concernant les stations de cure en Allemagne fédérale (Prof. K. FRICKE, RFA). - Questions bactériologiques (Dr W. ULRICH, RFA). <u>Commission médicale :</u> Sous la Présidence du Prof. B. MESSINA (Italie) La Commission retient que les arguments généraux les plus intéressants dans le domaine de l'hydrologie médicale lui paraissent être les suivants : - Structure physico-chimique de l'eau. - Traitement thermal dans les affections de l'appareil locomoteur. - Affections gastro-entérologiques et thermalisme. - Maladies cardio-vasculaires et thermalisme. - Métabolisme hydrosalin. - Thème lié au siège du congrès.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission économique :</u> Sous la Présidence de P. KASPER (Suisse) Rapporteur : J. VERRIER (France) - Les données réelles et de fond du thermalisme devraient servir à faire réfléchir les pouvoirs publics dans l'acheminement d'une vraie politique thermale. - Cette politique thermale devrait renforcer et coordonner les nombreux éléments qui composent ce phénomène qu'est « le thermalisme » : la sauvegarde des sources, l'étude scientifique, la recherche clinique, l'enseignement universitaire et la formation des médecins, une souplesse d'action pour les établissements thermaux, une politique socio-sanitaire valable et sans équivoque. <u>Commission technique :</u> Sous la Présidence du Prof. K. FRICKE (RFA) Thèmes traités : - Anciennes et nouvelles analyses des eaux minérales (Dr H. SENFTEN, Suisse). - La protection des sources thermales et minérales (Dr J. SANDU, Roumanie). - Questions bactériologiques de l'eau de cure (Dr W. ULRICH, RFA). - Problèmes de l'harmonisation de la législation de l'eau minérale touchant à la nomenclature des eaux de cure (Dr GIRAUD, France). <u>Commission du thermalisme social :</u> Sous la Présidence du Dr G. VADASZ (Hongrie) - Elle affirme que le thermalisme comme le climatisme est une thérapeutique à part entière.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Colloque économique FITEC</u> à Bad Kissingen (RFA) - Discuter les effets de la récession économique sur les stations thermales et climatiques. - Les autorités comme le public sont confrontés aujourd'hui à l'explosion des coûts des mesures en faveur de la santé publique.	
Comité Directeur 25, 28 et 30.09.1977 09.04.1978	PARIS CHÂTEL- GUYON VICHY (France) BAD KISSINGEN (RFA)	Il s'est préoccupé des diverses questions administratives et l'organisation des réunions de la Fédération.	
Assemblée Générale 15 – 20.10.1978	ROME et ISCHIA (Italie)	Thème général : « Perspectives du thermalisme, le thermalisme de demain à partir d'aujourd'hui ». - Aspects économiques (Prof. Siro LOMBARDINI, Italie) - Aspects médicaux (Prof. Mario GIORDANO, Italie) <u>Problèmes techniques :</u> - Protection des eaux minérales et thermales (K. FRICKE, RFA). - Protection des eaux minérales et thermominérales – Aspects techniques et réglementaires (Dr DE LUCA, Italie). - Considérations sur certains aspects biologiques et microbiologiques des eaux thermales (Prof. Giordano DE FELIP, Italie).	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		- Fondements technico-scientifiques et réglementaires de la protection des sources d'eaux minérales dans les Pays membres de la FITEC (Ing. J. ARTZ et W. ULRICH (RFA). - La protection juridique des sources hydrothermales dans la République Argentine (Dr Nedda CASTA VICI, Argentine). <u>Problèmes économiques :</u> - Problèmes économiques actuels du thermalisme (M. Peter KASPER, Suisse). - Evaluation des aspects économiques du thermalisme (M. Franco LIONETTI, Italie). - Les effets de la récession dans les stations thermales et climatiques en Allemagne, en Autriche et en Suisse (Dr Gerhard HÜFNER, Allemagne). - Politique de l'offre et nouveaux moyens de la présentation du produit dans les stations thermales (M. Jacques VERRIER, France). - Problèmes des structures des stations thermales et développement socio-médical et économique. <u>Thermalisme social :</u> - Les cures thermales dans le cadre de la sécurité sociale en Europe. Situation dans les pays de l'Est (M. Gyula VADASZ, Hongrie). - Dans les pays de l'Ouest (Prof. Alberto CIAMPELLETTI). <u>Crénothérapie des affections rhumatismales :</u> - Les aspects vasculopathiques, périphériques dans la crénothérapie en matière de rhumatologie (Prof. Pietro LORENZINI, Italie). - Crénothérapie traditionnelle ou crénothérapie « ouverte » dans les rhumo-arthropathies (Prof. Claudio CERVINI, Italie).	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		- Les réactions thermales en rhumatologie : analyses des aspects cliniques et bio-humoraux (Prof. Enzo LIBERATI, Italie). - Inflammations et cures thermales : la betaglicuronidase pendant les cures de bains de boue (Prof. Michele DE MARTIIS, Italie). - Résultats des cures thermales chez les Thermes de Lacco Ameno dans le traitement de l'arthrose (Prof. Massimo MANCIOLI, Italie). - Critères pour les indications boue et bains thérapeutiques en rhumatologie (Prof. G. TIRRI, Italie) - Climat et rhumo-arthropathies (Prof. A. FRAIOLI, Italie). - Résultats et observations sur le traitement de l'arthrose par les boues (Prof. S. SPADA, Italie). <u>Communications scientifiques sur le thermalisme :</u> - Effet de l'eau thermale sur la circulation périphérique (Prof. Jozsef FULOP, Hongrie). - Sur la structure des eaux minérales – Observations biologiques et cliniques (Prof. B. MESSINA, Italie). - La station thermale : développement, finalisation et écologie (Prof. G. SPADEA, Italie). - Observations sur le comportement de la diurèse après avoir chargé de l'eau oligominérale et de source, par l'étude de l'osmolarité plasmatique et urinaire (B. MESSINA, Italie). - Médecine de prévention par entraînement hydrothérapeutique (Prof. K. FRANKE, RFA). - Etude informatisée des résultats obtenus par la cure thermale de Vichy (France) sur les migraines (Dr Cl. LOISY, France). - Vocation thérapeutique des stations thermales portugaises (Dr A. VAREJÂ CASTELO BRANCO, Portugal).	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Climat marin (caractère généraux, influences biologiques, influences thérapeutiques) :</u> - L'héliothérapie et la balnéothérapie dans le cadre des conceptions nouvelles thérapeutiques (Prof. D. LEROY, France). - Essai sur l'ionisation atmosphérique dans trois secteurs de la côte atlantique du sud-ouest de la France (Prof. J.-J. DUBARRY, France). - Le stress par la chaleur sur les côtes méditerranéennes suivant la saison et l'heure (Dr Otmar HAFTLINGER, Allemagne). - Aérosol marin, ses conséquences physiologiques sur les populations insulaires (Prof. M. AUBERT, France). <u>Commission universitaire :</u> (Sous la Présidence du Prof. O. YENAL, Turquie) Thème : « L'état actuel et problèmes futurs de l'enseignement universitaire d'hydrologie médicale ». <u>Commission médicale :</u> (Sous la Présidence du Prof. B. MESSINA, Italie) Thèmes : - « Méthodologie statistique de la présentation de l'évolution des résultats de la cure thermale ». - « Situation culturelle, économique et sociale du médecin thermal dans chaque pays membre ».	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission économique :</u> (Sous la Présidence P. KASPER, Suisse) La Commission économique propose que les termes de base du Thermalisme soient harmonisés pour permettre d'employer un langage commun sur le plan international. Pour cela, il est nécessaire d'établir un vocabulaire qui comprenne dans une première phase quelques dizaines de mots ou expressions usuels. <u>Commission technique :</u> (Sous la Présidence du Prof. K. FRICKE, RFA) Thème : « Protection des eaux minérales naturelles » incluant la défense des vertus curatives naturelles. <u>Commission du thermalisme social :</u> (Sous la Présidence du Dr G. VADASZ, Hongrie) - Le thermalisme et le climatisme doivent faire l'objet d'un enseignement. - Les organismes de protection sociale doivent prendre en charge les cures thermales et climatiques dans les mêmes conditions que toute autre thérapeutique. - Les cures thermales et climatiques nécessitant plus particulièrement des frais d'hébergement et des frais de transport, ceux-ci doivent être couverts par les organismes de protection sociale dans les conditions telles que ces cures régulièrement prescrites puissent être normalement effectuées dans les meilleures conditions d'efficacité. - La durée d'une cure thermique devrait être fixée par le médecin général et le médecin thermal. Quant à la première cure, celle-ci devrait être d'une moyenne de 21 jours et en aucun cas inférieure à 15 jours. - Les cures thermales devraient assurer les meilleures conditions quant à la réintégration professionnelle et sociale.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		Colloque médical FITEC, 01.04. au 04.04.1979 BUDAPEST, Hongrie. <u>Sujets traités :</u> - Les cures thermales, leurs possibilités thérapeutiques dans les grandes disciplines médicales (Dr C. KIRSCHNER, RFA) - Traitement complexe aux stations thermales / Diversité des techniques thérapeutiques. Co-rapport : - Le rôle des stations thermales dans le traitement des maladies des organes respiratoires (Dr W. WILTNER, Hongrie). - Traitement des maladies rhumatismales aux stations thermales (Dr Y. GOUSSEBAIRE-DUPIN, France). - Le rôle des stations thermales de rééducation fonctionnelle (Dr R. HOHMEISTER, Suisse). - Les eaux thermales, leurs caractéristiques et leurs indications thérapeutiques (Dr LAMARCHE, France). - Les indications de cure de boisson et les traitements hydrothérapeutiques associés (Dr J. BENDA, Tchécoslovaquie). - L'application thérapeutique des eaux thermales en Hongrie. Unité thérapeutique de la balnéothérapie et des autres traitements dans des cas pathologiques différents (Dr S. BOZSOKY, Hongrie). - Les méthodes économiques aptes à développer les eaux thermales hongroises, étude d'un groupe d'experts de l'ONU et gouvernement hongrois (Prof. C. KASPAR, Suisse).	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Comité directeur 15 et 20.10.1978 01.04.1979	ROME, (Italie) PORTO D'ISCHIA, (Italie) BUDAPEST, (Hongrie)	Il s'est préoccupé des diverses questions administratives et de l'organisation des réunions de la Fédération.	
Assemblée générale 07.10 – 13.10.1979	TUNIS (Tunisie)	Thèmes généraux : - Le thermalisme en tant que moyen thérapeutique à part entière (Prof. G.- P. CABANEL, France) - Le thermalisme dans l'économie générale d'un pays (J. GUILLOT, France) - L'information thermale, table ronde avec la participation de la radio diffusion et de la télévision tunisiennes et sous la présence de J. CHANCEL. <u>Commission médicale</u> Sous la Présidence du Dr BARZIN, Belgique et <u>universitaire</u> représentée par le Prof. LAMARCHE, France : - L'importance de l'enseignement universitaire de l'hydrologie et des techniques qui doivent être révisés, unifiés et diffusés dans le corps médical. - Ils ont aussi noté la nécessité de la création d'écoles de spécialisations médicales et paramédicales dans le domaine thermal. - Ils ont souhaité la mise au point d'une politique thermale qui aboutirait à la spécialisation des établissements thermaux en fonction de la nature de la source. <u>Commission économique :</u> Sous la Présidence de L. REBEUSEK (Yougoslavie) - Le rôle du thermalisme dans le cadre de l'économie publique.	Démission annoncée depuis longtemps du secrétaire général, Prof. Claude KASPAR. Après que le Président ait fait éloge du Prof. KASPAR, l'assemblée nomme ce dernier membre d'honneur de la FITEC. Election du Dr CZERNY (Tchécoslovaquie) comme membre d'honneur

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		- Recherche de nouvelles catégories de curistes et adaptation des stations pour les recevoir et les traiter. - Comment mesurer, sous les angles médicaux et économiques les conséquences de la cure. - Actualisation des données statistiques thermales comparatives. - Dictionnaire thermal. <u>Commission technique :</u> Sous la vice-présidence de la commission technique Arch. Otto GLAUS (Suisse) - Protection des sources thermales. - Conditions minimales de la technique dans les villes de cure. <u>Commission juridique :</u> Sous la Présidence du Dr C. CALLIPO (Italie) - Les cures thermales dans un arrêt de la cour de justice des communautés européennes : la commission a été saisie d'une décision de la cour de justice des communautés européennes qui affirme la validité des cures thermales et le droit qui en découle de suivre ces cures dans un autre Etat membre si elles ne peuvent se tenir dans l'Etat où réside la personne. <u>5^{ème} colloque économique FITEC</u> 16.04 – 18.04.1980 RADENCI (Yougoslavie) - Le rôle du thermalisme dans le cadre de l'économie publique (Prof. Claude KASPAR - Suisse, Dr Y.-C. PONS - France, Prof. L. REBEUSEK - Yougoslavie, Dr G. HÜFNER - RFA, Prof. O. STRECKER - Hongrie).	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		- Comment mesurer, sous les angles économiques et socio-médicaux, les conséquences de la cure (Prof. E. WANNENWETSCH – RFA, Karl HAIN – Autriche, Prof. Y. BENDA, représenté par Ing. R. SVANDRLIK). - Recherches de nouvelles catégories de curistes et adaptation des stations pour les recevoir et les traiter (Peter KASPER – Suisse, Ferry HORVAT – Yougoslavie, J.-J. VERRIER – France, Dr G. HÜFNER (RFA) - Actualisation des données statistiques comparatives, Dr U. LISOWSKY – Suisse. - Nouveaux aspects de gestion des établissements thermaux, Ing. Richard SVANDRLIK – CSSSR. - Dictionnaire thermal, Peter KASPER – Suisse.	
Comité Directeur 08 et 09.10.1979 16 et 17.04.1980	TUNIS (Tunisie) RADENCI (Slovénie)	Le Président peut orienter que la FITEC a été admise comme membre affilié de l'OMT. Les contacts avec l'OMS seront poursuivis dans le but d'être admis en tant que membre associé.	Suite à la démission du Secrétaire général, Prof. Claude KASPAR, Dr U. LISOWSKY (Suisse) est nommé nouveau Secrétaire Général FITEC.
Assemblée générale 17.10.1980	VERMAR DE POVOA DE VARZIM (Portugal)	Au sujet de la création d'une nouvelle « Organisation Mondiale du Thermalisme », qui veut apparemment concurrencer la FITEC, l'assemblée des délégués constate qu'il est inutile d'avoir deux organisations visant le même but. « Tous les membres de la FITEC qui adhèrent à l'OMT seront automatiquement exclus de tous les organes de la FITEC ». Thème général : - Les conditions essentielles pour le développement du thermalisme.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		Les thèmes suivants ont été traités et discutés : - L'enseignement et la recherche médico-hydrologique – condition fondamentale pour le progrès du thermalisme. - Prévention et réhabilitation par la thérapeutique thermique. - Conditions de protection des stations thermales dans le cadre de l'aménagement du territoire. - Etude comparative du poids économique du thermalisme dans les pays membres. - Le budget comparatif du thermalisme social dans les pays membres. - Etude comparative sur les points fondamentaux de la législation thermique. <u>Commission médicale :</u> Sous la Présidence du Prof. Baldassare MESSINA (Italie) « Quels sont les critères et modalités pour obtenir des aides des cures thermales de la part de l'assistance sanitaire dans les différents pays sur le plan médical, juridique, économique et social ». Les critères normalement à l'usage d'autres congrès médicaux devraient être adoptés : - La durée maximale des interventions doit être limitée en tenant compte du temps d'une éventuelle traduction. <u>Commission sociale :</u> Présidée par Dr CARRIE, Vice-Président. « Bilan comparatif du thermalisme social dans les pays membres de la FITEC ».	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		La Commission sociale de la FITEC propose les résolutions suivantes : - Selon les pays adhérant à la FITEC, l'Etat ou les régimes de protection sociale doivent prendre en charge les cures thermales et climatiques dans les mêmes conditions que toutes les autres prescriptions médicales justifiées. - Les cures thermales et climatiques nécessitant le plus souvent des frais d'hébergement, de transport et aussi parfois des pertes de salaire, ceux-ci doivent être couverts par les régimes de protection sociale. - La Commission sociale de la FITEC souhaite enfin que dans un avenir très proche puisse être établi un catalogue différentiel des législations sociales des divers pays membres. <u>Commission économique :</u> Sous la Présidence de Peter KASPER (Suisse) - Création d'un groupe de travail qui sera chargé d'élaborer un schéma type pour un questionnaire permettant d'obtenir des chiffres comparatifs pour les différents pays membres. - Colloque économique 1982 Bad Gastein : « Les investissements dans les stations thermales sous considération particulière des investissements secondaires » Il s'agit des problèmes d'investissement dans l'infrastructure d'une station, et de la répartition du coût entre l'établissement thermal et le pouvoir public.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission universitaire :</u> Sous la Présidence du Prof. I. BENDA, Vice-Président Thème de travail : - Possibilités d'échange d'informations scientifiques entre les pays membres de la FITEC. - Exigences minima pour l'enseignement pré- et postgradué en balnéothérapie, physiothérapie et médecine de réhabilitation. <u>Commission juridique :</u> Sous la Présidence de Carmelo CALLIPO (Rome-Italie) « Etude comparative sur les points fondamentaux de la législation thermale »	
Assemblée générale 07.10.1981	LUGANO (Suisse)	Pour soutenir la demande de la FITEC à l'OMS de transformer les relations de travail en relations officielles, il est nécessaire de soumettre une documentation scientifique. Le congrès a été mis sous le thème général : « Les facteurs curatifs naturels, les sciences médicales et le tourisme – points fondamentaux du thermalisme et du climatisme modernes »	Sur proposition de l'Autriche, le Comité Directeur est complété au nombre statutaire de Vice-Président par l'élection du Dr Ulrich FREY (Suisse).
Assemblée générale 06.10.1982	Hôtel Gellert BUDAPEST (Hongrie)		

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Comité Directeur			A décidé de confier le secrétariat du Président à M. Claude OGAY, Directeur du Centre Thermal d'Yverdon-les-Bains.
Comité Directeur élargi		Il a déterminé les thèmes de la FITEC pour les trois prochaines années sous le titre général « La thérapeutique thermale » ou « la balnéologie » avec les éléments suivants : - Bases scientifiques. - Indications et pratiques thermales. - Signification sociale. - Aspects et perspectives économiques. - Progrès technologiques.	Décès du Vice-Président de la FITEC. Au début juin Professeur Ludwig VON MANGER-KOENIG.
Assemblée générale 13.10.1983	EVIAN (France)	Relation avec l'OMS : l'adhésion à cette dernière n'exige plus des efforts immédiats et urgents, tout en désirant que le Dr FREY, Vice-Président, continue à assumer des contacts avec l'OMS.	Entrée en fonction immédiate du Dr HÜFNER, l'élection de ce dernier sera ratifiée au Congrès 1984.
Comité Directeur élargi 06 – 07.05.1984	RADENCI (Slovénie)	Mandat à M. CANONICA de mettre au point, en liaison avec le Président de la Fédération, le numéro « O » du bulletin d'information de la FITEC. Groupe de travail sur la révision des statuts FITEC. Ce groupe était composé, outre le Président, du Vice-Président, M. G. HÜFNER, de M. L. CUNHA, de M. J.-M. CHARDON et de M. C. OGAY. Il fixe en particulier la création d'un Bureau exécutif.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Assemblée générale 18.10.1984	GRAMISCH- PARTENKIRCH EN (Allemagne)	Révision des statuts de la FITEC. Création d'un Bureau exécutif de la Fédération comprenant les Présidents, Vice-Présidents de la FITEC alors que le Comité Directeur est désormais ouvert au Président et Vice-Président, ainsi qu'aux Présidents des Commissions. Une résolution présentée par l'Allemagne sur la protection de l'environnement a eu l'approbation de l'Assemblée.	
Bureau exécutif 27 mars 1985 25 juin 1985	PARIS (France) CALDAS DA RAINHA (Portugal)	Colloque économique organisé au Portugal à l'occasion du 5 ^{ème} centenaire de l'Hôpital Thermal de Caldas da Rainha. - Protection des sources hydrothermales et de l'environnement. - Promotion des valeurs du thermalisme. - Problème de la réduction des dépenses de santé.	
Comité Directeur 25.06 et 27.06.1985	CALDAS DA RAINHA (Portugal)	Il a consacré une grande partie de ses travaux à l'opportunité de créer une commission permanente ou une commission ad'hoc interdisciplinaire ayant pour thèmes de travail : - Protection des sources hydrothermales et de l'environnement. - Promotion des valeurs du thermalisme. - Problème de la réduction des dépenses de santé.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		Travaux centrés sur le dictionnaire thermal en présence du Prof. LAUGIER, 7 points ont été proposés : - Partie générale et économique. - Géologie et hydrologie – Sources et captation. - Chimie et physique des eaux et des boues. - Technologie et équipement. - Hydrologie médicale et moyens de cure thermique. - Climatisation. - Territoire thermal.	
Comité Directeur 27 juin 1987		Il s'est occupé du Bulletin FITEC. Le Comité de rédaction sera le Bureau exécutif de la Fédération et un délégué au Bulletin a été nommé en la personne de M. CANNONICA (Italie). Le numéro 0 sera consacré au colloque OMS à Abano. Le numéro 1 du Bulletin sera consacré au Colloque économique de Caldas Da Rainha.	
Assemblée générale 26 octobre 1985	ISTHMIA (Grèce)	Cette assemblée a été l'occasion d'informer des démarches entreprises en vue de l'adhésion de notre Fédération auprès de l'OMS en tant que NGO.	
Bureau exécutif 11 mars 1986 15 avril 1986 27 juin 1986	PARIS (France) ABANO (Italie) PARIS (France)	Le 11 mars à Paris a été essentiellement consacré à l'adhésion de la FITEC à l'OMS et le bureau exécutif d'Abano à l'évolution de la situation avec l'OMS. Le 27 juin à Paris a permis d'arrêter un document de travail intitulé « Programme de travail FITEC – OMS – La recherche scientifique et les problèmes sociaux ».	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Comité Directeur 15 avril 1986	ABANO (Italie)	L'adhésion de notre Fédération comme NGO à l'OMS débat du sujet de notre relation avec la SITH.	
OMS		Le groupe de travail s'est saisi du dossier constitué par votre Président et M. OGAY, a recueilli les informations nécessaires et les avis de l'administration de l'OMS. Programme de travail adopté par le Bureau exécutif de la FITEC à Paris le 27 juin 1986. - Recherche scientifique sur les problèmes curatifs relevant du thermalisme. - Recherche scientifique sur tous les problèmes préventifs pouvant relever du thermalisme. - Les problèmes sociaux. - Evaluation socio-économique du thermalisme.	
Comité Directeur 8 mai 1987	BUDAPEST (Hongrie)		
Assemblée générale 25.10. – 31.10.1987	JERUSALEM (Israël)	Thèmes des travaux de la FITEC. - Les stations thermales en Israël (Dr S. BARAK, Président Health Resorts Authority, Israël) - Le thermalisme dans la littérature rabbinique (M. le Rabbin M. LITOFF, Israël) - Le traitement des rhumatismes à la Mer Morte (Dr I. MACHTEY, Golda Medical Center, Israël) - Traitement de l'asthme chez l'adulte et chez l'enfant dans une clinique du désert de Judée ; une expérience de longue haleine (Dr M. FRANK, Israël)	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		- La situation thermale dans les pays de l'Est, membres de la FITEC, sur le plan social (Dr I. FLUCK, Vice-Président, Hongrie) - La situation thermale sur le plan social dans un pays occidental, membre de la FITEC (Dr G. FOUCHE, France) - Etat de l'enseignement de l'hydrologie et de la climatologie dans les pays de l'Ouest (Prof. Christian DELBOY, France) - Le rôle social et économique du thermalisme dans la société d'aujourd'hui (Dr G. HUFNER, Vice-Président, RFA) - Actualité et perspectives du rôle social et économique du thermalisme dans la société d'aujourd'hui (Dr Carmelo CALLIPO, Vice-Président de la FITEC, Italie) - « Santé pour tous en l'an 2000 », thème de l'Organisation Mondiale de la Santé (Prof. Velio LORENZINI, Président du Conseil Régional de l'Umbria, Italie) <u>Commission technique :</u> Rapporteur : M. ARTZ « L'évolution des techniques modernes de captage de l'eau et l'évolution des matériaux utilisés dans le transport de l'eau pour la sauvegarde et l'utilisation des sources thermales ». <u>Commission Universitaire et Médicale :</u> « L'état comparatif de l'évolution de l'enseignement de l'hydrologie médicale dans les pays socialistes et les pays de l'Ouest » <u>Commission Sociale :</u> « La situation thermale dans les pays de l'Est »	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission Economique :</u> « Actualité et perspectives du rôle social et économique du thermalisme dans la société d'aujourd'hui » Une intervention de M. CALLIPO sur l'OMTH débouche sur un large débat à l'occasion duquel a été unanimement contestée la représentativité parfaitement illusoire de cet organisme.	
Bureau exécutif 08.05.1987	BUDAPEST (Hongrie)	Désignation du nouveau Secrétaire Général de la FITEC, M. Maxime VITU.	
Bureau exécutif 31.10.1988	KYOTO (Japon)	Le Président signale que la FITEC vient de se voir proposer de participer aux travaux du Conseil de l'Europe.	
Comité Directeur 1^{er} novembre 1988	KYOTO (Japon)	La FITEC a remis à l'OMS un article de vulgarisation sur le thermalisme et attend sa parution prochaine dans la revue « Santé du Monde ». Le Président souligne l'heureuse initiative du Prof. OSHIMA qui, soucieux d'élargir l'audience de la FITEC en Extrême-Orient et dans le Sud-Est asiatique a convié au présent Congrès des représentants de Chine populaire, de Corée, de Nouvelle Zélande et d'Indonésie auxquels s'est également joint un représentant d'Australie.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Assemblée générale 31 octobre 1988 1 - 2 novembre 1988	KYOTO (Japon)	<u>Présentation du Japon</u> - Historique du thermalisme (Prof. KOGURE, Vice-Président de la Fédération Thermale Japonaise) - Caractéristiques des eaux thermales japonaises (Prof. MURAKAMI) - Indications thérapeutiques des stations thermales japonaises (Dr SHIRAKURA) - Contribution du thermalisme au développement économique du Japon (M. ISHIJIMA) - République Populaire de Chine (Dr YU WAN LI, Médecin-Chef adjoint du Centre de Réhabilitation Médicale de Pékin) La Chine dispose de 2 600 stations thermales. - Corée du Sud (M. Myung-Suk SUH, Président de la Fédération Thermale de la Corée du Sud) C'est aux rois de Corée que le pays doit la notoriété de ses sources. - Nouvelle-Zélande (Dr Jérémy Graham JONES) Dr JONES souligne l'extraordinaire richesse thermique de son pays. « Le traitement thermal des arthropathies » Sous la Présidence du Prof. MESSINA - Arthropathies inflammatoires : Dr NOBUNAGA, Department Internal Medicine – Research Institute for Biological Medicine de l'Université de Kyushu. Dr KLEINSCHMIDT, Maître de Conférences, Médecine Physique, Institut de Recherche Balnéologique et Climatique de Munich. - Arthropathies dégénératives : Prof. MESSINA, Istituto di Idrologia Medica Università la Sapienza.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		- Arthropathies métaboliques : Dr MORINAGA, Okayama University. Dr FLUCK, Ministry of Health, Budapest. - Réhabilitation des affections rhumatismales : Dr OKAZAKI, Chef of Medical Department, Nanasawa Rehabilitation Hospital. - Méthodologie et évaluation statistique des dossiers médicaux informatisés : Prof. DELBOY, Faculté de Médecine, Université de Marseille. Prof. BENDA, Forschungsinstitut für balneologie, Marianske Lazne, CSSR. <u>Commission économique :</u> Sous la Présidence du Dr BARBOSA - Obtenir et tenir à jour des statistiques récapitulatives pour l'ensemble des pays membres de la FITEC. - Diffuser chaque année le bilan des actions promotionnelles menées en faveur du thermalisme par les pays membres. - Réaliser d'une manière concrète et définitive le numéro zéro du Bulletin de la FITEC. - A l'approche de l'échéance communautaire de 1993, et compte tenu de ses implications, que tout soit mis en œuvre en temps utile pour favoriser la crédibilité de la FITEC auprès des instances responsables du Marché Commun. <u>Commission technique :</u> Sous la Présidence de M. ARTZ Thème de réflexion de ce groupe « L'adaptation des équipements techniques aux exigences médicales des traitements ».	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission universitaire :</u> Sous la Présidence du Prof. BENDA Futur thème de réflexion de la Commission « La formation et la post-formation de stagiaires ».	
Bureau exécutif Comité Directeur 19.04.1990	Yverdon- les Bains	« La prévention, la place du thermalisme dans une politique de santé » L'élargissement à l'Asie et au Pacifique a été confié à son Vice-Président M. le Prof. OSHIMA. <u>L'Organisation Mondiale de la Santé :</u> Le statut d'organisation non gouvernementale accordé à la FITEC doit être protégé. <u>Le Conseil de l'Europe :</u> La Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme demande l'octroi du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe. Le Conseil de l'Europe devrait faire un lien direct entre l'action de ces organisations et les programmes concrets d'activités inter-gouvernementales du Conseil. Or, « en l'état actuel de la programmation, il n'est pas envisagé que le Conseil de l'Europe entreprenne des activités dans le domaine de la compétence de notre Fédération ». <u>Les Associations Nationales du Thermalisme :</u> But de l'association : L'introduction du thermalisme dans la politique sociale, sanitaire et touristique de la Communauté Européenne, en privilégiant de toute façon les aspects curatifs et sanitaires des cures thermales afin de répandre l'exercice des cures thermales dans tout le territoire communautaire et de parvenir à l'établissement d'actes législatifs et réglementaires, communautaires et nationaux ensuite, pour garantir cet objectif et dans la mesure du possible,	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		l'introduction des cures thermales dans les régimes de Sécurité sociale. Elle est chargée : De représenter l'industrie thermale européenne auprès du Parlement Européen de Strasbourg, du Conseil et de la Commission Européenne. <u>La Fédéterme :</u> Nouveau Président M. Antonio RUBBI. <u>La Fédération Thermale Allemande :</u> M. QUENTIN a donné le nouvel organigramme de la Fédération Thermale Allemande. M. Franz DIETRICH a accédé à la Présidence de l'Association Suisse des Stations Thermales. Il a souhaité que M. OGAY puisse reprendre des activités élargies au sein de la FITEC, comme Secrétaire Général. Il a été endeuillé de l'éloignement de certains de nos Collègues prestigieux : M. RUTTEN et M. KASPER, Collègues passionnés par leur profession ; le Professeur FRICKE et M. MORDUCHOWICZ.	
Assemblée générale 12 . 11 - 18.11.1989	DAX – PARIS (France)		
Comité Directeur 14.11.1989	DAX (France)	<u>Relation avec l'ISMH</u> Le Président rappelle qu'il a cru devoir se rapprocher du Président de l'ISMH, le Professeur BOULANGE, afin que soient renouvelés des contacts avec cette Association Médicale Internationale.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Conseil de l'Europe :</u> Le Président rappelle qu'il a déposé une demande d'octroi du statut consultatif auprès de cet organisme pour la FITEC.	
Assemblée générale 30.09 – 06.10.1990	LUSO (Portugal)	« Thermalisme dans le cadre des politiques de la santé et de la sécurité sociale » Sous la Présidence du Prof. Frederico TEIXEIRA (Portugal) Co-rapporteurs : Dr FERRARIA NETO (Portugal) – Dr José RIBEIRO e CASTRO (Portugal) – Dr Jean CHATON (France) – Dr Georges FOUCHE (France) – Dr Gerhard HUFNER (RFA) – Dr A. RUBBI (Italie) - « Thermalisme d'aujourd'hui entre le tourisme et la cure thermique » Intervention de M. Licinio DA CUNHA. « Prévention et cure thermique »	
Journée Européenne de la protection de la santé et de la qualité de la vie 7 février 1991	PARIS (France)	Le bilan comparatif du thermalisme dans les pays européens fut présenté, consécutivement par M. CALLIPO, Conseiller-Délégué de la FEDETERME, Vice-Président de la FITEC, M. le Professeur E. QUENTIN, Président de la Fédération Thermale Allemande, Vice-Président de la FITEC et par M. Claude OGAY, Secrétaire Général de la FITEC.	
Comité Directeur 26.04 – 28.04.1991	BUDAPEST (Hongrie)	- M^{me} le Dr GIRAULT a été désignée co-Président de la Commission Médicale. - M^{me} le Dr BENKO (Hongrie) a été nommée co-Président de la Commission du Thermalisme Social. - M. le Professeur MICHEL (Allemagne) a été désigné co-Président de la Commission des ressources hydrogéologiques. - M. Luc SCHENKER (Suisse) a été désigné co-Président de la Commission Scientifique.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Organisation Mondiale de la Santé :</u> Le Président de la FITEC, son Secrétaire Général et M. FREY se sont rendus le 23 juillet 1991 à Genève afin d'examiner l'état des relations de la FITEC avec l'OMS. Le Dr PUPULIN, responsable des programmes de réadaptation fonctionnelle, et le Dr CHIGAN, Directeur de la division des maladies non transmissibles et de la technologie de la santé proposeraient au Bureau exécutif l'engagement d'une enquête internationale, relative à la contribution du thermalisme dans le traitement de la rhumatologie, ainsi que la réadaptation fonctionnelle en milieu thermal. Ce programme remis entre les mains des Services de Genève a été élaboré par le Président et le Dr FRANCON ainsi que le Secrétaire Général. Le schéma d'enquête internationale comporte diverses rubriques : <u>Recensement des eaux thermales utilisées en rhumatologie :</u> - Classification chimique des eaux - Gisement - L'eau thermale - Surveillance des eaux thermales <u>Recensement des moyens de cure en rhumatologie :</u> - Les stations thermales - Les établissements thermaux - Techniques thermales en rhumatologie - Enseignement et recherche thermique <u>Indications et efficacité des cures thermales en rhumatologie :</u> - Les indications des cures en rhumatologie - Critères d'efficacité <u>La rééducation fonctionnelle dans les stations thermales spécialisées en rhumatologie.</u>	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Etude épidémiologique des cures thermales et de la rééducation fonctionnelle en rhumatologie :</u> - Aspects épidémiologiques - Aspects médico-sociaux - L'économie de santé	
Assemblée générale 14.10 – 18.10.1991	BADEN (Suisse)	<u>Thème :</u> Environnement et changement de climat - « La double problématique de l'ozone dans la troposphère » (Dr Johannes STAEHELIN, Physique atmosphérique, EPF, Zürich) - « L'ozone dans la couche de l'atmosphère proche du sol » (Dr Paul FILLIGER, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage – OFEFP- Berne) - « L'ozone troposphérique et ses incidences sur les poumons » (Prof. R. KELLER, Clinique Barmelweid) - « Modifications climatiques dans le passé et le futur – causes et mécanismes » (Prof. Ulrich SIEGENTHALER, Institut de Physique de l'Université de Berne) - « Climat d'été et d'hiver en Europe centrale depuis l'an 1200 » (Prof. Ch. PFISTER, Institut d'histoire de l'Université de Berne) - « Processus d'adaptation biologique » (Dr Wolf H. WEIHE, Zürich) - « Récapitulation et introduction à la discussion » (Dr Hans RICHNER, Physique atmosphérique, EPF, Zürich) <u>Commission économique :</u> Elle a estimé mettre au point une liste des pratiques et traitements, de même qu'entreprendre une étude sur la formation, la comparaison et l'évolution des prix thermaux.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>OMS :</u> Importance pour notre Fédération de la relation développée avec l'OMS depuis que cette dernière nous a admis au rang d'Organisme Non Gouvernemental (ONG). Notre Fédération a été sollicitée de préparer, dans le cadre d'une enquête internationale destinée à connaître les modalités de fonctionnement et l'efficacité médicale des eaux thermales dans le domaine de la rhumatologie et de la rééducation fonctionnelle. Ce lourd travail, qui a reçu l'aval du Comité exécutif de l'OMS, a valu à notre Fédération la reconduction de sa qualité d'ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE.	
Bureau exécutif Comité Directeur 09.04. – 12.04.1992	TUNIS (Tunisie)	Préparation de l'Assemblée générale d'Abano. La première séance sera intitulée « La cure thermique dans les affections rhumatismales », la 2^{ème} « Poids social et coût économique des affections rhumatismales pour la collectivité » et « Avantages sociaux et économiques des cures thermales dans les affections rhumatismales », la 3^{ème} « Le produit thermal – Exigences d'appellation communes et d'un ajustement normatif ». Dr BARBOSA, Vice-Président, a présenté un colloque sur le thermalisme dans la Communauté Européenne. - Le thermalisme traditionnel – échecs et succès. <u>Thermalisme et ressources hydrothermales :</u> - Régime juridique de l'exploitation hydrothermale. - Critères de classification des ressources hydrothermales. <u>Thermalisme et santé :</u> - Régimes de prise en charge des traitements thermaux. - Règles de fonctionnement des établissements thermaux.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Tourisme thermal :</u> - Installations thermales touristiques. - Animation thermique. <u>Thermalisme, environnement et développement :</u> - Aménagement de l'espace thermal. - La station thermique comme facteur du développement régional.	
Rapport d'activité de la Fédération présenté par le Président Octobre 1992 Octobre 1993		La FITEC a réuni ses instances en Italie, à Abano, du 27 au 31 octobre 1992. Les membres du Congrès purent, sous le titre « La cure thermique dans les rhumatoarthropathies » suivre des conférences placées sous la présidence de M. le Professeur MESSINA, Président de la Commission Médicale de la FITEC. - « Le traitement thermal des rhumatismes inflammatoires » (S. TODESCO, Padoue, Italie). - « Le traitement des affections rhumatismales chroniques » (I. FLUCK, Budapest, Hongrie). - « Le traitement thermal des affections rhumatismales liées aux maladies du travail » (G. DI LOLLO, l'Aquila, Italie). - « La rééducation fonctionnelle en milieu thermal » (C. ROQUES, Toulouse, France et A. AUTHIER, Rennes-les-Bains, France). - « Poids social et coût économique des rhumatoarthropathies pour la collectivité » (G. DE GIROLAMO, OMS Genève, Suisse).	Pour marquer les liens de notre Fédération en tant qu'Organisation Non-Gouvernementale (NGO) auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), nous avons eu l'honneur d'accueillir M. le Dr Nikolas KHALTAEV, de la Division de Maladies Non-Transmissibles et Technologie de la Santé. L'Assemblée Générale a nommé MM. URFER (Suisse) et SAITO (Japon).

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		- « Avantages sociaux et économiques des cures thermales dans les rhumoarthropathies » (M. CECCHETTIN, Pavia, Italie). - « Le produit thermal : l'exigence d'appellations communes et d'un ajustement normatif » (C. CALLIPO, Vice-Président FITEC et Président de la Commission Juridique).	
TELECONFERENCE Sous l'égide de l'OMS	PEKIN (Chine)	Notre Fédération a pu présenter la contribution du thermalisme par l'intervention de notre Président, M. le Dr Guy EBRARD qui a insisté sur la localisation universelle du thermalisme qui est ancestral puisque les ressources thermales sont un don de la nature. Le thermalisme est une thérapeutique naturelle et même les grandes découvertes thérapeutiques modernes n'ont pas effacé le recours aux sources thermales. Ces dernières restent disponibles car elles n'ont aucune toxicité. Dr Guy EBRARD a relevé la tradition curative des sources thermales. Les aspects économiques ont été mis en exergue dans le cadre de la prise en charge des frais de cure par les régimes d'assurances.	
Bureau exécutif Comité Directeur 1993	PARIS (France)	Préparation du Comité Directeur de Kanazawa. <u>Commission médicale :</u> - Thermalisme et médecine orientale. - Concept de la nutrition. <u>Commission « Thermalisme Social » :</u> - « Rôle des stations thermales dans la prévention ». - « Thermalisme et prévention » <u>Commission économique</u>	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission statistique :</u> Le Comité Directeur a avalisé la proposition de la Commission d'entrer en contact avec EUROSTAT.	
Rapport d'activité de la Fédération présenté par le Président Octobre 1993 Octobre 1994		La FITEC a réuni ses instances au Japon, à Kanazawa, du 31.10 au 04.11.1993. Thème de l'Assemblée Générale : - « La médecine orientale et le thermalisme comme médecine préventive ». - « Les relations entre médecine orientale et médecine occidentale » (Dr MATSUDA, Japon). - « Le développement régional et la protection des sources » (Dr KOGURE, Président de l'Association des stations thermales du Japon). - « Etude d'évaluation du thermalisme en France (Prof. Christian DELBOY, France). - « Les enjeux de l'économie de la santé » M. Jean-Claude EBRARD, Président de la Commission économique, France). - « La Physiothérapie et son rôle dans le cadre de la prévention (Dr Istvan FLUCK, Vice-Président FITEC et M^{me} A. BENKÖ, Présidente de la Commission Sociale). - « Le thermalisme et la nutrition » (M. Jean-Luc THONNAT, Secrétaire Général de la Fédération Thermale et Climatique Française). <u>Commission technique :</u> « Les exigences légales chimiques, hygiéniques et microbiologiques ». Thèmes présentés : - Les normes sanitaires concernant la ressource hydrothermales par M. Wainer TABONE, France.	Démission de M. le Professeur QUENTIN (Allemagne) et M. le Dr CALLIPO (Italie). Ils ont été remplacés par le Dr KIRSCHNER, Président de la Fédération Allemande et par M. BRAGGION, Italie.

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		- Le thermalisme en Chine par Dr Wan Li YU, Pékin. - Un tour d'horizon des stations thermales de l'Indonésie par le Dr Rosita Noer DE JAKARTA. - Les sources thermales australiennes par le Dr DAVIDSON.	
Bureau exécutif Comité Directeur 1994	BUDAPEST (Hongrie)	<u>Quatre sujets principaux :</u> - Relations de notre Fédération avec l'ISMH et la SITH. - Réorganisation des travaux de nos commissions. - Relation de notre Fédération avec la CEE. - Congrès de LIMA (Pérou). <u>Relations avec l'ISMH et la SITH :</u> En cas de volonté de rapprochement avec l'ISMH et la SITH, nous proposons que chaque association (FITEC, ISMH, SITH) garde son indépendance, la FITEC gardant son rôle de coordination et d'accueil. <u>Réorganisation des travaux des commissions :</u> - Les Commissions Universitaires et Médicales forment une nouvelle Commission Médicale. - La Commission du Thermalisme social est maintenue. - La Commission Juridique est supprimée. - La Commission Technique regroupe la Commission de Ressources Hydrogéologiques, Commission des Etablissements Thermaux et des Equipements, Commission de l'Hygiène et des Eaux et des Installations et Commission de l'Environnement. - La Commission de l'Economie est maintenue. - La Commission de la Formation Professionnelle est supprimée. - La Commission de l'Information est maintenue.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Relation de notre Fédération avec la CEE :</u> Le Comité Directeur a pris la décision d'étudier la création d'une filiale de la FITEC, sous forme d'une « Fédération Européenne du Thermalisme et du Climatisme ». <u>Congrès de Lima (Pérou) :</u> Thème principal : « Thermalisme et Climatisme – Facteurs de santé et de développement économique » <u>Commission médicale :</u> - « Recherche et évaluation moderne de l'efficacité du thermalisme » <u>Commission du Thermalisme Social :</u> - « Soutien du budget social au thermalisme : bilan compa-ratif » <u>Commission Technique :</u> - « Evolution des méthodes d'exploration du gisement thermal » <u>Commission de l'Economie :</u> - « Thermalisme et emplois » <u>Commission de l'Information :</u> - « Evolution de la communication pour les médecins, pour le grand public »	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Rapport d'activité de la Fédération présenté par le Président Octobre 1994 Octobre 1995		La FITEC a réuni ses instances à Lima (Pérou) du 2 au 5 novembre 1994. A l'occasion de notre Congrès, la Commission Médicale a présenté une communication sur la « Recherche et évaluation moderne de l'efficacité du thermalisme ». M^{me} le Dr Agnès BENKŐ, Co-Présidente de la Commission du Thermalisme Social a présenté un bilan comparatif lié à la contribution au budget social par le thermalisme. M. le Prof. LAUGIER, Vice-Président de la Commission Technique nous avait fait part de sa communication sur l'Evolution des méthodes d'exploration du gisement thermal. Dr Christoph KIRSCHNER, Vice-Président FITEC, a développé le thème des Emplois et investissements en milieu thermal.	Démission de : M. STRABURZYNSKI, représentant de la Pologne, de son poste de Vice-Président. Le rôle de Vice-Président de MM. BARBOSA, BRAGGION, FLUCK, KIRSCHNER, SAÏTO et URFER a été reconduit. Notre Président, M. le Dr Guy EBRARD a été réélu à l'unanimité.
Bureau exécutif Comité Directeur 1995	BAD NAUHEIM (Allemagne)	<u>Sujets importants traités :</u> - Assemblée des Délégués 1995, de Sirmione en Italie. - Relations de notre Fédération avec l'ISMH. - Création de l'Association Européenne du Thermalisme et du Climatisme. Il a été estimé également que la FITEC devait être partie prenante de cette association, représentant les pays non-adhérents à l'Union Européenne, ayant vocation à y adhérer. La création de l'Association Européenne ne doit pas se faire au détriment de la FITEC et l'adhésion des pays à l'Association Européenne implique leur maintien statutaire à la FITEC et l'acquittement de leur cotisation correspondante.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Rapport d'activité de la Fédération présenté par le Président Octobre 1995 Octobre 1996		FITEC à Sirmione (Italie) du 22 au 25 octobre. M. le Prof. B. MESSINA, Président de la Commission Médicale de la FITEC a traité le thème des maladies dues à l'urbanisation et à la pollution de l'environnement. Les thèmes de nos travaux ont porté sur deux axes : - Les exigences de qualité du thermalisme. - Le thermalisme en Europe, en rapport à l'évolution de la réglementation sociale. Deux réflexions sur la qualité de la ressource en eau thermale : - Gestion de la ressource par le Dr François VUATAZ (Suisse). - La qualité est l'aptitude d'un produit ou d'un service à satisfaire les besoins d'un utilisateur par le Prof. Jean CANELLAS. - Le contrôle de la qualité des péloïdes, communication par le Prof. KLEINSCHMID. - Les exigences de qualité en regard des établissements thermaux, du personnel de ceux-ci et des curistes traitées par M. Jean-Claude EBRARD. Ainsi, les établissements thermaux délivrent un service basé sur deux éléments moteurs : - La ressource en eau. - Le personnel des établissements thermaux. - Les exigences de qualité dans l'enseignement, la recherche et la formation professionnelle continue abordées par le Prof. B. MESSINA, Président de la Commission Médicale de la FITEC.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		- L'évolution de la réglementation sociale en Europe abordée par le Dr Raymond VIALE (France), M. Joachim LIEBER (Allemagne), M. Agostino BRAGGION (Italie) et M. Claude OGAY (Suisse).	
Bureau exécutif Comité Directeur Octobre 1995 Octobre 1996		Création de l'Association Européenne du Thermalisme et du Climatisme. Le Bureau exécutif a admis que la FITEC représente les pays non membres de l'Union Européenne. Adhésion de quatre nouveaux pays : l'Irlande, la Slovaquie, l'Espagne et la Russie. <u>Association Européenne du Thermalisme et du Climatisme :</u> A Bruxelles, en novembre 1995, création de l'AETC. Le Président de la FITEC donne mandat au Secrétaire Général de la FITEC d'appliquer les décisions du Bureau exécutif. En mars 1996, notre Fédération a participé à la première Assemblée générale de l'AETC. <u>Colloque Scientifique International – St-Petersbourg :</u> Thèmes : - Evaluation scientifique de l'efficacité du traitement thermal. - Enseignement du thermalisme. M. le Prof. Patrice QUENEAU, Doyen de la Faculté de médecine de St-Etienne (France) a présenté une évaluation exigeante du thermalisme et a posé la problématique de l'eau thermale et ses dérivés, comme médicaments. Une étude du passage transcutané des constituants du péloïde thermal de Dax a été mis en exergue.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		L'enseignement médical de la crénothérapie en France a fait l'objet de la présentation, par Dr Guy EBRARD, Président de la FITEC, d'une communication extraite de la mission thermalisme qui lui avait été confiée par Mme le Ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville en France, M^{me} VEIL. Le Secrétaire Général de la FITEC a évoqué les solutions en vigueur dans la Confédération Helvétique en insistant sur les stages de 6 mois, voire une année, que peuvent suivre des médecins dans le cours de leur formation. Le Bureau exécutif et le Comité Directeur se sont réunis et ont pu ratifier l'adhésion de la Russie et la désignation du Vice Président de notre Fédération Dr Nikolai STOROJENKO. Le Japon sera désormais représenté à notre Fédération par la Japan Spa Association. M. le Prof. SAITO est également remplacé à la Vice-Présidence par M. K. KOGURE. L'AETC a désigné son représentant auprès de notre Comité Directeur en la personne de M. R. FORCHER. <u>OMS :</u> A mi-août 1996, réaffirmation de notre volonté de continuer nos relations avec l'OMS afin d'actualiser l'enquête internationale « La contribution du thermalisme et de la rééducation fonctionnelle en milieu thermal au traitement des affections rhumato-logiques ».	
Rapport d'activité de la Fédération présenté par le Président Octobre 1996 Octobre 1997		La FITEC a réuni ses instances à Buk Fordo (Hongrie) du 17.10 au 01.11.1996. Thèmes principaux : - « Maîtrise médicalisée des dépenses de santé » traitée par la Commission économique.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		- « Les acquisitions nouvelles dans la recherche d'un gisement et le contrôle de ses paramètres » traitées par la Commission technique. Des communications relatives à d'autres stations thermales hongroises ont été développées. - « Le passé, le présent et l'avenir du Centre Thermal de BUK » par le Dr Istvan NEMETH. - « Les problèmes d'environnement pendant le dernier quart de siècle au Lac Héviz, le Lac par Dr Zoltan DALOGH. - « La formation de la boue au Lac Héviz » par le Dr Jozsef GYARMATI. - « La définition des niveaux sulfuriques du Lac Héviz » par le Dr Géza KURTH et Dr Sandor KERTAI. - « Des mesures de radiation électromagnétique de longues et ultra-longues ondes dans quelques stations et centres thermaux hongrois » par le Dr Imre ORMENY. - « La signification de bains de dioxyde de carbone » par le Dr Jozsef FULOP. - « Les effets de gymnastique curative, de cryothérapie et d'exercices subaquatiques sur la force de poigne et sur la rigidité des mains de patients atteints de polyarthrite rhumatoïde » par le Dr Tamas BENDER et M^{mes} Marta MECSEKI et Ildiko SOLYOM. - « Les possibilités de cures de boissons aux bains de Budapest » par le Dr Laszlo SZIIRTES. - « L'activité balnéothérapeutique à Eger » par le Dr Anita RABOCKY. - « L'histoire du Centre thermal de Balf, ses structures actuelles et nos activités rééducatives » par le Dr Maria KISS ANTAL. - « Dix ans d'expériences à l'Hôpital de jour de Szombathely » par le Dr Tamas ANDITS.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		- « L'analyse de la morbidité de 500 patients étrangers participant à une cure thermale complexe de trois semaines » par Dr Jozsef SZAKONYI. Corée du Sud : Une Vice-Présidence a été confiée à M. Kyung-Do CHO et les pays du Maghreb en la personne de M. Ahmed SLOUMA.	
Bureau exécutif Comité Directeur		Le Bureau exécutif et le Comité Directeur se sont réunis le 7 avril 1997 à Mondorf-les-Bains (Luxembourg). <u>Commission du Thermalisme Social :</u> Démission de M^{me} BENKO et présentation de la candidature du Dr Zoltan HORNYANSZKY. <u>Commission médicale :</u> Présidence confiée au Prof. Gennadi ZAITSEV, Vice-Président de la Fédération Russe du Thermalisme.	
Assemblée générale 22.10 – 23.10.1997	VICHY (France)	Thème : « La maîtrise médicalisée des dépenses de santé ». Il sera commun aux Commissions. <u>AETC :</u> Participation à l'Assemblée générale du 21 au 25 mai 1997 à Thessalonique (Grèce). Notre Secrétaire Général, a participé au Conseil d'Administration de l'AETC, qui s'est déroulé à ARCHENA (Espagne) à la fin du mois de février.	<u>Adhésions nouvelles :</u> L'UKRAINE, LA GEORGIE, L'ARMENIE, LA BIELORUS-SIE, LA MOLDAVIE.

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
Cinquantenaire 22.10. – 24.10.1997	VICHY – PARIS (France)	Le thermalisme et l'évolution de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé en France par M. Jean-Claude EBRARD. - L'actualité de la situation. - Les évolutions prévisibles. - Les perspectives d'avenir. Développement des stations thermales et écologie par le Dr Wolfgang FUCHS, Président de la Commission Technique FITEC. - L'écologie comme défi moderne. - De nouveaux concepts à des fins écologiques. - L'espoir d'une conscience des objectifs de l'écologie de la part des pouvoirs publics. Maîtrise des dépenses de santé par M. Junichi NOGUCHI, membre du Comité général de recherche, association japonaise des établissements thermaux. Thermalisme et rééducation par M. C.-F. ROQUES, Professeur à l'Université de Toulouse (France). Coûts de l'ostéarthrose par le Dr Simona BELLOMETTI, Directeur scientifique, Centre d'études « P. d'Abano », Italie, membre de la Commission médicale FITEC. Etat actuel de la réglementation du remboursement des cures thermales en France au profit des assurés sociaux par le Dr Thérèse ROQUEL, Inspecteur Général des affaires sociales, Paris, France. La maîtrise moderne du fluide thermal (captage, transport, stockage) par M. Jean-Claude SOULE, ANTEA, groupe BRGM (France)	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		La contribution du thermalisme aux maladies des athlètes olympiques par M. Nicolai STOROJENKO (Russie), Vice-Président FMTEC. Les sources thermales au Japon par le Dr Kindayu KOGURE, Vice-Président FMTEC.	
Rapport d'activité de la Fédération présenté par le Président Octobre 1997 Octobre 1998		La FEMTEC a réuni ses instances en France du 22 au 24 octobre 1997, congrès marqué par le 50^{ème} de notre Fédération. Clôture des travaux par une cérémonie solennelle au Sénat à Paris. Dr Guy EBRARD rappela ces faits d'histoire. Il fit référence au premier Président de notre Fédération, le Suisse Auguste SCHIRMER, au Président Peter KASPER et à l'ancien Secrétaire Général, Claude KASPAR. Il évoqua les grandes figures du thermalisme : Erich RUTTEN, Ludwig VON MANGER KÖNIG, Gerhard HÜFNER en Allemagne; Ambrosio MICHETTI, Mariano MESSINI, Carmelo CALIPPO en Italie; le Comte De CARIA et Licinio CUNHA au Portugal; le Président CSERNY, Jaroslav BENDA en République Tchèque; Jyula VADASZ en Hongrie; Jan KOVIAC, le Comte POTOSKI et le Vice-Président SCZAMBORSKI en Pologne. Il rappela les effort pour entrer en collaboration avec l'OMS. La FEMTEC fut admise au titre de NGO en janvier 1986, sa reconnaissance fut reconduite en 1989, 1993 et 1997. M. Carmelo CALIPPO (Italie) rappelle que le produit thermal nécessite un langage juridique et technique commun. Dr Gerhard HÜFNER (Allemagne) rappelle la situation du marché des stations thermales et leurs possibilités de développement.	<u>Nominations :</u> A l'occasion de l'Assemblée générale de notre Fédération, le Bureau exécutif de la FEMTEC a pu être complété par deux nouveaux Vice-Présidents, M. le Professeur M. LOBODA, représentant de l'Ukraine et M. N. PEREZ-MENZEL, représentant de l'Espagne. <u>Adhésions :</u> Le Bureau exécutif, réuni à Djerba en avril dernier, a confirmé l'adhésion de la Biélorussie, la Moldavie, l'Arménie et la Géorgie.

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		M. Licinio CUNHA, ancien Ministre Portugais, relève l'importance des contacts internationaux dans l'esprit du développement des stations thermales. Professeur Jaroslav BENDA rappelle le lancement du bulletin BIRBE, premier dictionnaire international des termes utilisés dans la balnéologie. Professeur Claude KASPAR rappelle qu'en 1974 notre Fédération adoptait les nouveaux principes concernant les stations thermales et climatiques. Lors du congrès de Vichy, thème sur l'évolution de la maîtrise médicalisée des dépenses de la santé traité par le Président de la Commission économique, M. Jean-Claude EBRARD. M. Wolfgang FUCHS, Président de la Commission technique, Allemagne, s'attache à décliner le thème du développement des stations thermales et l'écologie. Dr HORNÝANSZKY, Hongrie, retraça les dépenses de santé dans son pays. Professeur ROQUES, France, aborda le thermalisme sous l'angle de la rééducation. Dr Simona BELLOMETTI, Italie, s'attacha à démontrer les coûts de l'ostéoarthrose dans les thérapies thermales et classiques. <u>AETC :</u> L'Association Européenne du Thermalisme et du Climatisme s'est réunie en Italie, à Chianciano Terme, au mois de mai.	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		Les relations de cette association avec notre Fédération ont débouché, après une mission de bons offices confiée à M. Marc OLINGER du Luxembourg, à une réunion à Pau, de deux délégations de l'AETC et de la FEMTEC. Un protocole d'accord a été signé entre les Présidents respectifs, en vue du renforcement de coopération des deux associations, d'un élargissement de leur représentation respective et d'une nouvelle répartition des droits de vote et du paiement des cotisations. Notre Fédération laisse la liberté, aux pays européens non membres de l'Union Européenne, de conclure des accords avec l'AETC. <u>OMS :</u> Votre Président et le Secrétaire Général ont rencontré Dr KHALTAEV, délégué par l'OMS. Le Professeur ROQUES (France) a accepté d'être l'un de ces experts et reste en liaison pour notre compte avec le Dr KHALTAEV.	
Rapport d'activité de la Fédération présenté par le Président Octobre 1998 Octobre 1999		La FEMTEC a réuni ses instances en Russie, à Moscou, du 6 au 11 octobre 1998, congrès marqué par le 280^{ème} anniversaire de la première stations thermale russe. Thèmes des travaux des commissions : <u>Commission médicale :</u> - « Une étude comparative et analytique de l'administration et de la formation du personnel médical dans les stations thermales ».	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		<u>Commission technique :</u> - « Une étude comparative des régulations sur la protection des sources d'eau thermale ». <u>Commission économique :</u> - « L'industrie thermale : l'importance économique des stations thermales et climatiques sur le marché de l'emploi national et régional dans le domaine de prestations de services ». <u>Commission du thermalisme social :</u> - « Une étude analytique des conditions de prise en charge des frais du traitement thermal ». Elections statutaires et confirmation des Vice-Présidents : • Dr BARBOSA, Portugal • Dr A. BRAGGION, Italie • M. K.-D. CHO, Corée • Dr I. FLUCK, Hongrie • Dr Ch. KIRSCHNER, Allemagne • Dr A. KOGURE, Japon • Dr M. LOBODA, Ukraine • M. N. STOROJENKO, Russie • M. A. URFER, Suisse Nomination de Chadli KAROUI en remplacement de M. SLOUMA pour la Tunisie et acceptation de la candidature de M. J.-Luc THONNAT au rang de Vice-Président. Commission médicale : Dr G. ZAITSEV Commission sociale : Dr Z. HORNYANSZKY Commission technique : Dr W. FUCHS Commission économique : M. J.-C. EBRARD	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		L'Assemblée générale a procédé à l'élection d'un nouveau Président, Dr Nikolaï STOROJENKO (Russie) en remplacement de M. le Dr Guy EBRARD qui a été nommé Président d'Honneur par acclamation. Il est bon de rappeler que Dr EBRARD a été appelé à la présidence de notre Fédération en 1969. Il a conduit ainsi le thermalisme international pendant près de 30 ans. Il laisse un héritage considérable, d'une part dans l'ouverture au monde et d'autre part, en tant que rassembleur de pays. Nous lui devons en particulier, d'avoir su ouvrir de nouveaux horizons et d'intégrer de nouveaux pays tels que le Japon, la Corée du Sud, l'Amérique Latine, Cuba, les pays d'Europe Centrale, ceux de l'Afrique du Nord. Dr Guy EBRARD avait, en 1974, lors du 25^{ème} anniversaire de notre Fédération, édicté les « Principes modernes de traitements dans les stations thermales et climatiques ». De 1978 à 1986, le Dr Guy EBRARD a été l'initiateur de notre collaboration avec l'Organisation Mondiale de Santé (OMS). En avril, le Bureau exécutif et le Comité Directeur de notre Fédération se sont déroulés en Andorre. Notre relation avec l'OMS a été réaffirmée lors d'une rencontre au mois de janvier 1999, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'OMS à Genève. Dr STOROJENKO, Président, a pu rencontrer le Directeur général adjoint M. PROST et Dr KHALTAEV, chargé des relations avec notre Fédération. Le Secrétaire Général a reçu l'étude sur les maladies du dos effectuée par l'OMS, à laquelle notre Fédération a contribué par l'intermédiaire du Professeur ROQUES (France).	

DATES	LIEUX	THEMES	FAITS MARQUANTS
		Le Comité directeur a précisé les thèmes de travail : <u>Commission sociale :</u> Président M. H. HORNYANSKY - « Etude analytique des conditions de prise en charge des prestations thermales ». <u>Commission médicale :</u> Président Professeur ZAITSEV - « Etat comparatif et analytique de la situation administrative et de la formation du corps médical des stations ». <u>Commission économique :</u> Président M. J.-Cl. EBRARD - « Industrie thermale : Importance économique de la station thermale et climatique pour le marché de l'emploi national et régional dans le domaine des prestations de services ». <u>Commission technique :</u> Président Dr W. FUCHS - « Etat comparatif réglementaire de la protection de la ressource en eau thermale ».	

**PREMIÈRE TÉLÉCONFÉRENCE
PÉKIN**

1993

Devenue Organisation Non Gouvernementale auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé, la FITEC poursuit ses activités dans le Monde.

Elle participe le 7 avril 1993 à une Téléconférence à PEKIN.

La Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme a répondu dans les studios de Beijing à l'interview de l'animateur, Michal Jordan.

Guy EBRARD représentait la FITEC.
Jacques DARRIGRAND a bien voulu l'assister techniquement.

Le renvoi par satellite a été opéré avec la Station Thermale de Kanazawa au Japon et la liaison active a été opérée avec le Professeur Yoshio OSHIMA de l'Université de Tokyo.

LA PREMIÈRE

TELECONFERENCE DE PEKIN

BEIJING (Chine – mercredi 7 avril 1993

"LA LUTTE CONTRE LES MALADIES LIEES AUX MODES DE VIE"

diffusée de Beijing (Chine), à Brest, Genève, Milan, Tokyo, St Pétersbourg

INTERVENTION DE MONSIEUR LE DOCTEUR GUY EBRARD

PRESIDENT DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DU THERMALISME ET DU CLIMATISME - FRANCE

**LE THERMALISME PARAIT A LA FOIS TRES VAGUE DANS SA DEFINITION ET
TRES LARGE DANS SA LOCALISATION. QU'EN PENSEZ-VOUS ?**

OUI, il est très large dans sa localisation puisqu'il est **UNIVERSEL**. Il y a plusieurs millions de curistes dans le monde, pas loin de dix

Très rares au demeurant sont les pays dans le monde qui ne peuvent pas revendiquer la présence de richesses thermales. C'est un phénomène universel à l'exception peut-être de quelques pays d'Afrique qui sont sans ressources thermales

Si il est universel, il est aussi **ANCESTRAL** !

C'est un don de la nature qui nous accompagne depuis des milliers d'années. Il est inscrit dans les traditions les plus anciennes de très nombreux pays dans le monde.

Il reste que pour le définir, il faut rappeler que c'est une **THERAPEUTIQUE NATURELLE**, peut-être la dernière thérapeutique naturelle au monde !

Les grandes découvertes thérapeutiques modernes qui ont permis l'allongement de la vie : corticothérapie, chimiothérapie, antibiothérapie... quelle qu'en ait été la puissance et l'action de leur rayonnement, n'ont pas effacé le recours aux sources thermales

Celles-ci restent disponibles car elles n'ont aucune toxicité. Elles peuvent donc intervenir lorsque l'individu supporte mal certains effets indésirables et peuvent constituer un relais et un complément utile évitant l'escalade de la surconsommation.

« LA LUTTE CONTRE LES MALADIES LIEES AUX MODES DE VIE »

« PREVENTION OF THE DISEASES OF LIFESTYLES »

Diffusée de Beijing (Chine) à Brest, Genève, Milan, Tokyo, St-Petersbourg

20.00 h. à 21.30 h. - mercredi 7 avril 1993

PROGRAMME

INAUGURATION	M. Michael JORDAN, Animateur
ALLOCUTION DE BIENVENUE	Dr Hu CHING-LI, Sous Directeur Général Organisation Mondiale de la Santé
SUJET 1 : LE CONCEPT INTER-SANTE	Dr Nikolai KHALTAEV, Administrateur du Programme Inter-Santé de l'OMS
SUJET 2 : FACTEURS DE RISQUES COMMUNS : Alimentation, tabac, hypertension, inactivité	Dr Barbara POSNER, Université de BOSTON, Dr Pierre YOUINOU, Université de BREST BREST : M. le Prof. Jean-Philippe BONJOUR, Université de GENEVE GENEVE :
SUJET 3 : PREVENTION DES CARDIOPATHIES, DES CANCERS et du DIABETE	M. le Prof. Pekka PUSKA, Institut National de la Santé Publique FINLANDE HELSINKI : Dr Helkke KORHONEN, Institut National de la Santé Publique
SUJET 4 : PREVENTION DE L'OSTEOPOROSE ET DE L'ASTHME	Dr Claus CHRISTIANSEN, Centre de Recherche Clinique et Fondamentale, DANEMARK Dr John KANIS, Université de Sheffield, Royaume-Uni MILAN : Dr G.F. MAZZUOLI, Université La Sapienza, ROME Dr Suzanne HURD, U.S. National Heart, Lung & Blood Institute MILAN : Dr Dario OLIVIERI, Université de PARME
SUJET 5 : LA PREVENTION PAR L'HYDROTHERAPIE	Dr Guy EBRARD, Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme, FRANCE TOKYO : M. le Prof. Yoshio OSHIMA, Université de TOKYO
SUJET 6 : LA PREVENTION GRACE A LA PROMOTION DE LA SANTE	Dr Alfred McALISTER, Université du TEXAS M. le Prof. Eugène CHAROZ, Centre de Recherches en Cardiologie, MOSCOU St-PETERSBOURG : M. le Prof. Vladimir ALMAZOV, Premier Institut Médical
SUJET 7 : JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE 1993	Dr Hiroshi NAKAJIMA, Directeur Général de l'OMS GENEVE :
SUJET 8 : CONCLUSIONS	Table ronde à BEIJING
ALLOCUTION DE CLOTURE	Dr Chen MINZHANG, Ministre de la Santé Publique, CHINE
CLOTURE DE LA TELECONFERENCE	ANIMATEUR

PRECISEZ-NOUS CE QUE SONT CES RICHESSES THERMALES ?

En premier lieu les EAUX MINÉRALES, de composition et de nature si variées, leurs dérivés les VAPEURS et les GAZ. Il ne s'agit pas de données empiriques, elles sont scientifiquement étudiées par la géologie, la physique nucléaire, la pharmacologie, l'immunologie, la biochimie, la physiologie.

En deuxième lieu, les eaux minérales associées à des substances végétales et minérales constituent les BOUES, dont les effets vaso-dilatateurs et antalgiques agissent sur les rhumatismes.

L'ACTION DU THERMALISME SE SITUE-IL EN AMONT DE LA MALADIE (PREVENTION) OU PENDANT CELLE-CI (CURATIF) ?

La tradition curative des sources thermales est connue. Le dossier médical et scientifique existe, les références de littérature sont nombreuses.

Il y a donc des indications, qui suivant la nature des eaux et la tradition des stations, apportent une contribution curative spécifique en fonction de leurs caractéristiques propres et du degré de l'affection.

Le domaine qui me paraît le plus intéressant est souvent insuffisamment exploré et utilisé est celui de LA PREVENTION.

Prévention contre les maladies de la civilisation et notamment le rhumatisme, l'ostéoporose, les affections respiratoires, les maladies chroniques :

Lutte contre les facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires : tabac, obésité, hypertension...

Lutte contre les maladies liées au genre de vie : stress, affections psychosomatiques, sédentarité...

Il peut s'agir enfin d'une véritable REHABILITATION ou READAPTATION FONCTIONNELLE dans le cadre de la prévention d'affections invalidantes ou de complication des traumatismes et troubles de l'appareil locomoteur.

Pour tout cet ensemble d'affections, la station thermale constitue un cadre sanitaire privilégié où la SURVEILLANCE MEDICALE et le concours des auxiliaires médicaux (infirmiers, kinésithérapeutes...) est essentiel

LE THERMALISME, COMBIEN CA COUTE, QUI PAIE ?

Non ça n'est pas cher dans l'ensemble !

Suivant les régimes sociaux de chaque pays, la charge financière est laissée à chacun ou partiellement prise en charge par l'Etat.

Mais en toute hypothèse, il a été statistiquement prouvé et économiquement démontré que les dépenses exposées dans les cures thermales faisaient faire des ECONOMIES en frais d'hospitalisation, d'absentéisme et de médicaments.

NOTRE CORRESPONDANT AU JAPON KANAZAWA A T-IL LA MEME VOCATION ?

C'est une région privilégiée du Japon où les sources thermales des montagnes voisinent avec la mer. C'est un site privilégié où la nature est rayonnante. Elle associe aux vertus des eaux et du climat, aux beautés et aux ressources de la tradition japonaise au patrimoine archéologique, folklore et tout ce qui constitue les particularités du Japon...

Cette Téléconférence invite les malades ou les bien-portants du monde entier à se rendre au plus tôt dans la station thermale la plus proche.

**FEDERATION INTERNATIONALE DU
THERMALISME ET DU CLIMATISME (FITEC)**

MALADIES DU DOS

Monsieur le Dr Nikolaï Khaltaev, responsable de la Division des maladies non-transmissibles a été, depuis le début 1992, un interlocuteur privilégié de notre relation avec l'OMS.

Lors de notre congrès d'octobre 1992, à Abano (Italie), M. le Dr Khaltaev a apporté une contribution liée au rôle de l'OMS dans le contrôle des maladies rhumatismales dans les pays en voie de développement. A l'occasion d'un colloque international, au début janvier 1993 à Paris, ce dernier a également présenté une relation liée à ses activités.

Dans le cadre de la consultation informelle relative à l'approche des traitements des maladies du dos, M. le Dr Khaltaev a ouvert sa Commission aux représentants de notre fédération. Malheureusement, en raison des délais extrêmement courts, nous n'avons pu participer à la réunion de Melbourne, en avril dernier.

Nous lui avons demandé de bien vouloir nous indiquer la planification future des groupes de travail.

**CINQUANTENAIRE
DE LA F.I.T.E.C.**

**Vichy - Paris
22/24 octobre 1997**

Discours du D^r Guy EBRARD
Président de la F.I.T.E.C.

Cinquante ans !

Il y a cinquante ans, une grande conflagration mondiale a cessé. Le monde de l'horreur atomique, après celui de l'holocauste, offre aux vivants le spectre de l'indicible. La conscience internationale s'éveille au « ***jamais plus*** »... Le monde a été partagé à Yalta, par STALINE en pleine force et ROOSEVELT déclinant. DE GAULLE ne s'y résigne pas. Une paix fragile se consolide en Europe.

Des guerres lèvent des armées dans le monde.

La décolonisation désagrège les vieux empires français et britannique. L'ombre de CHE GUEVARA plane, Cuba dresse son nouveau pouvoir et lance son défi aux États-Unis. L'Afrique du Nord s'éveille à sa nouvelle liberté ; la dynastie hachémite se renouvelle et se consolide au Maroc. Habib Bourguiba éveille la Tunisie à l'indépendance. L'Algérie prend son destin en mains, sur le lit de ses morts et de ses blessés, après l'Indochine.

L'ère nucléaire installe sa terreur potentielle, au gré des partages territoriaux consacrés et des alliances nouées : guerre froide, équilibre de la terreur. La Chine a retrouvé la maîtrise de son destin.

Les bouleversements de la technologie se précipitent. Après que les spoutniks aient émis dans l'espace pour la première fois, l'homme sera satellisé lui-même autour de la Terre, déposé sur la Lune où il fait ses premiers pas. Les astronautes enjambent l'espace et l'aérospatiale défie le destin. Voici les robots sur Mars et Vénus, et demain plus loin encore dans le système solaire et la galaxie. Emprise croissante de la télévision... La communication est désormais la grande affaire de notre quotidien. Tout événement, se produit-il aux antipodes, est instantanément annoncé, filmé, transmis par satellite interposé. Les capitaux circulent d'une place financière à l'autre, très exactement à la vitesse de la lumière. Et le passage récent de l'analogique au numérique ouvre des perspectives vertigineuses, les logiciels les plus performants devenant très vite obsolètes.

La grande révolution chimiothérapique – antibiotiques, cortisone – tend la main aux progrès étourdissants de la chirurgie cardiovasculaire. L'espérance de vie est en marche.

Les hommes luttent pour leur dignité, leur pain, leur survie. Le bouclier de leur misère transcende les pas de leurs ombres, pâles souvenirs de malheurs endormis, afin que le monde soit meilleur et que l'horizon s'éclaire d'un rayon de bonheur, ouvre l'espoir aux familles, redonne un sens au devenir d'une humanité chaleureuse.

Sur proposition de son Président, la F.I.T.E.C. a fêté son cinquantième en France, du 22 au 24 octobre 1997.

Le Président du Sénat, Christian PONCELET, avait offert à son ami Guy EBRARD, l'hospitalité de la Haute Assemblée.

Voici le compte-rendu de cet instant historique.

VICHY, qui eut une grande renommée thermale, accueillit les congressistes le 23 octobre. Nous eûmes la joie d'y retrouver notre ami Jean LACARIN, ancien Maire. Il a pallié, par sa qualité et son attachement au thermalisme, l'absence de son successeur ce jour-là... au demeurant Maire en exercice !

- Discours du D^r Guy EBRARD, Président de la F.I.T.E.C.
« *Cinquante ans !* »
- Témoignage de M. Carmelo CALLIPO
Vice-Président d'Honneur de la F.I.T.E.C.
Directeur Général Emérite de la Fédération Thermale d'Italie
- D^r Gerhard HUFNER
Vice-Président de la Commission Economique de la F.I.T.E.C. de 1971 à 1990
Vice-Président de la F.I.T.E.C. de 1983 à 1990
Membre Honoraire de la Fédération Allemande des Stations Thermales
Vice-Président d'Honneur de la F.I.T.E.C.
« *La contribution de la Fédération Thermale Allemande des Stations Thermales dans le domaine du thermalisme social* »
- M. Licinio CUNHA
Ancien Ministre
Président Emérite de la Commission Economique de la F.I.T.E.C.
« *La F.I.T.E.C. : source de connaissances et d'expériences* »
- Professeur Jaroskav BENDA
Directeur Emérite de l'Institut de Recherches de Balnéologie de Mariánské-Lázně (République Tchèque)
« *La République de Tchécoslovaquie dans l'Histoire de la F.I.T.E.C.* »
- Professeur Claude KASPAR
Membre Honoraire et Secrétaire Général de la F.I.T.E.C. de 1966 à 1979
« *Il y a 25 ans, la F.I.T.E.C. adoptait les "Nouveaux principes concernant les stations thermales et climatiques"* ».

Incroyable tournant, le mur de Berlin tombe. La joie, l'espérance renaissent pour ces centaines de millions d'hommes, dans l'espoir d'une fraternité retrouvée.

L'Organisation Mondiale de la Santé est devenue le chantre de la santé pour tous. Les grandes causes humanitaires se dressent sur le chantier du malheur, de la désespérance des plus démunis et des plus faibles.

Les enfants, innocentes victimes de tous les continents, voient enfin des mains innombrables et secourables se poser sur leur fragile destin et rendre espoir aux jeunes amputés, aux malnutris, aux déshérités.

Mère TERESA leur apporte une présence divine, Sœur EMMA-NUELLE celle de la charité. Toutes deux offrent l'espérance.

L'Europe est en marche, malgré le chômage, l'exclusion, qu'elle doit affronter, dominer... Espoir pour demain, réalité d'aujourd'hui.

Et pendant ce temps-là...

...Les sources coulent toujours, paisibles, comme leurs bienfaits se poursuivent, immuables.

L'eau source de vie, demeure le même symbole mystérieux que celui qui a suscité tour à tour, cultes et légendes.

Enrichie du mystère des divinités païennes, l'eau pure et lustrale, hier comme aujourd'hui, demeure une offrande où se retrouvent solidaires un pouvoir guérisseur, un témoignage de piété ou un tribut de reconnaissance des malades soulagés de leurs maux :

Peu à peu, le versant surnaturel cédait le pas au versant subjectif d'un bienfait tour à tour perçu, puis objectivé ; la médecine peu à peu, pas à pas, faisait son entrée dans ce monde de mystères. Le surnaturel, peu à peu, pas à pas, s'évanouissait au ciel des chimères.

L'eau, parfois crainte et toujours adorée fit place, dans le temps, à une eau connue, étiquetée, classée et en fonction de ses composantes, dotée de propriétés particulières, apte à soulager certains maux.

La fonction miraculeuse s'effaçait peu à peu devant la fonction curative.

Évolutions subtiles, mutations profondes, la conscience populaire ne recèle-t-elle pas, dans notre temps, à l'égard du thermalisme, la faveur des uns, autant que la défaveur des autres.

...Jusqu'à laisser se partager la conscience médicale entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas aux vertus des cures.

D'un mysticisme d'origine, à la présomption d'un intérêt salvateur dans la période pré-antique, la permanence de l'utilisation de l'eau minérale à des fins thérapeutiques, s'est peu à peu imposée dans tous les pays.

Les sources, dans leur inaltérable destin au service de la santé des hommes, venaient à consacrer l'histoire des Stations où elles avaient servi, associant leur épanouissement aux lieux mêmes de leur présence ; miroirs de l'histoire des hommes, elles devenaient tout naturellement le lieu prédestiné de leur destin culturel.

Têtes couronnées, écrivains célèbres, militaires illustres, inscrivaient dans le monde les facéties de leur règne, les talents de leur plume, la renommée de leurs exploits.

Nos Stations françaises d'Auvergne, des Alpes, des Pyrénées ou d'ailleurs rivalisaient avec la concurrence de l'Europe : Loèche (Suisse), Baden (Allemagne), Montecatini (Italie), Bath (Angleterre), Spa (Belgique), Budapest (Hongrie), etc..., etc...

Lieux de douceur, de repos, de détente, de santé, les Stations redevinrent havres de paix après les guerres, par leur capacité d'accueil, leurs équipements et un environnement fleuri.

Les Stations du monde entier furent en charge d'apaiser les douleurs, de panser les plaies, de rendre leur équilibre aux victimes sans nom des conflits sans frontières, des batailles à l'arme blanche, à la poudre, aux suppliciés de l'holocauste, aux immolés des ravages atomiques, après avoir été, dans le temps, des lieux de brillantes et parfois vaines mondanités.

Permanence au-delà du temps, des multiples facettes des eaux thermales, de leurs vertus, du message de paix des sources salvatrices qui coulent depuis l'éternité.

La Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme

Créée en 1947, il y a 50 ans, elle est l'héritière de ses devanciers.

La Hongrie fut la première patrie d'un thermalisme coordonné. Ses efforts la précèdent. Ils auraient aujourd'hui un siècle.

L'histoire de ce pays, autant que ses universitaires et médecins, ont été garants d'une richesse thermique et d'un éveil à la prise de conscience de la communauté internationale.

L'Archiduc Docteur Joseph FERENC, de la branche hongroise des Habsbourg, prit à BUDAPEST, en octobre 1937, les initiatives qu'appelait la tradition thermique de son pays.

Les événements politiques internationaux, la guerre, vinrent interrompre les activités de la « Fédération Internationale des Stations Balnéaires, Thermales, Climatiques et Maritimes », récemment créée.

Hommage soit rendu à ces précurseurs aux figures historiques, d'un pays riche de son passé, à ses universitaires, à ses médecins ; hommage soit rendu à la richesse hydrominérale de ce beau pays dont le "Gellaert" porte aujourd'hui témoignage de la richesse du passé et de la pérennité de ses eaux thermales.

*
* *

La paix retrouvée, les liens reprenaient peu à peu leur cours.

Le 26 juillet 1947, la Suisse prenait le relais. **La Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme était fondée.**

Auguste SHIRMER, Conseiller National de Baden (Confédération Helvétique), en fut élu Président. Il mit au service de la Fédération sa très forte personnalité. Très vite il noua des relations privilégiées avec le nouveau Président de la Fédération des Stations thermales allemandes, le Docteur Walther KRONHEIM, mort subitement le 2 juillet 1950, au lendemain de l'adhésion de sa Fédération à la F.I.T.E.C.

Tel fut le noyau constitutif d'une fédération qui peut à peu s'élargir en Europe.

L'honneur me fût donné, à cette époque, de remplacer à la tête de la Fédération Thermale et Climatique Française, le Professeur MERKLEN, Doyen de la Faculté de Médecine de Nancy et Vice-Président de la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme.

C'est en cette qualité que je devais, en 1968, succéder à Auguste SHIRMER lorsque celui-ci, gravement malade, nous quitta hélas prématurément.

*
* *

Ce bail de fidélité, contracté par les circonstances, a été reconduit sans effort, naturellement, par la volonté unanime de personnalités d'envergure, par leur choix indulgent et flatteur. Qu'ils en soient remerciés.

Qu'il me soit permis, en la circonstance, de rendre hommage aux grands témoins dont beaucoup sont disparus, aux grands événements qui marquèrent nos Assemblées statutaires, nos Comités Directeurs ou des missions que leur Président fit au nom de la Fédération Internationale.

■ **La Suisse** nous a accueillis tour à tour à Baden, Schinznach-Bad, Zurich, Yverdon les Bains, St Moritz, Lugano. Assemblée des délégués dont le souvenir coïncide avec la mort tragique d'Anouar EL SADATE.

- aux côtés d'Auguste SHIRMER, personnage charismatique, au tempérament bien trempé, clairvoyant et avisé, le Président Peter KASPER, inséparable de l'image de St Moritz. Sportif, travailleur, il présida, avec conscience et efficacité la Commission économique.
- Otto GLAUSS, cet architecte brillant et passionné.
- Monsieur LIVOZKI, gestionnaire reconnu.
- mais aujourd'hui, grande est notre joie de retrouver Claude KASPAR, brillant Secrétaire Général, dont le destin universitaire fut si largement épanoui au point de lui consacrer le meilleur de lui-même. Si le destin éloigne, il ne saurait effacer les souvenirs qui ont scellé en nous une solide amitié.

■ **L'Allemagne** nous accueillit à Baden-Baden, Garmisch-Partenkirchen, Bad Neuenahr, Bad Kissingen, Bad Nauheim, etc... Au-delà de ses Stations qui attestent avec permanence de la grande richesse thermique allemande, émergent de grandes figures :

- le Président Erich RUTTEN, homme de courtoisie, homme de conviction, homme à la vision large et derrière une réserve naturelle, aux sentiments chaleureux.
- le Président Ludwig Von Manger KOENIG, Secrétaire d'État, dont la perspicacité et la vive intelligence s'alliaient à un tempérament indulgent et à des talents de diplomate. Il fut pour la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme, un médiateur éclairé et pour votre Président, un haut responsable bienveillant et paternel.
- Plus tard, les Professeurs FRICKE et Joseph ARTZ, mirent leur dévouement et leur confiance au service de la Présidence de la Commission technique.
- Le Professeur QUENTIN, témoin privilégié de la Fédération Allemande, qui apporta un concours loyal à notre Fédération.
- Gerhard HUFNER, notre invité d'honneur, reste aujourd'hui, indissociablement lié à ces souvenirs. Il sait ce que furent, avec les personnalités dont j'ai évoqué le nom, la qualité de nos relations, comme elles le furent avec lui-même, sans nuage, sans équivoque, sans histoire. Certes, nous ne maîtrisons pas, lui comme moi, hier comme aujourd'hui, nos langues respectives, mais son regard clair et généreux, aussi ferme que sa poignée de main, a tissé entre nous deux des liens d'estime et d'affectueuse amitié.

■ **L'Italie** se fit tour à tour accueillante à Rome la prestigieuse et dans toutes ses Stations Thermales, porteuses du message d'éternité et du souvenir du faste du thermalisme italien : Abano, Sirmione, Salsomaggiore, Montecatini, Ischia, Bologne, etc... Sur ces Stations, plane l'ombre de grands leaders de la pensée économique et médicale italienne :

- le Président Ambrosio MICHETTI, manager avisé autant que négociateur affirmé. Son sens des relations publiques, son autorité naturelle autant que sa distinction souriante, restent présentes à notre esprit.
- le Professeur Mariano MESSINI, dont le savoir encyclopédique était à la mesure de sa notoriété scientifique. Il était aussi célèbre en Italie que sur le plan international. Son sens de la pédagogie s'alliait à sa conviction en la valeur médicale essentielle du thermalisme. Il en fût un chantre universitaire incontesté.

Ces deux hautes personnalités, avec une grande délicatesse et malgré le décalage de nos générations respectives, ont soutenu mes jeunes efforts, les ont entourés de leur expérience et de leur autorité, de leur amitié.

- Plus tard, ce rôle devait être assuré par son élève, le Professeur Messina.
- Monsieur le Directeur Général, Carmelo CALLIPO, notre invité d'honneur, reste aujourd'hui lié à ces souvenirs, d'une manière imprescriptible. Sa compétence juridique, sa maîtrise des rouages administratifs et statutaires, sa parfaite connaissance du secteur public, comme sa vision large du secteur privé, a été mis au service de la F.I.T.E.C. par la FEDER-TERME dont il était l'incarnation, avec un grand désintéressement. Calabrais, il avait un caractère fort, pour ne pas dire plus. Il s'est toujours accommodé du tempérament plus souple d'un béarnais ; il fût d'une fidélité exemplaire, tant à l'institution qu'il a servi avec talent qu'à son Président. Au fil du temps qui passe, des circonstances qui éloignent, l'estime que je lui témoigne solennellement, s'est adjointe d'une amitié affectueuse.

■ **La Hongrie** : que de découvertes à partir de Budapest, capitale de la Hongrie et symbole des eaux thermales. Ce beau pays nous fit découvrir, à plusieurs reprises, ses sources prestigieuses et entre autres Buck Fordo.

- le Professeur Jyula VADASZ, haute personnalité scientifique, combattant durant la guerre civile d'Espagne comme Colonel des Brigades Rouges, demeurait une personnalité politique éminente dans son pays. Nos relations étaient parfaitement confiantes. Il m'a toujours entouré de sa sympathie et de son soutien diligent. Il fit au thermalisme sa première infidélité en décédant la veille de notre Congrès à Budapest, le 2 octobre 1982. Le vide était grand.

Cette personnalité au physique rude, avait pris place, avec une continuité exemplaire, dans nos instances et nos congrès. Nos liens amicaux nous avaient fait découvrir que sa rudesse abritait un grand cœur.

À sa mort, le Gouvernement s'intéressait à l'avenir des instances hongroises. Le nom d'Istvan FLUCK fut lancé. Sa compétence médicale et son dévouement ont fait le reste, assurant la permanence d'un thermalisme ancien et riche dans son pays. Nous sommes heureux de le savoir ici, près de nous, en ce jour de souvenir.

■ **La Pologne** fut pour la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme, terre d'accueil et de convivialité. Après que nous ayons découvert, à partir de sa capitale Varsovie, et de sa grande métropole Cracovie, les grandes stations polonaises de Krynica, Ciechocinek, etc...

- Yan KOVIAC qui fut à la fois fidèle de la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme, par la permanence de sa présence et de son message médical.
- Le Comte POTOCKI, d'illustre lignée, vouait au thermalisme l'attachement de ses compétences. Il incarnait la tradition thermique avec une égale noblesse à celle de ZAMBORSKI, à la haute silhouette. Les armoiries de l'un, intégrées à l'histoire des souverains du pays, n'avait rien à envier au sauf-conduit que le parti communiste avait donné à l'autre pour appuyer, avec conviction, le développement des grandes richesses thermales de ce pays.

■ **Le Portugal**, accueillant la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme à Povda de Varzim, Luso, Callas de Rainha, etc...

- Mais le Portugal était aussi auréolé de la contribution convaincue et enthousiaste d'un Capitaine d'industrie autant que d'un homme de cœur, le Comte de CARRIA. À l'occasion du brillant congrès d'Estoril, il ouvrit l'avenir à de jeunes espoirs qui confirmèrent, au-delà de la révolution des œillets et de l'évolution politique que ce pays a assumé avec intelligence et un sens aigu de l'anticipation.
- Licinio CUNHA, augurait déjà par ses fonctions, d'une brillante carrière, qui devait l'appeler à devenir Ministre du Tourisme et prolonger cette désignation flatteuse d'une grande carrière administrative, financière, touristique. S'il est aujourd'hui notre invité d'honneur, c'est que le thermalisme était resté pour lui son sujet de prédilection. Et lui dire combien nous sommes heureux de reconnaître sa présence, gage d'une amicale fidélité réciproque.

■ **La Belgique**, qui nous reçut à Chaudfontaine et à Spa, villes qui demeurent inséparables de la fidélité et de l'amitié que nous portons à notre ancien

Vice-Président BARZIN, Maire de Spa, homme de conviction, homme de cordialité.

■ **Le Pérou**, auréolé du spectacle de ses civilisations antiques, porteur au plus haut des Andes du souvenir de Lima, sa capitale, et de l'accueil que nous réserva le Président FUJIMORI et sa famille.

■ **L'Argentine**, votre Président fut accueilli à Buenos Aires par M. MURDOROWITZ, Vice-Président de notre Fédération.

■ **Israël**, terre d'accueil pour la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme, sur le Lac de Tibériade, comme sur les rivages de la Mer Morte, dont Sam SEGAL, Président de l'Office du Tourisme israélien, sut nous faire découvrir les beautés et les mystères, les incomparables couleurs de Jérusalem, autant que l'historique Massada qui surplombe la Mer Morte dont elle fait scintiller le sel par le message de son passé. Quelle émotion fut celle de nous recueillir au Yad Vachen, laissant à chacun le soin de méditer sur la cruauté de l'histoire et la pérennité de ces souvenirs.

■ **L'Autriche**, qui nous ouvrit ses fastes et les reliques précieuses de son histoire, à Bad Hofgastein, puis à Vienne. Hommage soit rendu à son messager que fut l'HOFRAT HAIN.

■ **La Tunisie**, qui laissera impérissable le souvenir de ses rivages ensoleillés et de ses eaux tumultueuses à Jorbous e't Jebel Oust., découvertes sous la maîtrise de l'Office du Thermalisme de Tunisie qui fut accueillant pour la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme, par son Président Mohamed BELLACINE et le Docteur OUACHI.

Mais nous garderons le souvenir de la réception fastueuse que le Président Habib BOURGUIBA fit à tous les congressistes dans les salons de son Palais, des propos chaleureux qu'il sût exprimer et de la découverte qu'il fit à ses hôtes privilégiés des souvenirs permanents de ce que fût le destin du combattant suprême.

■ **Le Maroc**, qui nous accueillit à Fes, la prestigieuse et l'antique, avant de découvrir Moulay-Yacoub nouvellement promue aux dimensions d'un thermalisme international. Sera-t-il permis à votre Président d'évoquer l'accueil personnel que lui fit Sa Majesté HASSAN II.

■ **Le Japon** nous fit découvrir Kanasawa, Cobée,... Puissions-nous adresser aujourd'hui le témoignage de notre respectueuse fidélité au Professeur Yoshio OSHIMA qui fût le Vice-Président de la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme, exemplaire d'efficacité, de courtoisie et de conviction.

■ **La Yougoslavie** nous amena à Redensi, à Opatija. Qu'éclaire dans nos mémoires le souvenir de la collaboration que nous apporta le Président REBESEK.

■ **En Tchécoslovaquie**, Prague la prestigieuse et Karlovy-Vary, le carrefour international de la diplomatie et de la ville culturelle. A côté de la figure du Président CHERNI, qu'il nous soit permis de saluer parmi nos invités d'honneur, Jaroslav BENDA, animateur, inspirateur, chercheur. L'Institut de la Recherche Balnéaire en République Tchèque lui doit l'essentiel de son message. Puisse-t-il être pérennisé. Après que le Président CHERNI, de la Direction Centrale des Stations Balnéaires Tchécoslovaques ait contribué à l'établissement du BIRBE, bulletin qui fut envoyé à l'Europe entière, l'Institut de Recherche de Mariánské-Lázně, grâce à l'inlassable labeur du Professeur BENDA, a pu éditer et envoyer dans le monde, la célèbre revue Balneologia Bohemica.

■ **La Roumanie**, avec Eforie, dont les fastes de la clôture de son congrès avaient fait rêver les Délégués dans les beaux paysages et les beaux rivages de son pays, autant que Madame ASLAN avait fait rêver d'une nouvelle jeunesse nos Délégués lorsqu'elle les accueillit.

■ **La Grèce**, avec Loutraki.

■ **La Turquie**, à Istanbul.

■ **Le Luxembourg**, à Mondorf.

■ **CUBA** et les richesses de sa nature et de ses sources.

■ **Les Antilles françaises**.

■ **La Lithuanie**.

■ **L'Ukraine** et l'imposante ville de Trouskavets.

■ **Le Chili**, où votre Président participa au congrès latino-américain de la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme, en 1971 à Panimavida qui lui laisse le souvenir émouvant et toujours présent du Président Salvador ALLENDE aux côtés du Président du Sénat de l'époque, qui devait devenir le Président de la République d'aujourd'hui.

■ **L'Espagne**, notre voisine et notre amie, forte de ses eaux salvatrices et de leurs messages ancestraux.

■ Qu'il me soit enfin permis de remercier **la France** qui accueillit à Paris, à plusieurs reprises, à Cannes, Aix-les-Bains, Vichy, Capvern, Bagnères de Bigorre, Thonon les Bains, Evian, en Auvergne, à Dax.

Votre Président s'autorise à remercier ceux qui lui ont conféré le privilège d'offrir aux Responsables du Gouvernement le fruit des réflexions et des missions :

- en 1991, Monsieur Valéry GISCARD D'ESTAING, en sa qualité de Président de la République,

- en 1993, Madame Simone VEIL, Ministre d'État, et Monsieur Philippe DOUSTE-BLAZY, Ministre Délégué à la Santé.

Qu'il me soit permis, dans les souvenirs de notre Fédération, de rappeler les services éminents d'un personnage brillant, au talent hors pair, de Madame l'Inspecteur Général Madeleine AUBIN qui fut notre Directeur et qui fut pour la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme un précieux trait d'union.

Qu'il me soit permis de rendre l'hommage qu'il convient à tous les Universitaires qui nous entourent et plus particulièrement au Professeur Claude LAROCHE, Membre de l'Académie de Médecine, dont le soutien est constant.

Qu'il me soit permis de rendre hommage à un haut fonctionnaire en charge du tourisme français, tant aux États-Unis qu'au Japon, Maxime VITU, qui fut le Secrétaire Général de la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme. Il réunissait les vertus d'une longue expérience éprouvée au talent de la diplomatie avec celui d'un esprit clairvoyant et méthodique.

Qu'il me soit permis de rendre hommage au Professeur Denis LEROY, figure emblématique qui rendit l'espoir aux jeunes polyomélitiques, au Professeur Maurice LAMARCHE, à René LEDUC qui fut Président de la Confédération d'Auvergne, et au Président Jacques LACARIN qui accueillit notre Fédération avec son sens de la courtoisie et de la discrétion qui firent de lui un grand serviteur du thermalisme.

Me sera-t-il permis de rendre l'hommage qu'il convient à Jean-Luc THONNAT, Secrétaire Général de la Fédération Thermale et Climatique Française et à notre collaboratrice, Michèle VIGNOT, qui, par leur concours aussi efficace que discret, aussi désintéressé que fécond, sont dignes des éloges les plus sincères et les plus cordiaux.

L'occasion m'est enfin offerte de saluer, dans leurs autres responsabilités respectives, Messieurs les Vice-Présidents qui représentent ici tous les continents, et plus particulièrement les deux derniers d'entre eux : Monsieur CHO, représentant la Corée du Sud ainsi le Président STOROJENKO représentant la Russie, qui assume, à côté de ses fonctions de Vice-Ministre, le destin thermal en sa qualité de Président de la Fédération Thermale de Russie.

La multiplicité des événements se bouscule dans la mémoire. Nous aurons découvert la plupart des grands pays du monde, les horizons les plus lointains, et, en 1993, la Téléconférence de Pékin nous a permis, par satellite interposé, à partir de l'auditorium de Pékin, d'envoyer un message thermal aux quatre coins du monde et en direct à Kanasawa, au Japon.

Qu'il s'agisse des principes modernes qui constituent notre charte, des multiples publications scientifiques qui consolident le capital thermal, la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme aura su faire entendre à l'Organisation Mondiale de la Santé sa voix. Le statut de NGO (Organisation Non Gouvernementale) nous a été conféré en janvier 1986 et renouvelé régulièrement depuis. Il place le thermalisme dans une fonction médicale et sociale qui lui confère une spécificité bien particulière et assure qu'indirectement la crénothérapie est consacrée dans sa validité et dans son message sanitaire.

Notre adhésion à l'Organisation Mondiale du Tourisme nous ouvre les opportunités commerciales complémentaires de la qualité des sites, de la protection de l'environnement et de la mise en valeur des paysages.

Rien, dans l'ordre immuable des choses, n'aura changé en cinquante ans au regard du patrimoine que constituent les sources thermales.

Que chacun emporte de ce cinquantenaire, le message d'une pérennité réconfortante si l'on voit les bouleversements de l'histoire et de la planète.

*

* *

Témoignages

Carmelo Callipo
Vice-Président
d'Honneur de la FITEC
Directeur général
Émèrite de
la Fédération
(Italie)

C'est en Suisse, à Baden le 15 octobre 1962, que je faisais connaissance, pour la première fois, des responsables de la FITEC. Depuis quelques mois seulement j'étais entré dans ce qui devait devenir pour moi l'objet d'un engagement total et exclusif durant toute ma vie, et ceci tant au niveau national qu'international : les eaux minérales naturelles et le thermalisme.

Je voudrais rappeler ici la mémoire du Président Michetti, haute personnalité du thermalisme italien et Vice-Président de la FITEC, qui me fit venir à une réunion du Comité Directeur. C'est à cette occasion que je fus présenté au Président Dr August Schirmer, au jeune Président de la Fédération Thermale Française, le Dr Guy Ebrard, au Président de la Fédération Thermale Allemande, le Dr Rütten, au cordial Peter Kasper de l'Association Suisse, au Pr Kaspar, Secrétaire Général de la FITEC. Le Pr Messini, un des pères de l'hydrologie médicale moderne, était également présent.

Les présentations faites, le Dr Schirmer dit *"Si notre jeune collègue veut bien nous quitter..."*, et leur séance de travail devait commencer. La porte de la salle se refermait derrière moi et je passais toute la matinée dans le hall de l'hôtel à lire des journaux. Mais le contact humain et professionnel était désormais établi.

Dès ce moment la FITEC, avec ses réunions périodiques, ses sessions de travail, ses études et relations, ses débats, devenait le complément naturel et nécessaire de mon activité dans la Fédération Thermale Italienne dont je prenais en 1965 la direction générale. Au cours des années suivantes, j'ai rencontré de nombreux collègues, avec lesquels j'ai noué dans le travail des rapports d'estime et d'amitié.

Je voudrais aussi rappeler le souvenir d'une forte personnalité : le Secrétaire général de la Fédération Thermale Française, Mademoiselle Madeleine Aubin. Une femme cultivée, gentille et raffinée, pleine de charme, parlant un fran-

çais fluide et élégant. Personne n'aurait pu imaginer que sous cette personne si féminine, petite et fragile, au caractère fort et courageux, se cachait une héroïne de la résistance.

La FITEC avait le grand mérite, unique sans doute, d'être un lieu de rencontre et un creuset où se côtoyaient autant de personnalités d'expériences professionnelles différentes : économistes, techniciens et scientifiques ; de thermalismes enfin. Entre eux s'étaient instaurés bien vite des rapports professionnels très constructifs. Lorsque l'un des nôtres – et certainement l'un des meilleurs – le Dr Licinio Cunha du Portugal a été appelé pour mettre à la disposition de son pays, comme Ministre du Tourisme, son grand professionnalisme et son expérience, nous étions tous heureux de la reconnaissance qu'il recevait et nous touchait de près.

Je ne peux ni calculer, ni qualifier mon enrichissement professionnel et culturel, résultant de ces rencontres renouvelées avec les collègues de la FITEC.

Après la disparition du Dr Schirmer, la présidence de la FITEC a été confiée au Docteur Guy Ebrard qui, avec sa grande compétence et sa diplomatie bien connue, avait pris – et maintiendra je le souhaite pour longtemps – la conduite de la Fédération Internationale du Thermalisme, à laquelle il donnait un nouvel élan et dont il élargissait les horizons. Pour ce qui me concerne, professionnel engagé corps et âme dans le monde des eaux thermales, cet homme était et restera pour moi une grande personnalité du thermalisme mais aussi un gentleman, auprès duquel j'ai eu l'honneur et le plaisir de collaborer pendant plus de 25 ans comme Vice-Président. Fonction qui a été occupée, beaucoup plus dignement par le Maître Ambrogio Michetti.

*
* *

Nous avons parcouru, de long en large, les continents et les pays. Nous nous sommes retrouvés dans les plus grandes villes d'Europe et des pays de la Méditerranée, avec le souvenir inoubliable de Jérusalem. Nous nous sommes réunis dans des centres thermaux célèbres et nous avons découvert de nombreuses localités thermales inconnues. Nous nous sommes confrontés aux différences de

culture, de mœurs, d'organisation politique, de langues, de religions. Et je dois dire – et cela a été ma première impression qui devait se confirmer dans le temps – que partout nous avons retrouvé une même "culture thermique", une même confiance dans les propriétés des eaux thermales, la même idée du bénéfice apporté pour la santé de l'homme, un désir constant de recherches scientifiques pour le confirmer avec des méthodes scientifiques modernes.



En 1988, avec une centaine de professionnels thermaux de la vieille Europe, nous nous sommes réunis au Japon pour notre Assemblée des Délégués annuelle. Nous avons été accueillis par le bon et doux sourire du Pr Oshima et par le dynamisme efficace de Sumito Godha.

Dans ce merveilleux Pays du Soleil Levant, l'ancienne civilisation s'allie sans contrastes à la technologie la plus avancée. Dans une même pensée humaine et sociale, nous sommes passés des anciennes petites maisons de Kyoto aux toits recouverts de tuiles de cyprès encastrées sans clous, au fantastique chemin de fer monorail Tokyo-Osaka, avec cette vision constante du Fuji-Yama, dans sa majestueuse et paisible immobilité.

Nous y avons retrouvé des eaux, des thermes, une culture thermique, de très importantes ressources hydrothermales, de très nombreux thermes - trois mille - ce qui devait apporter à mon involontaire arrogance, en tant que représentant d'une grande nation thermique, une leçon d'humilité bien méritée.

Pérennité, actualité et universalité du thermalisme dans le temps et dans l'espace : un constat permanent pour la FITEC avec une affirmation et une confirmation de notre engagement quotidien, chacun dans sa spécialité et dans son pays appartenant au monde thermal.



Dans notre Fédération Internationale, des professionnels thermaux venaient du monde entier riches de ressources humaines, de réa-

lités thermales, de programmes de développement mais aussi de difficultés.

Si, après ces très nombreuses années de travail effectuées dans le cadre de la FITEC, ses rencontres de toutes les expériences thermales, les discussions avec les autorités politiques, gouvernementales et communales, les très nombreux rapports et relations présentés et examinés aux Congrès – et j'en ai présentés moi-même de nombreux – je devais faire une synthèse des difficultés, en plus du scepticisme constant des jeunes médecins non préparés à cette discipline, je dois dire qu'il faudrait souligner une grande caractéristique.

En effet, ce qui ressortait le plus fréquemment dans chaque pays était bien l'absence d'une politique thermique réelle et à part entière.

J'ai toujours attribué cette absence de politique thermique à une absence de vue globale et simple du phénomène thermal.

Le thermalisme tout en étant un ensemble un peu complexe peut être d'une facile "lecture" : il va de la mise en valeur, en un lieu, de sources salutaires et bienfaisantes à une fin curative. Il s'organise au travers de biens et de services typiques d'une entreprise industrielle et il crée une forme particulière de tourisme. Tout ceci constitue aussi une mise en valeur du patrimoine, en développant une activité économique créatrice d'emplois et une activité de protection écologique de l'environnement.

Le vieux thermalisme, un outil moderne !

Nous avons constaté l'étrange incapacité des pouvoirs publics à prendre conscience du phénomène thermal dans sa totalité, dans ses particularités, dans la compréhension facile de ses effets économiques en termes d'emplois, d'amélioration de la santé, du développement du tourisme et dans la protection de l'environnement. Le thermalisme – selon mon expérience dans le cadre de la FITEC – apparaît comme un secteur marginal de l'industrie et de l'économie, une activité secondaire pour les responsables de la santé, et un tourisme de deuxième zone.

Dans l'optique d'une politique économique moderne organisée, la vision – qui nécessite une bonne connaissance – réelle et totale du phénomène thermal, et qui est une condition pour les collectivités – municipale, régionale,

nationale – afin d'obtenir le meilleur résultat des bénéfices économiques et sanitaires du thermalisme serait de considérer, de manière définitive, les Thermes comme un précieux instrument de développement économique régional, parfois en contrepoint avec d'autres activités qui pèsent sur l'homme et son environnement.

Mes amis, mes collègues de la FITEC, la route qui est devant vous est longue, votre tâche et votre mission sont lourdes. Bon travail, Président Ebrard !



J'avais suggéré depuis longtemps la nécessité d'adapter les statuts de la FITEC à son rôle toujours plus important et à ses tâches toujours plus vastes. Il fallait élargir le nombre des commissions permanentes d'étude tout en reconsidérant l'ensemble des nombreuses disciplines qui convergent vers l'activité thermale. Il fallait aussi élargir le Comité Directeur, afin de permettre une plus grande représentativité, et de mettre aux côtés de la Présidence, pour faciliter le travail, un Organe de consultation plus léger ayant la capacité de prendre des décisions rapides.

Ces propositions, que j'avais soumises en tant que Président de la Commission Juridique, avaient trouvé une farouche opposition, et donné lieu à des discussions sans fin. Pour sortir de l'impasse, le Dr Ebrard avait proposé de confier au Dr Gerhard Hüfner, Directeur Général de la Deutscher Bäderverband, et à moi-même la responsabilité de préparer un projet de texte pour les Statuts, à soumettre par la suite à l'approbation du Conseil et de l'Assemblée.

Pour gagner du temps – car nous avons beaucoup de travail dans nos propres activités – nous avons choisi comme lieu de rencontre une salle de l'aéroport de Zürich, où le Dr Hüfner et moi-même nous nous sommes enfermés en présence et avec l'assistance du Secrétaire Général Claude Ogay.

Le travail qui avait commencé en toute tranquillité, s'était rapidement transformé en un débat sévère et difficile entre deux personnes qui pourtant s'estimaient. Ce fut une rencontre-désaccord entre deux directeurs gé-

raux : l'un allemand, l'autre... calabrais. Le bon Ogay, au milieu, était désorienté et très préoccupé.

Nous devions lire mes propositions, propositions que Gerhard Hüfner repoussait et contestait systématiquement. J'avais oublié mes lunettes à Rome et je demandais à mon ami Hüfner d'essayer les siennes. Elles me convenaient parfaitement.

A partir de ce moment, dans notre duel verbal s'ajoutait une variante : ces lunettes passant du nez Hüfner au nez Callipo, du nez Callipo au nez Hüfner étaient accompagnées d'une série de Bitte... Danke... Bitte... Danke prononcés d'un ton sec, mais courtois.

Mon Cher Gerhard, mon cher ami, à la fin de cette journée nous avons fait un bon travail, grâce à tes lunettes sans doute... Notre proposition des statuts fut approuvée à l'unanimité par l'Assemblée de Garmisch-Parten-Kirchen, le 18 octobre 1984, et ces statuts sont encore en usage à la FITEC.



J'ai l'honneur d'appartenir à ce petit groupe d'"européens" qui pendant quinze années de travail intense, de discussions, de débats, ont élaboré et participé à la promulgation de la directive communautaire sur les eaux minérales naturelles, la directive 777 du 15.7.1980. S'ajoutait en effet à ma fonction de Directeur de la Fédération Italienne des eaux minérales et de thermes, celle de Secrétaire Général de l'Unesem, l'Union des Eaux Minérales Naturelles du Marché Commun.

Au cours de nos travaux, la Commission avait élaboré une norme pour l'étiquetage, interdisant toutes allégations pour une eau minérale naturelle à des propriétés "de prévention, de cure ou de guérison de maladie". Puisque, en Italie, toutes les eaux minérales naturelles, soit utilisées aux thermes, soit embouteillées, étaient soumises à la même discipline minière, aux mêmes normes d'hygiène, aux mêmes procédures de reconnaissance et d'autorisation, j'avais demandé et obtenu que soit portée l'insertion à l'art. 1.3, de la Directive : "Cette directive ne s'applique pas aux eaux minérales naturelles utilisées pour des soins, à la source, dans les établissements thermaux."

C'est le seul acte officiel de l'Union Européenne qui prenne en considération les thermes et qui en fait ressortir les caractéristiques essentielles, même si cela est en négatif, c'est-à-dire en les excluant – et cela est juste – du champ d'application de la Directive 77/80.

C'est tout et c'est bien peu si on considère l'importance économique du thermalisme et la nécessité que l'on ne peut nier de donner des critères communs sur les biens et les services à la disposition du marché européen. *Le produit thermal* nécessite à tout le moins un langage juridique et technique commun qui n'existe pas encore.

"Le produit thermal" et son indispensable adaptation à des normes a été mon dernier travail dans le cadre de la FITEC, travail que j'avais présenté à l'Assemblée Générale en Italie en octobre 1992, le jour même où j'abandonnais ma charge et mes fonctions à la FITEC et peu de temps avant de quitter de façon définitive la Fédération Thermale Italienne, à la suite de ma démission personnelle.

• • •

L'Assemblée Générale de 1992, mes adieux à la FITEC et à mes collègues, constituent pour moi un cher souvenir. Le Président Ebrard m'a montré ses sentiments de gratitude et d'affection dans une rencontre réservée à quelques personnes, en prenant congé de moi, me saluant et me remerciant. Après lui avoir adressé mes remerciements, il m'a dit adieu en m'embrassant.

Dans l'étreinte du Président Ebrard, j'ai ressenti toute la présence de mes anciens collègues thermaux, et y compris les collègues italiens que j'ai salvés, en la personne du Président de la Fédération Internationale, en répondant au geste affectueux de Guy Ebrard. ■

50^e anniversaire de la FITEC

La contribution de la Fédération Allemande des Stations Thermales dans le domaine du thermalisme international

Docteur
Gerhard Hüfner,
Vice-Président de la
Commission
Economique de la FITEC
de 1971 à 1990
Vice-Président
de la FITEC de
1983 à 1990
Membre honoraire de
la Fédération
Allemande des Stations
Thermales
Vice-Président
d'Honneur de la
Fédération
Internationale du
Thermalisme et du
Climatisme

Après les années difficiles et décisives de la Seconde Guerre Mondiale, l'année 1947 a marqué le début d'une nouvelle évolution, tournée vers un avenir meilleur. C'est cette année-là que s'est tenu à Prague le premier Congrès International du Thermalisme, auquel 19 pays étaient représentés. Cette manifestation était empreinte de la volonté commune de créer une nouvelle fédération internationale de stations thermales pour succéder à la "Fédération Internationale des Stations Balnéaires, Climatiques et Maritimes", née à Budapest en 1937, à l'occasion du Congrès International du Thermalisme (du 7 au 14 octobre). A cette occasion, la fédération constituée dix ans auparavant, sous des auspices politiques orientés, fut déclarée dissoute.

La nouvelle fédération fut fondée en Suisse, le 26 juillet 1947, et prit pour nom "Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme" (FITEC).

Le Président de la Fédération Suisse des Stations Thermales, le Conseiller National August Schirmer, de Baden, près de Zurich, fut élu président de la FITEC.

Les liens de la fédération allemande des stations thermales avec la FITEC se sont noués très tôt. La création d'une nouvelle fédération allemande des stations thermales eut lieu à Norderney, à l'occasion du 43^e Congrès Allemand des Stations Thermales (du 11 au 14 septembre 1947). Son président, Dr Walther Kronheim, secrétaire général de mairie et directeur de cure, domicilié à Bad Oeynhaus, a tout de suite noué des liens avec les autres fédérations nationales de stations thermales. Dès l'automne 1947, il a participé, à titre d'invité, à l'Assemblée des Délégués de la FITEC, à Schinznach (Suisse).

A l'invitation de la Fédération Allemande des

Stations Thermales, le Président Schirmer a participé au 44^e Congrès Allemand des Stations Thermales, qui s'est tenu du 5 au 9 octobre 1948 à Bad Kissingen ; dans son allocution, il a prononcé ces paroles, particulièrement impressionnantes à l'époque : "Ainsi donc, réunis par le savoir et par un but commun, nous nous tendons à nouveau la main de l'amitié en espérant ainsi apporter notre petite et modeste contribution à l'œuvre de coopération et d'entente entre tous les pays et tous les peuples".

Le Bureau de la Fédération Allemande des Stations Thermales ayant décidé, dans sa séance du 11 juin 1950 à Borkum, de présenter une demande d'adhésion à la FITEC, celle-ci a répondu à cette demande dès le 1^{er} juillet 1950 et a accueilli en son sein la Fédération Allemande des Stations Thermales.

Le lendemain, c'est-à-dire le 2 juillet 1950, Walther Kronheim, qui s'était si résolument investi dans cette tâche d'union des peuples, décédait subitement sans avoir assisté au couronnement de ses efforts.

Ses successeurs à la présidence de la Fédération Allemande des Stations Thermales se sont consacrés avec la même foi à la coopération au niveau international. Comme la République Fédérale d'Allemagne fait partie des grands pays de thermalisme en Europe, la Fédération Allemande des Stations Thermales a le droit statutaire de nommer l'un des 5 vice-présidents de la FITEC.

Dr Erich Rütten, président de la Fédération Allemande des Stations Thermales, a exercé cette fonction de 1950 à 1977 ; le Professeur Ludwig von Manger-Koenig lui a succédé de 1978 à 1983. De 1983 à 1990, le Directeur Général Gerhard Hüfner, qui depuis 1968 avait participé activement au travail scientifique sur le plan international, a été vice-président de la FITEC. Après lui, le Professeur Karl-Ernst Quentin a occupé cette fonction honorifique de 1991 à 1994. De 1995 à ce jour, l'actuel président de la Fédération Allemande des Stations Thermales, le Dr Christoph Kirschner, en qualité de vice-président allemand, est membre du Bureau Exécutif de la FITEC.

La FITEC a pour mission et pour objectif de promouvoir la collaboration internationale entre les organisations publiques et privées des

différents pays dans le domaine du thermalisme et du climatisme. Ses objectifs sont définis comme suit à l'article 3 de ses statuts d'origine (sensiblement modifiés par une décision du 22 octobre 1984) : Représenter les intérêts des stations thermales et climatiques et les promouvoir au niveau international ; collaborer avec les organismes scientifiques ou autres organisations dont le champ d'activités rencontre l'objet de la FITEC ; favoriser l'échange d'expériences dans le domaine des études, de la recherche et des connaissances portant sur de nombreuses spécialités ; échanger les informations et la documentation ; promouvoir les stations thermales et climatiques par voie de publicité ; encourager les cures thermales et climatiques à caractère social dans le cadre national et international ; œuvrer pour libéraliser les restrictions aux échanges internationaux à caractère touristique et thérapeutique ; encourager le développement de tous les moyens qui, dans le domaine médical et scientifique, sont susceptibles d'avoir des effets bénéfiques sur le thermalisme et le climatisme.

Pour faire face à cette tâche immense dans des domaines aussi variés, il est prévu dans les statuts de la FITEC des commissions permanentes, constituées depuis longtemps, auxquelles participent des scientifiques de renom issus des fédérations membres. Il s'agit de la Commission Médicale, de la Commission Universitaire, de la Commission du Thermalisme Social, de la Commission Économique, de la Commission Technique et de la Commission Juridique.

Au sein de ces commissions, des représentants spécialisés de la Fédération Allemande des Stations Thermales, vice-présidente, contribuent à examiner et à régler les questions en suspens. La Commission Technique a été présidée pendant de nombreuses années par des Allemands. Dans ces fonctions, le Prof. Karl Fricke (1915-1990), docteur ès sciences naturelles, et Josef Artz (1931-1990), ingénieur et chef de chantier, se sont acquis une grande notoriété par leurs mérites.

Dans l'activité de la FITEC, la priorité a toujours été donnée à la solidarité dans les attributions et le travail de ces représentants au niveau international, en dépit des limites parfois souhaitées et imposées par les pouvoirs

politiques. L'exemple de ce travail de coopération entre représentants issus de pays aux régimes politiques différents nous a été donné par l'ardeur inépuisable des présidents de la FITEC, le Conseiller National August Schirmer, de Baden près de Zurich (de 1947 à 1969) et Dr Guy Ebrard, de Paris (de 1969 à ce jour), qui ont été assistés d'un Secrétaire Général particulièrement compétent, le Prof. Dr Claude Kaspar, de St-Gall (de 1964 à 1979).

Parmi les publications importantes de la FITEC, qui étaient des travaux collectifs et qui restent des références aujourd'hui, citons-en trois :

En 1966, a été créé à Prague le "Bureau International des Recherches Balnéo-Economiques - BIBRE", sous l'égide de la FITEC. C'est dans cet établissement scientifique que Josef Charvat, ingénieur, et le Dr Borivoy Cerni ont rédigé et publié, en 1967, un volumineux ouvrage intitulé "La taxe de séjour - Évolution historique et état actuel" qui présente un aperçu historique et la situation dans tous les pays européens. Le BIBRE a officiellement cessé ses activités au début des années 70.

Deux autres ouvrages fondamentaux de la FITEC ont paru en 1972 et 1973. Avec ces publications étaient définies les conditions d'agrément comme station thermale et climatique, en tenant compte des spécificités de chacun des membres de la FITEC, et permettant d'établir des éléments de comparaison pour une meilleure qualité. Les représentants de la Fédération Allemande des Stations Thermales ont largement contribué à l'élaboration de ces publications. Il s'agit des "Principes du traitement moderne en station thermale" et des "Conditions minimales d'agrément comme station thermale et climatique". Après un premier examen de ces ouvrages, à l'automne 1972, à Eforie (Roumanie) et quelques remaniements opérés en avril 1973, à Bologne et à Salsomaggiore, ces deux ouvrages ont été adoptés par l'Assemblée des Délégués qui s'est tenue le 4 octobre 1973 à Bagnères-de-Bigorre (France).

Dans le cadre des activités des Commissions de la FITEC, nous présenterons de façon un peu plus approfondie les travaux de la Commission Économique, étant donné que l'auteur du présent rapport a été, de 1971 à 1990, le vice-président allemand de cet organe très

productif. Les bons résultats du travail en commission n'ont pu être obtenus que grâce à un échange d'idées permanent qui, même en dehors des grandes réunions, se produisait à l'occasion de diverses rencontres. Les meilleures conditions d'une collaboration fructueuse résident dans la considération et l'amitié mutuelles.

Des "Statistiques Internationales du Thermalisme" ont été modestement établies dès 1968. Sous la présidence du Directeur de Cure, Peter Kasper, de St. Moritz, et avec la participation du Secrétaire Général de la FITEC, ainsi que des représentants du BIBRE, ont été établies, à partir de bases statistiques très disparates portant sur les cures et fournies par les pays membres, des données de base comparables, sérieusement utilisables pour de telles statistiques thermales. Il a fallu à cet effet procéder maintes fois à des enquêtes intermédiaires et à des calculs individuels. Comme la collecte et l'évaluation des différentes données n'allaient pas sans problème, ce projet a dû être abandonné au bout de quelques années.

En 1970, les mêmes collaborateurs ont élaboré un projet de "Dictionnaire International d'Économie Thermale", conçu par ordre alphabétique à partir de l'allemand et donnant le sens des différents termes et définitions en français, en italien et en anglais. Ces travaux étaient bien avancés. La poursuite des travaux a été confiée à la "Société Française d'hydrologie et de Climatologie Médicale" (Mme Dr Geneviève Girault) et à la "Fédération Thermale et Climatique Française", à Paris.

Outre les Congrès et les Assemblées de Délégués de la FITEC, qui se tiennent régulièrement en automne et au cours desquels les membres de la Commission Économique ont tenu des conférences scientifiques sur des sujets touchant à l'économie et au droit social, la Commission Économique se réunissait plusieurs fois par an pour ne tenir, dans un premier temps, que des séances de travail. On y traitait les décisions de l'Assemblée des Délégués et, y compris à l'instigation des membres, on y réparait les procédures ultérieures au sein de la FITEC. Compte tenu de l'intérêt croissant que manifestaient les membres pour les questions traitées, ces séances de travail et ces débats sont devenus, à partir de 1971, des "Colloques d'Économie Thermale", qui se dérou-

laient de préférence au printemps. Les thèmes généraux qui y étaient retenus étaient toujours des sujets d'actualité.

En 1971, a été élaboré à Rogaska Slatina, du 20 au 23 mai, un catalogue de problèmes concernant des questions d'économie thermique, catalogue qui a ensuite été analysé et exploité par l'Institut International de Recherche Balnéo-Economique (BIBRE), de Prague.

Le Colloque du 21 au 24 avril 1974, qui s'est tenu à Baden, près de Vienne, avait pour thème central "La station thermale de demain : lieu de cure et non pas hôpital". Ce fut l'occasion d'expliquer et de diffuser les "Principes du traitement moderne en station thermale" adoptés par la FITEC un semestre auparavant.

Lors du colloque organisé à St-Moritz, du 7 au 8 juillet 1976, les débats ont porté sur "la situation actuelle du marché des stations thermales et climatiques et ses possibilités de développement". Il s'agissait de considérations relatives au marché, qui ont confirmé l'importance du marketing dans la réussite économique.

Les thèmes du colloque balnéo-économique qui s'est tenu à Bad Kissingen du 9 au 12 avril 1978 se distinguent des congrès précédents par le caractère particulièrement actuel des problèmes qui sont apparus dans le domaine de la santé par suite de la récession et des mesures de compression des coûts. La plupart des intervenants ont évoqué l'urgente nécessité de régler ces problèmes, qui ne se manifestaient pas au même degré dans tous les pays européens de thermalisme : les possibilités pour les stations thermales et climatiques de réduire les coûts de santé, les mesures de rationalisation, la définition du produit et les problèmes structurels des stations thermales, consécutifs à l'évolution socio-médicale et économique.

Cette pratique éprouvée s'est également poursuivie par la suite, la Commission Économique de la FITEC continuant à tenir des colloques tous les 2 ans. Les thèmes d'actualité étaient dictés par l'évolution générale de la situation économique, mais aussi par la volonté croissante de réaliser des économies sur les budgets sociaux. Ces colloques ont eu lieu à Radenci (du 16 au 18 avril 1980), à Bad Hof-

gastein (du 19 au 22 avril 1982), en Yougoslavie (du 6 au 8 mai 1984), à Abano Terme (du 13 au 16 avril 1986), à Karlsbad (du 16 au 20 mai 1988) [où des sujets médicaux ont également été abordés] et à Yverdon-les-Bains (du 18 au 20 avril 1990).

Au cours de ses 50 années d'existence, la FITEC a sans cesse accru son prestige et son importance. Elle a élargi son cadre, qui était à l'origine européen, pour devenir aujourd'hui une organisation à dimension mondiale en acceptant l'adhésion d'organisations de stations thermales d'Afrique du Nord, d'Amérique du Sud, d'Amérique Centrale et d'Asie. Ainsi, les missions de défense des intérêts des stations thermales et climatiques et leur promotion au niveau international, la collaboration dans le domaine scientifique et l'échange d'expériences ont atteint une dimension supérieure.

Mais l'époque récente a également montré que le thermalisme, malgré son importance incontestable au sein du système global de prévention médicale, est menacé par l'ignorance technique ou par la volonté à courte vue de réaliser des économies en réduisant les coûts de la santé, et qu'il faut, aujourd'hui encore, expliquer et convaincre pour représenter le thermalisme et le climatisme.

Il en résulte que le travail qualifié au sein des commissions spécialisées de la FITEC, dans le domaine médical et technique, mais aussi au niveau économique et social, demeure indispensable pour convaincre et pour représenter efficacement les intérêts de ses membres. ■

La FITEC : Source de connaissances et d'expériences

**Monsieur
Lucinio Cunha**

Ancien Ministre
Président Émérite
de la Commission
Économique de
la Fédération
Internationale et
du Climatisme
(Portugal)

C'est en 1969 que j'ai participé pour la première fois aux travaux de la FITEC, en compagnie du Comte de Caria, très satisfait de voir le Portugal travailler dans le cadre de cette organisation.

L'Assemblée Générale se réunissait à Baden (Suisse) et l'élection d'un nouveau Président de la FITEC était à l'ordre du jour, le Président Schrimmer, en exercice à l'époque, venant à démissionner.

Le Docteur Guy Ebrard fut élu et m'a impressionné par son discours clair et sûr, ses grandes connaissances du secteur thermal et sa capacité à trouver des solutions à des problèmes souvent antagoniques. Les années suivantes n'ont fait que confirmer ces rares qualités et me renforcer dans l'idée que son élection était à la dimension du Thermalisme européen.

Je dois dire qu'à l'époque, je découvrais le Thermalisme, mais sa richesse, sa diversité et la complexité de ses problèmes m'avaient déjà conquis. J'ai toujours été attiré par les questions difficiles qui obligent à la réflexion et constituent un défi permanent à la capacité de l'être humain : le Thermalisme est dans son ensemble une activité complexe. Cependant j'avais peu d'expérience dans ce domaine et je connaissais à peine le Thermalisme international que j'envisageais, surtout, dans sa dimension touristique.

Les contacts internationaux et les expériences des différents pays apportés par la FITEC m'ont permis de découvrir les vraies dimensions du Thermalisme : sociales, économiques, sanitaires, scientifiques et de l'environnement. Ce qui pour moi n'était qu'un phénomène de déplacement périodique de personne, avec toute la complexité que cela peut engendrer, s'est révélé une activité pluridisciplinaire avec ses différentes facettes, un ensemble de disciplines très diversifiées dans la connaissance et dans les activités.

Les stations thermales portugaises traversaient une période de grand marasme, et il y avait plusieurs années déjà qu'on luttait pour la mise en place d'un Thermalisme Social sans pouvoir vraiment y parvenir. Nous avons alors recherché dans la FITEC une aide extérieure.

À l'invitation de l'Association Thermale Portugaise, le Docteur Ebrard accompagné du Professeur Lamarche est venu spécialement participer à un débat sur l'importance et l'avantage du Thermalisme Social. Leur apport a été si précieux que, peu de temps après, le Gouvernement a pris la décision d'instituer le Thermalisme Social : paradoxalement il devait être réduit au moment de la révolution de 1974.

Les menaces qui entourent le maintien de l'État-Prévoyance nous conduisent à considérer qu'actuellement une place importante réservée au Thermalisme Social est peu probable. Il faudra mettre l'accent dans d'autres domaines pour défendre le Thermalisme.

On souhaiterait aujourd'hui que l'État reconnaisse le Thermalisme comme une activité à part entière qui produit une véritable richesse, favorise la santé publique, constitue un élément important du développement régional et contribue par une meilleure exploitation des ressources existantes à une politique de développement touristique nécessaire.

Je considère qu'une des tâches essentielles de la FITEC aujourd'hui est de contribuer à cette reconnaissance indispensable de la part des Gouvernements des Pays Membres.

L'année suivant ma première participation aux travaux de la FITEC, j'ai eu l'honneur en qualité de Secrétaire Général, de collaborer à l'organisation du Congrès FITEC/ISMH qui s'est déroulé à ESTORIL (Portugal) et qui, sans fausse modestie, a été un grand succès tant du point de vue social que du côté scientifique.

Des personnalités du Thermalisme et de l'Hydrologie Médicale Internationale y ont participé, venant des pays membres de ces deux organisations quoique, à l'époque, les rapports entre le Portugal et les Pays Socialistes n'étaient pas les meilleurs.

Je rappelle que certains participants, et parmi ceux-ci le Professeur Potocki de Pologne ont pu y prendre part parce que l'organisation du Congrès leur a donné les moyens financiers

nécessaires et s'est engagée vis-à-vis des autorités nationales respectives.

A partir de cette époque, j'ai participé pratiquement à toutes les réunions de la FITEC jusqu'à fin 1985; année où j'ai exercé à nouveau des fonctions gouvernementales au Portugal, et pour une plus longue période, ce qui m'a éloigné définitivement des travaux de l'association.

Cependant, en exerçant ces fonctions, j'ai eu le plaisir de maintenir des rapports avec la FITEC et de pouvoir compter sur l'appui de ses membres et je me dois de citer M. Carmelo Callipo qui inlassablement a lutté pour le développement du Thermalisme.

En 1982, à Budapest, j'avais eu l'honneur d'être élu Président de la Commission Economique de la FITEC en remplacement d'un grand et dynamique professionnel thermal, Peter Kasper, dont je conserve le souvenir d'un membre parmi les plus brillants de l'Association. Cette élection fut mouvementée. Pendant les sessions qui ont précédé cette élection, les représentants des Pays Nord-Africains ont exigé le vote d'une motion condamnant Israël et ont cherché à négocier mon vote pour cette motion contre leur vote en ma faveur. Ils ont d'ailleurs voté en faveur de l'autre candidat.

En cette circonstance, le Docteur Ebrard a révélé un sens de l'opportunité et de l'équilibre exceptionnels évitant de placer la FITEC dans une situation très délicate.

Deux jours avant mon élection, le Professeur Gyula Vadasz est décédé et je dois dire que j'en garde le souvenir pour une raison qui n'a rien à voir avec le Thermalisme mais que j'aimerais raconter.

En avril 1974, une Révolution a éclaté au Portugal avec une répercussion internationale très importante et permettant aux communistes d'accéder au pouvoir. En octobre de cette année-là, le Congrès de la FITEC s'est déroulé en Pologne et j'y ai participé. Quand je suis arrivé à l'Hôtel Forum à Varsovie, j'ai rencontré le Professeur Vadasz qui m'a interrogé sur les événements au Portugal car certaines informations circulaient sur la mise en prison d'hommes politiques et de capitalistes. Comme je venais de Russie où j'étais resté une semaine, alors que les événements au Portu-

gal allaient très vite, je ne pouvais dire ce qui se passait dans mon pays.

Le Professeur Vadasz qui était à l'époque Président de l'Académie des Sciences Médicales de Budapest et avait été combattant durant la Guerre Civile d'Espagne en tant que Colonel des Brigades Rouges, percevant ma consternation, m'a assuré que le Portugal n'aurait pas un régime communiste. Ceci m'a surpris car il était un homme de la "Nomenklatura". Plus surprenant encore était le fait de m'offrir l'asile politique en Hongrie... communiste ! cette proposition m'a laissé stupéfait et j'ai vécu ces journées en Pologne sans pouvoir communiquer avec le Portugal et très inquiet.

Deux années plus tard, j'ai rencontré à nouveau le Professeur Vadasz à l'occasion du Congrès qui s'est tenu dans les Pyrénées françaises. Dès qu'il m'a vu, il m'a embrassé et m'a fait cadeau d'une petite pièce d'artisanat hongrois en souvenir de ce qu'il m'avait dit auparavant : le Portugal n'était pas devenu communiste. Je conserve en mémoire ce souvenir car mon pays est resté libre et démocratique et je n'ai pas eu recours à l'exil.

Je conserve le meilleur souvenir des nombreuses personnalités qui sont autant de rapports cordiaux qui existaient entre les membres de la FITEC, même si les discussions étaient parfois très vives. C'est le cas du Professeur Claude Kaspar qui était d'une grande efficacité, du Professeur Messina pour sa gentillesse, du Professeur Rebeusek qui attirait toujours mon attention sur la mauvaise prononciation de son nom, de Monsieur Gerhard Hüfner avec qui j'ai établi des rapports d'une grande cordialité, quoique me parlant toujours en allemand, langue dont je ne connais pas plus d'une douzaine de mots, et tant d'autres pour lesquels je conserve un souvenir ému.

De nombreuses années se sont écoulées et aujourd'hui la situation s'est modifiée profondément : le début du nouveau "millénaire" apparaît comme une époque d'une grande opportunité pour le Thermalisme comme le fut la fin du siècle dernier et le début du XX^e siècle. On est en train de vivre une opportunité certaine car depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, n'a jamais existé une demande aussi forte que celle qui est perçue actuellement.

Aussi de nouveaux défis se posent pour le thermalisme : il doit se libérer de l'image du passé qui existe encore et, dans le même temps, il doit diversifier les marchés sans perdre cependant ses propres valeurs qu'il détient depuis des millénaires. Il ne doit pas perdre son image médicale et sérieuse car ce serait perdre sa crédibilité ; mais il doit aussi revoir les concepts du passé qui sont encore dominants et adopter des méthodes de gestion plus adaptées aux nouvelles conditions des marchés.

La FITEC, par son expérience, sa connaissance et son caractère international, est une organisation capable d'apporter une contribution importante au développement du Thermalisme de manière à lui redonner la place qui, sans aucun doute, lui revient. Son travail effectué tout au long des dernières décennies, période de transformations profondes, a peu bénéficié au Thermalisme, et souligne l'urgente nécessité de renforcer ses activités et ses travaux. ■

La République de Tchécoslovaquie dans l'Histoire de la FITEC

La Fédération Internationale de Balnéologie a été fondée à l'occasion du congrès international de balnéologie qui s'est tenu en Tchécoslovaquie en 1947, dont le mérite de l'organisation revenait amplement à M. Judr. B.V. Cerny, l'une des personnes dirigeant les stations balnéaires tchécoslovaques.

Au cours des 15 premiers jours de septembre 1947, les délégations de 12 pays se sont réunies en congrès à Bad Schiznach Baden en Suisse. Ce congrès revêtait une grande importance pour la balnéologie d'un point de vue social, médical et économique. C'est à l'occasion de ce congrès que fut définitivement fondée la Fédération Internationale de Balnéologie. Des statuts ont également été adoptés, lesquels ont été établis par une commission composée de trois membres, dont le président était le délégué tchécoslovaque, Dr Karvas.

Lors des élections qui se sont déroulées à l'époque, M.A. Schirmer a été nommé au poste de Président de la Fédération Internationale de Balnéologie, M. Dr Flurin, originaire de France et Dr Z.A. Truska, originaire de Tchécoslovaquie, au poste de vice-président. On choisit comme siège de la Fédération la Tchécoslovaquie, qui devait proposer la nomination d'un Secrétaire.

Ce congrès a parallèlement annoncé la fondation d'un institut de recherche de balnéologie, d'économie et de techniques balnéaires en Tchécoslovaquie. Conformément à la résolution déjà acceptée lors du congrès de Piestan, cet institut avait pour tâche de soutenir sur un plan scientifique l'activité de cette fédération internationale de balnéologie récemment fondée. On proposa que le Secrétaire de la Fédération Internationale de Balnéologie soit parallèlement désigné comme directeur de l'institut, afin d'assurer une collaboration plus étroite.

Il fut décidé d'organiser la première séance du Comité de Direction de la Fédération Internationale de Balnéologie en janvier 1949 en

Suisse, et la seconde au printemps, en mai au plus tard, à Bratislava. Conformément aux décisions prises, les prochaines séances plénières auraient lieu en automne 1949 à Budapest et en 1950 à la station de Vichy en France.

L'activité fructueuse menée à Prague sous la direction du Dr B.V. Cerny de la direction centrale des stations balnéaires tchécoslovaques contribua au lancement, entre 1968 et 1972, de l'établissement BIRBE qui édita la revue spécialisée dans la balnéologie "Bulletin BIRBE" qui fut envoyée dans l'Europe entière. Cet établissement BIRBE est également à l'origine de la première proposition de réalisation d'un "dictionnaire international des termes utilisés dans la balnéologie".

De 1972 à 1990, l'institut de recherche de Balnéologie situé à Mariánské Lázně, placé sous la direction du prof. Judr. Jaroslav Benda, DrSc. édita et envoya gratuitement à l'ensemble des stations balnéaires et universités des pays européens la revue médicale représentative en langue allemande : "Balneologia Bohemica".

Après une première séance en 1961 en Tchécoslovaquie, le Comité de Direction de la FITEC s'est de nouveau réuni en avril 1975 à Karlovy Vary, où le principal problème abordé concernait les rapports qu'entretenait la FITEC avec les autres organisations, comme par exemple SITH, ISMH, AIH et le programme de collaboration à l'O.M.S.

Lors de la réunion du Comité de Direction en mai 1988, le nouveau à Karlovy Vary, le Président de la FITEC communiqua les résultats d'une vaste collaboration avec l'O.M.S. Après la reconnaissance par l'O.M.S. de l'importance que joue la balnéothérapie dans les soins de santé, un programme de travaux spécialisés en balnéologie fut élaboré pour la revue illustrée de l'O.M.S. "World Health". Par ailleurs, on évalua les résultats du symposium, organisé à Genève par l'O.M.S. pour traiter la question de la radonothérapie.

La discussion porta sur l'activité et les activités des différentes commissions spécialisées de la FITEC. On fixa les dates, les lieux et l'ordre du jour des prochaines séances du Comité de Direction, de la séance plénière. ■

Professeur
Jaroslav Benda
Directeur Émérite
de l'Institut
de Recherches
de Balnéologie
de Mariánské Lázně
(République Tchéque)

Il y a 25 ans la FITEC adoptait les "Nouveaux principes concernant les stations thermales et climatiques".

Professeur
Claude Kaspar,
membre honoraire
et Secrétaire général
de la Fitec
1966-1979
(Suisse)

L'assemblée des délégués de la FITEC du 4 octobre 1973, à Bagnères-de-Bigorre, se déclarait d'accord avec les "Principes modernes de traitement dans les stations thermales et climatiques" et les acceptaient ainsi comme document officiel de la fédération. Lesdits "Principes" ainsi que les "Conditions minima de classement des stations thermales et climatiques", adoptées en mêmes temps, devaient inaugurer l'Année internationale du thermalisme 1974, qui était également l'année du 25^e anniversaire de la FITEC.

Comme l'avait retenu en 1967 l'Assemblée des délégués de la FITEC en Autriche, la balnéologie ou le thermalisme, dépendent dans une large mesure ou de manière décisive du traitement médical. C'est donc à juste titre que nous pouvons lire au début des "principes" que le rôle des stations thermales et climatiques et du traitement dispensé dans la station thermique ou climatique est déterminé par la médecine, à la lumière des connaissances et par le principe thérapeutique des méthodes curatives spéciales.

Les auteurs des "principes" avaient cependant judicieusement reconnu que la société, avec les conditions de vie qu'elle impose, joue, elle aussi, un rôle important dans la détermination des tâches qu'incombent aux stations thermales et climatiques et au traitement dispensé dans une telle station. En effet, les différents changements survenus dans les modes de vie ne sont pas restés sans effets sur l'homme moderne, exigeant une nouvelle vision de la balnéologie.

Lorsque nous nous rappelons les voyages de cure du XVIII^e et notamment du XIX^e siècle, nous constatons que les stations thermales et climatiques exerçaient, à cette époque, un grand attrait sur la société. Leur caractère mondain attirait cependant bien plus de curistes que ne le faisaient les eaux médi-

nales. La station thermique ou climatique était un centre important de la vie mondaine. L'élément médical passait à l'arrière plan et ceci n'est point surprenant puisque le niveau des connaissances médicales était relativement peu élevé.

Au cours des décennies suivantes, la cure thermique a perdu beaucoup de son importance, au moment où la médecine réalisait de grands progrès, notamment dans le domaine de la thérapeutique clinique. Il existait une véritable concurrence entre la médecine clinique et la balnéologie. Grâce aux succès spectaculaires atteints dans la guérison de maladies et, grâce aussi au développement de la pharmacothérapie, la médecine clinique passait au premier plan. Et de nos jours encore, l'hydrothérapie occupe une place négligeable dans la formation universitaire de nos médecins.

La constatation suivante, disions-nous, faite dans les "principes", s'impose de manière impérieuse.

La question, par conséquent, ne saurait être posée de la manière suivante : le meilleur traitement d'une maladie est-il l'opération, la médication, la thérapie physique ou la balnéothérapie ? C'est aussi qu'il convient de poser le problème :

- **quand** faut-il donner la préférence, pour le traitement d'une maladie à une pharmacothérapie
- **quant** faut-il faire appel à une thérapie de réaction et de régulation – de rééducation des mouvements, par exemple ?

Les traitements médicamenteux et ceux dispensés par les stations thermales et climatiques se complètent, qu'ils soient appliqués simultanément ou successivement.

Le traitement dans une station thermique ou climatique ne constitue donc **pas une alternative à la médecine clinique : il est un complément** rationnel de l'hôpital et du cabinet médical, mettant l'accent sur d'autres aspects du traitement dans le cadre d'une thérapie optimale de la maladie considérée et d'une adaptation aussi bonne que possible aux éventuelles infirmités.

Une telle **répartition des tâches** doit être acceptée aussi pour des raisons économiques, puisqu'elle permet une mise en valeur rationnelle

des ressources. Les conditions de vie de la société moderne sont exposées à des influences multiples qui sont à l'origine des maladies dites de civilisation. Or, celles-ci peuvent être largement traitées dans une station thermale ou climatique.

Dans les "principes", les **maladies engendrées par la civilisation** sont décrites comme suit :

- La diminution des efforts physiques consécutive au progrès technique comporte des dangers pour la santé (déperissement des capacités) par suite du manque de mouvement.
- Des habitudes héritées de la tradition et inadaptées en matière d'alimentation favorisent, après le changement du genre de vie, les maladies dépendant de la nutrition.
- Du fait que l'homme perd ses attaches avec la nature et le paysage et que, dans le milieu créé par la civilisation, il est encore plus pauvre en stimulations fournies par le soleil, la lumière, chaleur et le froid, sa réceptivité aux facteurs pathogènes augmente.
- Comme l'homme tient de moins en moins compte, dans le déroulement de sa journée et de son travail, du rythme cosmique et biologique, l'équilibre biologique de son organisme s'en trouve perturbé.

Il s'ensuit que l'objectif de la thérapie mise en œuvre dans le cadre d'une station thermale ou climatique, doit être la **modification** et l'activation des forces physiques et morales dont l'individu dispose pour retrouver son équilibre et recouvrir la santé selon un programme individuel. Ce programme doit tenir compte du diagnostic, de l'état général et du comportement du malade pour tendre à la stabilisation des régulations végétatives, endocrines et psychonerveuses de l'organisme.

La prévention et la réhabilitation exigent elles aussi que l'individu modifie ses habitudes au moyen d'exercices appropriés.

La station thermale ou climatique crée les conditions favorables à une telle modification et constitue l'objectif du traitement. Les modifications ainsi obtenues au moyen d'exercices appropriés permettent, à long terme, à l'individu de mieux s'acquitter des tâches de l'existence et de donner à sa vie un équilibre plus stable, qui a pour corollaire une capacité supérieure de travail.

C'est ainsi que les stations thermales et climatiques sont des centres de réorganisation des processus biologiques, psychiques et psycho-sociaux fondamentaux pour les malades et pour les personnes qui sont encore en bonne santé, et par conséquent des centres destinés à pallier d'une manière efficace les dangers que notre époque fait courir à la santé.

Le mode de vie de l'homme moderne qui porte atteinte à sa santé, ce qui est notamment le cas dans les agglomérations urbaines et les centres industriels, se traduit par un besoin de détente toujours plus grand : **de nos jours, les vacances constituent une condition sine qua non de l'existence humaine.** Ceci est illustré, d'une part, par l'augmentation croissante des personnes qui prennent des vacances à plusieurs reprises. Un de ces séjours est de plus en plus **voué à la prévention de la santé** sous les diverses formes fitness, wellness etc.

C'est dans ce sens-là qu'il faut comprendre le plan de traitement suivi dans la station thermale ou climatique et **qui comprend une thérapie générale et une thérapie spéciale.**

Il est vrai que, selon la thérapie générale, tout lieu de vacances, par le seul changement du mode de vie et du milieu qu'il implique, doit contribuer à la détente. Ceci s'applique également aux stations thermales et climatiques qui, cependant, en dehors de la thérapie générale, offrent en plus une thérapie spéciale (balnéothérapie, climatothérapie et autres thérapies complémentaires) dans des conditions environnementales toutefois meilleures.

C'est du niveau des connaissances médicales et de la situation sociale que dépendra le rôle actuel et futur, disions-nous en 1974, des stations thermales et climatiques et du traitement complexe dispensé par une telle station.

Cette définition du rôle des stations thermales et climatiques implique cependant des conséquences importantes, conséquences qui n'ont en rien perdu de leur importance. Nous allons illustrer ceci à l'aide de deux exemples se référant à l'aménagement du territoire et le marketing des stations thermales et climatiques.

La thérapie générale et la thérapie spéciale, exigent que les conditions naturelles soient protégées contre toute sorte d'immis-

sions. Vu la tendance toujours croissante à l'urbanisation des espaces non bâties et vu aussi la progression des pollutions (pollution des eaux, de l'air, pollution sonore : industrie, circulation, construction, etc.), **la sauvegarde des ressources naturelles** doit être une préoccupation majeure de notre temps. Les stations thermales et climatiques doivent donc attacher une importance particulière à l'aménagement de leurs espaces pour tenir compte, par l'affectation du sol et par la détermination de son utilisation, des différents éléments pouvant résulter de sa mise en valeur. Comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, l'aménagement des stations thermales et climatiques, vu sous l'angle de l'aménagement des espaces, implique non seulement la planification urbaine au sens strict du mot (planification de l'affectation du sol et de la construction d'immeubles) mais encore l'aménagement des voies de communication, du paysage, des eaux, etc. Le rôle que les stations thermales et climatiques sont appelées à jouer a bien changé. De nos jours, elles doivent avant tout savoir répondre aux besoins de détente et de prévention à la santé de l'homme moderne, qui augmentent au fur et à mesure que les effets négatifs des grandes agglomérations et du travail hectique se font sentir. L'aménagement du paysage doit donc occuper une place de choix dans l'aménagement des stations thermales et climatiques, considéré sous l'angle de l'aménagement des espaces.

Dans le chapitre sur les aspects principaux de l'évolution structurelle des stations thermales et climatiques, les "principes" mentionnent des installations permanentes qui sont nécessaires dans le processus de développement des stations. En dehors des installations nécessaires pour la thérapeutique spéciale, telles que les installations pour le traitement thermal ou climatique, d'autres sont encore nécessaires pour permettre une thérapeutique complexe, y compris la thérapeutique générale. Selon les "principes", ce sont des **installations** pour :

- a) la détente (pelouses protégées du vent et halles où les personnes en traitement peuvent séjourner étendues, locaux de repos, zones de repos)
- b) la partie active du traitement (installations pour la gymnastique, le sport et le jeu, piscines à l'air libre et couvertes, chemins pour les

cures de terrain piétonnes et à bicyclette, saunas et solariums, etc.)

c) les locaux d'enseignement, d'information et d'exercices aux fins d'éducation sanitaire

d) l'organisation des loisirs conçue de manière à former la personnalité et renforcer le sens et la communauté (possibilités de se livrer à son hobby, salles de lecture, salle de séjour ne comportant pas l'obligation de consommer, etc.)

e) le programme culturel et mondain : il ne doit pas offrir seulement des distractions qui laissent passif, mais bien inciter à organiser soi-même ses loisirs et sa vie (émancipation de l'individu en matière de loisirs) ; les **"facteurs du traitement"** doivent être une source de gaieté et donner lieu à une sociabilité excluant toute contrainte, au contraire, permettre un bien-être selon le terme de **wellness**.

Selon la terminologie que nous avons employée, ceci veut dire, que pour des raisons d'ordre économique général (allocation judicieuse des ressources) et d'ordre économique d'entreprise (garantie financière pour les différents établissements), **l'aménagement des stations thermales et climatiques doit être encouragé par les plans de l'économie générale voire régional et de l'économie d'entreprise**.

L'importance des investissements nécessaires pour des installations qui peuvent servir aussi à d'autres fins (industrielles, touristiques, etc.) peut favoriser une "répartition régionale du travail". L'objectif visé par **l'aménagement des stations thermales et climatiques, vu sous l'angle de l'économie régionale**, est la détermination du rôle de la ou des stations thermales et climatiques dans le cadre de la planification économique régionale. Du point de vue économie générale, l'aménagement des stations thermales et climatiques doit avoir pour objectif la concentration des efforts planificateurs et financiers dans un domaine dont l'importance ne cessera d'augmenter dans l'avenir.

L'aménagement des stations thermales et climatiques du point de vue économie d'entreprise n'est pas moins important pour la réussite de la nouvelle conception du traitement moderne dans une station thermique ou climatique. Les installations et les équipements

d'une station doivent répondre aux critères les plus strictes d'une économie sage, pour éviter que la porte ne soit ouverte aux erreurs et au gaspillage. La réalisation des "principes" dépendra donc largement de la planification de l'économie d'entreprise dont le **marketing** est une partie intégrante.

Finalement, les "principes" ainsi que l'objectif qu'ils visent, à savoir l'adaptation du traitement thermal ou climatique aux conditions nouvelles, soulignent nettement l'importance de la prospection du marché, qui est un instrument important du marketing. Dans ce domaine qui couvre les relations publiques, la publicité, la promotion des ventes et la vente des prestations, des efforts spéciaux, vu la concurrence, sont nécessaires.

Il convient de souligner l'importance des "principes modernes du traitement dans les stations thermales et climatiques" et des "conditions minima de classement des stations thermales et climatiques" qui devaient ouvrir il y a 25 ans déjà une renaissance des stations thermales et climatiques qui, par le traitement moderne qu'elles dispensent, se sont adaptées aux conditions nouvelles. La prévention obtenue par un **entretien actif de la santé** a pour conséquence un état de santé meilleur au niveau national, comme nous pouvons le lire dans les "principes".

Elle permet de **réduire les dépenses** des assurances sociales et des assurances-maladie, la perte d'heures de travail et l'invalidité précoce, elle augmente la longévité, la production nationale, et, par conséquent, le revenu national. ■